

---

---

# RAPPORTS ANNUELS 1982-1983

---

---

Ministère de l'Industrie et du Commerce  
et  
Ministère de l'Expansion économique régionale

---



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

Expansion industrielle  
régional

Regional Industrial  
Expansion

Ministre  
Edward C. Lumley

Canada

# **RAPPORTS ANNUELS 1982-1983**

Ministère de l'Industrie et du Commerce  
et  
Ministère de l'Expansion économique régionale

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1984

N° de cat. C 1-1983

ISBN 0-662-53024-1

Son Excellence,  
Le très honorable Edward Schreyer, C.C., C.M.M., C.D.  
Gouverneur général du Canada

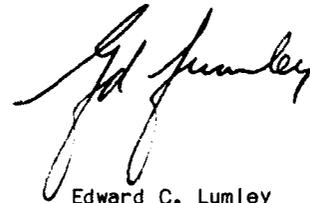
Votre Excellence,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence les rapports des ministères de l'Expansion économique régionale et de l'Industrie et du Commerce sur les activités de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1983.

Votre Excellence trouvera dans ces rapports, sous les rubriques appropriées, un résumé des réalisations des ministères.

Je vous prie d'agréer, Votre Excellence, l'expression de ma très haute considération.

Le Ministre de l'Expansion  
industrielle régionale,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ed Lumley', written in a cursive style.

Edward C. Lumley



## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>LES ACTIVITÉS DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE</b>	<b>3</b>
Biens d'équipement et biens Industriels	5
Biens de consommation, services et transformation des richesses naturelles	11
Politique régionale et industrielle	22
Programmes régionaux et Industriels	24
Projets régionaux et Industriels et Investissements de l'État	28
Office de tourisme du Canada	28
Le contrôleur	31
<b>LES ACTIVITÉS RÉGIONALES</b>	<b>35</b>
Terre-Neuve	37
Île-du-Prince-Édouard	41
Nouvelle-Écosse	43
Nouveau-Brunswick	45
Québec	48
Ontario	51
Manitoba	54
Saskatchewan	56
Alberta	58
Colombie-Britannique	58
Yukon	61
Territoires du Nord-Ouest	62
MEER/État des dépenses	63
MEER/État des revenus	64
MIC/État des dépenses	65
MIC/État des revenus	66
MIC/Subventions et contributions par région	67
Appendice	
Les ententes auxiliaires en vigueur au cours de l'exercice 1982-1983	69



---

## I N T R O D U C T I O N

---

Après l'annonce de la réorganisation des ministères à vocation économique, faite par le Premier ministre en janvier 1982, le fusionnement complexe d'éléments des ministères de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale en un ministère entièrement nouveau a commencé. Le nouveau ministère sera chargé de la mise en oeuvre des programmes d'expansion industrielle et régionale du gouvernement.

Au cours de l'exercice 1982-1983, une nouvelle structure organisationnelle a été mise au point pour le bureau d'Ottawa et les bureaux régionaux de chacune des provinces. On a veillé à ce que cette réorganisation des ressources humaines et des programmes nuise le moins possible aux groupes de clients et au personnel.

Simultanément à cette réorganisation matérielle des deux ministères, on a effectué une étude exhaustive de leurs divers programmes d'aide à l'industrie et aux régions. Cette étude a mené à la rédaction de lois en vue de créer un nouveau programme de développement industriel et régional qui remplacerait la plupart des programmes existants par un instrument objectif, équitable et flexible d'aide économique à l'industrie et aux régions. Tout en édifiant la structure du nouveau ministère, le personnel en place continuait d'administrer et d'exécuter les programmes des deux ministères.

Dans le cadre de la réorganisation, on a divisé l'administration centrale en sept éléments relevant chacun d'un sous-ministre adjoint ou de l'équivalent. Cinq directions de services ont en outre été créées : ressources humaines, communications, vérification interne, contentieux et Bureau de coordination générale. Dans l'ensemble du Canada, on a renforcé le rôle des bureaux régionaux en mettant à leur tête des directeurs exécutifs régionaux.

Conformément aux exigences du Parlement, les états financiers de chaque ministère figurent séparément. Le reste du rapport traite de l'évolution des structures ministérielles au cours de l'exercice financier et décrit les principales activités des deux ministères qui poursuivaient leurs fonctions à mesure que le nouveau ministère de l'Expansion industrielle régionale prenait forme.



---

**LES ACTIVITÉS DANS LA  
RÉGION DE LA CAPITALE  
NATIONALE**

---

Pour plus de clarté, les principales activités des ministères en voie de fusionnement ont été regroupées selon l'emplacement bien qu'il y ait habituellement eu une grande interaction entre les divers éléments.



---

## BIENS D'ÉQUIPEMENT ET BIENS INDUSTRIELS

---

Le secteur des biens d'équipements et biens industriels est formé de cinq directions générales d'exploitation :

- Machinerie et équipement électrique
- Électronique et aérospatiale
- Transport routier, maritime et ferroviaire
- Bureau des retombées industrielles et régionales
- Développement des marchés

Les activités de la Direction de la technologie ont été confiées à d'autres centres de responsabilité.

### LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MACHINERIE ET DE L'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

La production totale de l'industrie canadienne de la machinerie et de l'équipement électrique est passée de 10,8 milliards de dollars en 1981-1982 à 9,6 milliards de dollars en 1982-1983, ce qui constitue une baisse de 11 % en termes réels. En moyenne, les taux d'utilisation de la capacité dans l'industrie ont été extrêmement réduits en 1982-1983, soit 70 % par rapport à 82 % l'année précédente. La production a diminué dans presque tous les secteurs, parfois très peu, parfois beaucoup. Les exportations de machinerie et d'équipement ont également diminué de 8 % par rapport aux niveaux de 1981-1982, pour s'établir à 3,9 milliards de dollars, et l'ensemble du marché canadien a enregistré une baisse de 18 % passant de 18,6 milliards de dollars en 1981-1982 à 15,3 milliards de dollars.

L'étude des principaux secteurs d'activité de la Direction générale de la machinerie et de l'équipement électrique en 1982-1983 porte sur les programmes suivants :

#### Le programme de la machinerie

Ce programme a continué de représenter une activité importante de la direction. En vertu de ce programme, une subvention est accordée pour le développement industriel. Son objectif comprend les deux volets suivants :

- inciter les manufacturiers de machinerie à tirer le maximum de profit des dispositions tarifaires; et

- aider les utilisateurs de machinerie à acheter du matériel de production perfectionné au plus bas prix possible, par le truchement de remises de droits de douane sur l'équipement ne pouvant être fabriqué au Canada.

La direction générale a entrepris une étude permanente des capacités de fabrication de machinerie du Canada afin d'évaluer les demandes de remises de droits de douane de l'industrie.

En 1982-1983, 17 000 demandes de remise de droits de douane ont été évaluées aux termes du programme de la machinerie. Les utilisateurs de machinerie de toutes les industries ont réalisé, grâce à ces remises de droits, des économies nettes d'environ 300 millions de dollars. Des remises de droits sur les biens d'équipement et les éléments de production utilisés pour mettre au point de nouvelles capacités de fabrication et installer des chaînes de production intégrées et destinées à servir aux manufacturiers de pièces d'automobile, ont été accordées à plus de 300 entreprises du secteur de la machinerie et d'autres secteurs de l'industrie canadienne. De plus, ces remises ont permis aux manufacturiers d'économiser 32,5 millions de dollars en coûts d'immobilisation et ont contribué à augmenter la production canadienne de 1,1 milliard de dollars et à créer environ 13 000 nouveaux emplois directs.

Au cours de l'année financière, le programme de la machinerie a aidé 36 entreprises à augmenter leur gamme de produits fabriqués au Canada. Il a aussi permis d'amorcer la production de 34 nouvelles séries de produits jusqu'alors importés, entraînant une augmentation annuelle des activités manufacturières se chiffrant à 86,7 millions de dollars et la création de plus de 700 emplois.

#### Les retombées industrielles des débouchés offerts par le marché intérieur

La direction a repéré des débouchés commerciaux et a contribué à renforcer les capacités d'approvisionnement des fournisseurs canadiens de machines et de matériel électrique. Cette activité a englobé :

- l'appui au Comité sur les retombées industrielles et régionales des mégaprojets;
- l'appui au ministère des Approvisionnements et Services (MAS) dans l'évaluation des achats de machines et de matériel excédant 2 millions de dollars afin de déterminer des fournisseurs canadiens éventuels;

- l'aide au programme fédéral-provincial de modernisation de l'industrie des pâtes et papiers;
- la détermination des débouchés industriels issus du projet de remplacement des armes portatives.

#### L'adaptation sectorielle

La récession a entraîné de sérieux problèmes d'adaptation dans le secteur de la machinerie et du matériel électrique. En 1982-1983, les secteurs qui ont enregistré les baisses les plus marquées étaient notamment : la machinerie agricole; le matériel de transformation des ressources naturelles dont le matériel d'exploitation forestière et minière; les machines-outils; et certains types de matériel utilisés dans les industries de services comme le matériel de réfrigération commercial et de plomberie, et la quincaillerie. La direction a aidé des entreprises à restructurer leurs activités de façon à améliorer leur potentiel de croissance à long terme. Voici quelques-unes des activités entreprises :

- des initiatives visant la conclusion d'ententes de rationalisation et de spécialisation de la fabrication de produits comme les presses mécaniques, le matériel de peinture au pistolet, les rognoirs pour l'herbe, les climatiseurs pour salles d'informatique, les outils de jardinage et les machines à étiqueter;
- l'évaluation technique et commerciale de 20 projets, y compris des projets d'agrandissement et de modernisation d'usines, d'élargissement de la gamme de produits et de construction de nouvelles installations de production, aux termes du programme d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'œuvre (PAAIM);
- la surveillance et l'évaluation des activités découlant du décret de remise de droits de douane sur les chargeuses à benne frontale et de leur incidence sur la production et l'exportation de ces produits au Canada;
- les activités liées à l'aide accordée par le gouvernement fédéral à plusieurs manufacturiers de machines et de matériel énergétique électrique faisant l'objet d'une réorganisation majeure, ainsi que l'évaluation de treize demandes d'aide à l'adaptation dans le cadre du programme d'expansion des entreprises.

#### Le matériel énergétique

La Division de l'équipement électronique de la Direction générale de la machinerie et de l'équipement électrique et la Division du matériel d'énergie et d'environnement ont été intégrées à la nouvelle Division du matériel énergétique. Celle-ci s'occupe du matériel électrique nécessaire à l'exploitation du pétrole et du gaz et à la production, la transmission et la distribution de l'électricité. La division a en outre favorisé l'expansion des marchés d'exportation et participé à un certain nombre de missions commerciales.

#### L'innovation

Au cours de l'année, la direction a évalué 45 cas aux termes du programme d'expansion des entreprises.

#### L'analyse et l'élaboration de politiques

Au nombre des activités entreprises dans ce domaine, citons l'évaluation des mises à pied à court terme dans l'industrie de la machinerie et du matériel énergétique électrique au Canada, l'établissement d'une stratégie à l'intention de l'industrie de la machinerie pour les années 80, la rédaction d'un document de synthèse visant les petites entreprises de l'industrie des machines, l'élaboration de propositions de politiques concernant le matériel spécialisé d'exploitation minière au Canada, ainsi que l'établissement d'un plan d'expansion des exportations canadiennes pour chaque pays portant sur certains articles de machinerie importants et d'un aperçu général de l'industrie de la machinerie.

#### La promotion des exportations

La direction met en œuvre un programme dynamique de promotion et de coopération visant à aider les entreprises à tirer davantage profit des marchés d'exportation. Ces activités ont englobé :

- l'approbation de cent demandes aux termes du programme de développement des marchés d'exportation (PDME);
- la participation de ses représentants à quinze foires commerciales et à vingt-trois missions commerciales et l'organisation de la participation de l'industrie à ces manifestations.

## LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉLECTRONIQUE ET DE L'AÉROSPATIALE

### La Direction de l'aérospatiale

Le secteur de l'aérospatiale a enregistré des ventes d'environ 3 milliards de dollars au cours de l'année civile 1982. L'emploi a quelque peu diminué par rapport aux niveaux enregistrés précédemment. L'industrie a continué d'être principalement liée aux marchés d'exportation (environ 80 % de la production), poursuivant ainsi sa contribution notable à la balance commerciale du Canada.

Les négociations se sont poursuivies dans le cadre du GATT en vue d'augmenter le nombre d'articles d'aérospatiale pouvant être admis en franchise aux termes de l'Accord sur le commerce des aéronefs civils.

La direction a participé à un certain nombre d'entreprises importantes, notamment : l'analyse des possibilités d'établissement d'une usine de fabrication d'hélicoptères au Canada; l'élaboration d'une entente générale à long terme avec la Pratt & Whitney Canada; et les activités du Comité consultatif de développement de l'aérospatiale relevant du ministre.

Dans le cadre du programme de productivité de l'industrie du matériel de défense, l'aide financière accordée à ce secteur de l'industrie au titre de la recherche et du développement, de l'établissement de sources d'approvisionnement et de la modernisation d'usines a continué d'être une activité importante, puisque près de 58 millions de dollars ont été affectés à 57 projets.

Un comité interministériel réuni par la direction a examiné les usagers éventuels des dirigeables au Canada. Plusieurs suggestions font actuellement l'objet d'un examen plus approfondi et un dirigeable destiné à être mis à l'essai par la marine américaine a été construit près de Toronto.

Des efforts ont été déployés pour déterminer si de nouveaux débouchés industriels pouvaient être explorés pour redresser la balance déficitaire du Canada au chapitre des avions légers et une aide soutenue a été accordée aux entreprises déjà en activité dans ce secteur du marché.

La direction a participé à des projets d'étude du programme Dash 8 et de formulation d'un programme fédéral-provincial visant à fournir une flotte d'avions-citernes CL-215 qui seront utilisés au Canada. On a entrepris des projets de coopération avec l'aviation américaine en vue de mettre au

point un avion à coussins d'air, ainsi qu'avec la marine américaine et la NASA pour appliquer la technologie de l'avion à décollage et à atterrissage courts (ADAC) à la prochaine génération d'avions d'attaque.

En ce qui concerne les programmes existants, citons, entre autres, les essais de vol et les démonstrations de l'avion de transport Buffalo à portance assistée devant des exploitants militaires. De plus, on a intensifié les efforts en vue de trouver un partenaire étranger pour un programme de mise au point et de production d'avions de transport à réaction ADAC, et on a entrepris la mise au point d'un aéronef léger triplace à coussin d'air et terminé un programme de faisabilité prévu pour juillet 1983.

On a amorcé la mise au point, le démarrage et la production du système d'avions téléguidés CL-289, de concert avec l'Allemagne de l'Ouest et la France.

### La Direction de l'électronique

Au chapitre des produits électroniques, la diminution de la demande a entraîné une croissance de moins de 6 % des exportations de l'industrie, ce qui constitue une baisse par rapport aux taux de croissance annuels de plus de 20 % enregistrés au cours des trois dernières années. En revanche, les exportations de l'industrie ont augmenté à un rythme plus rapide que les importations de sorte que les déficits commerciaux élevés enregistrés pour plusieurs produits ont en fait diminué au cours de l'année. Les sous-secteurs des télécommunications et de l'avionique-défense ont connu des résultats impressionnants sur le plan commercial, terminant chacun l'année avec une augmentation des exportations de plus de 33 % par rapport à l'année précédente.

La Direction de l'électronique a continué d'aider l'industrie grâce à une gamme étendue de mécanismes. Le programme d'aide à l'accroissement de la productivité au moyen de techniques (PAAPT), lancé au début de 1982, a fourni une aide financière visant à stimuler la mise au point et l'utilisation de techniques d'électronique de pointe dans les industries de la fabrication, de la transformation et des services au Canada. Deux nouveaux centres de micro-électronique (centres de technologie de pointe) ont ouvert leurs portes dans la région des Maritimes, portant à sept le nombre de ces centres au Canada. Les centres serviront de points centraux pour la diffusion de l'information sur la technologie de la micro-électronique et ses applications.

L'industrie de l'électronique participe toujours activement au programme de développement des marchés d'exportation (PDME). On a aidé de nombreuses petites et moyennes entreprises à trouver des marchés pour leurs produits à l'étranger et à y faire une percée.

Au cours de l'année, la direction a aidé des Canadiens à participer à un certain nombre de foires et de missions internationales clés. Les deux salons commerciaux les plus importants dans les sous-secteurs de l'informatique et de l'automatisation de bureau ont été la National Computer Conference de la Californie et le SICOB à Paris. Pour ce qui est des produits de consommation, les manufacturiers canadiens ont reçu une aide pour participer à la foire commerciale mondiale Domotechnica en République fédérale allemande.

On a également aidé l'industrie à commercialiser ses exportations en parrainant des missions commerciales dans des pays offrant de nombreux débouchés pour les produits canadiens.

#### **LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRANSPORT ROUTIER, MARITIME ET FERROVIAIRE**

##### **La Direction de l'automobile**

Malgré les sérieuses difficultés qu'a connues l'industrie canadienne de l'automobile, attribuables à la récession continue sur le marché américain clé et à une concurrence internationale acharnée, les constructeurs d'automobiles du Canada ont investi plus que jamais auparavant dans la construction d'usines et dans l'achat de matériel. A la fin de l'année financière, les ventes de véhicules ont repris après avoir atteint, en 1982, le niveau le plus bas enregistré depuis dix ans. Cette année-là, les fabricants d'automobiles ont considérablement réduit leurs stocks, les seuils de rentabilité ont été abaissés et l'industrie a entrepris le dernier trimestre de l'année financière avec un calendrier de production plus important qui comportait une diminution du nombre de travailleurs mis à pied.

Le ministère a envoyé une délégation au Japon afin d'amorcer, avec le gouvernement de ce pays, des discussions sur la coopération industrielle, tentant ainsi d'obtenir que les Japonais s'engagent à investir davantage au Canada et à confier à des fournisseurs canadiens la fabrication de leurs pièces. Les fonctionnaires du ministère ont poursuivi leurs discussions avec le Japon relativement aux restrictions à l'exportation. En août 1982, le gouvernement japonais a annoncé son intention de limiter à 63 000 ses exportations de voitures particulières

entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre 1982, portant ainsi à 153 000 le nombre de voitures exportées au cours de l'année civile. En février 1983, les gouvernements japonais et canadien ont conclu une entente provisoire en vertu de laquelle les exportations de voitures particulières japonaises seraient limitées à 79 000 au cours de la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 1983.

En décembre 1982, un groupe de travail du secteur privé sur l'industrie canadienne des véhicules et des pièces d'automobile a été créé. Le ministère y a participé d'office.

Le groupe de travail a été constitué pour étudier le développement et la position concurrentielle de l'industrie des manufacturiers canadiens d'automobiles et pour faire des recommandations en vue d'aider le gouvernement à déterminer des priorités et à formuler des politiques à l'appui des initiatives de l'industrie, contribuant ainsi à rendre le Canada plus compétitif à ce chapitre.

La direction générale a étudié les demandes d'aide qui lui ont été adressées aux termes du programme de fabrication de pièces d'automobile lancé l'année précédente dans le cadre du PAAIM.

La direction générale a fait la promotion des débouchés à l'exportation auprès des manufacturiers canadiens de pièces d'automobile et de véhicules et s'est efforcée de promouvoir les entreprises en coparticipation afin d'augmenter les exportations. Elle a également parrainé des missions commerciales et participé à des foires commerciales. Le programme de remise de droits de douane qu'elle administre a appuyé les efforts accomplis dans le secteur des pièces d'automobile.

A la suite des activités de promotion des investissements entreprises par la direction générale, la Toyota Motor Corporation a annoncé l'établissement d'une usine de roues d'automobiles en aluminium dans la zone industrielle de Tilbury Island en Colombie-Britannique. Cette usine constitue le premier investissement au Canada d'un manufacturier japonais de véhicules et représente une mise de fonds de 23 millions de dollars.

##### **La Direction du transport maritime, ferroviaire et urbain**

###### La Division des systèmes maritimes

Le niveau d'activité dans les industries océaniques a été stable. En effet, l'exploration s'est poursuivie dans la mer de Beaufort et au large des provinces de l'Atlantique. Toutefois,

L'industrie de la construction et de la réparation de navires a connu un ralentissement marqué, attribuable à la conjoncture mondiale, et les commandes ont graduellement diminué. Dans les chantiers maritimes, les mises à pied ont été nombreuses et souvent massives. Les manufacturiers de pièces de bateau ont également souffert de la diminution des commandes.

Le programme d'aide aux constructeurs de navires (PACN) se poursuit et des subventions sont offertes pour tous les navires terminés avant le 1<sup>er</sup> juillet 1985. Les nouvelles demandes ont été peu nombreuses en raison de l'absence de nouveaux contrats.

Une aide au développement de marchés a été accordée. Pour ce faire, on a organisé des stands nationaux à la Conférence sur la technologie off-shore qui a eu lieu à Houston, au Texas, à l'Offshore Northern Seas tenue à Stravanger, en Norvège, au Salon International de l'Océanologie organisé à Brighton, en Angleterre. Par ailleurs, on a tenu des stands d'information à un certain nombre d'autres foires internationales.

En ce qui concerne les retombées industrielles issues de l'approvisionnement gouvernemental, la direction a participé aux activités du bureau d'administration du programme créé pour l'acquisition de la frégate de patrouille canadienne en s'occupant de la gestion des retombées industrielles.

#### La Division du transport ferroviaire

Bien que la demande ait continué d'être faible au Canada dans le secteur de l'approvisionnement en matériel ferroviaire, le ministère a poursuivi ses efforts pour exploiter des marchés d'exportation. Des missions commerciales de visiteurs et de délégués ont été organisées ou subventionnées dans des marchés éventuels importants, et les demandes d'aide aux termes du PDME ont augmenté.

Entre autres succès commerciaux importants, citons les ventes financées par la SEE et l'ACDI en Indonésie et au Brésil (50 millions de dollars pour chaque pays). Des entreprises canadiennes sont passées près de décrocher un contrat de 477 millions de dollars pour des locomotives, une aide technique et de la construction en Algérie et un protocole bilatéral sur le transport ferroviaire est en cours. Des entreprises canadiennes ont également des chances de décrocher des contrats d'une valeur de 400 millions de dollars avec le Nigeria dans ce secteur.

A cet égard, le principal projet de recherche et de développement a été la mise au point de la

locomotive diesel Bombardier qui fait appel à la technologie de pointe. Ce projet de 54 millions de dollars, étalé sur sept ans et instauré dans le cadre du programme d'expansion des entreprises, se déroule selon le calendrier établi.

On a créé, de concert avec les bureaux régionaux, plusieurs projets de conception de matériel ferroviaire. On a notamment envisagé la possibilité de mettre au point une voiture de contrôle de l'état géométrique de la voie, du matériel plus efficace pour l'enlèvement de la neige, ainsi qu'une dégarnisseuse-cribleuse à haute vitesse et un nettoyeur de ballast.

Entre autres projets, la division a poursuivi son travail avec l'industrie et d'autres ministères au chapitre de l'électrification des chemins de fer. On a amorcé la construction d'une ligne de chemin de fer électrifiée en Colombie-Britannique et entrepris la fabrication de locomotives électriques.

Des plans ont été tracés en vue d'avoir recours au programme relatif à l'initiative du gouvernement en faveur du transport dans l'Ouest. Comme celui-ci complète très bien la solution du tarif du Pas du Nord-du-Corbeau, ce projet pourrait favoriser l'établissement de fournisseurs de matériel ferroviaire dans l'Ouest du Canada.

#### La Division du transport urbain

Les efforts déployés par les fabricants canadiens de matériel de transport urbain ont continué d'être très fructueux tant sur le marché intérieur qu'extérieur. Leur chiffre d'affaires, au cours de l'exercice, a atteint environ 2,3 milliards de dollars. La direction a continué de participer activement à la promotion des exportations en parrainant des foires commerciales et d'autres activités. Les exportateurs ont reçu de l'aide aux termes du PDME et le développement industriel a été favorisé grâce à l'aide accordée en vertu du PEE, notamment dans le cas de l'Ontario Bus Industries qui a décidé de mettre au point un autobus de dimensions réduites.

L'aide fournie par la direction en matière de commercialisation a nettement favorisé plusieurs percées importantes de l'industrie sur les marchés d'exportation. Les fabricants ont obtenu des commandes importantes de Detroit et de Chicago pour des voitures de métro et des autobus. En outre, le gouvernement fédéral a aidé la société Bombardier à décrocher un contrat de 700 millions de dollars pour la fabrication de voitures de métro destinées à la ville de New York. Il s'agit de la vente la plus importante réalisée par le Canada dans le domaine de la technologie des

réseaux de transport. Le ministère a joué un rôle clef en participant aux discussions qui ont permis à des entreprises canadiennes de présenter des soumissions en vue de fournir du matériel d'une valeur de plus de 500 millions de dollars pour le réseau de transport en commun de Singapour. Après une présélection, les entreprises canadiennes sont toujours dans la course.

#### LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA TECHNOLOGIE

Au cours de l'année, un Institut de recherche industriel (IRI), cinq centres de technologie de pointe (CIP) et trois associations de recherche industrielle (ARI) ont reçu des contributions dans le cadre du programme d'aide aux institutions du ministère. Ce programme a pour but d'encourager les universités, les organismes provinciaux de recherche et les groupes industriels à acquérir la capacité d'entreprendre des travaux de recherche et de développement pour l'industrie et de lui fournir des conseils et des services techniques. En 1982-1983, un nouveau CTP a été créé, l'Atlantic Coal Institute à l'université du Cap-Breton, et une nouvelle ARI, le Canadian Plastics Institute de Toronto. Ces derniers s'ajoutent aux sept IRI, aux six CTP et aux quatre ARI déjà créés dans le cadre du programme et qui sont actuellement financièrement autonomes, grâce aux revenus qu'ils tirent de la prestation de services à des entreprises industrielles et à d'autres clients.

Le ministère a, en outre, fourni une aide financière à deux centres d'innovation. L'un d'eux est affilié à l'université de Waterloo et l'autre à l'École polytechnique de Montréal. Ces centres évaluent des inventions, aident à la commercialisation de nouveaux produits et favorisent l'établissement de nouvelles entreprises axées sur la technologie.

Dans le cadre du programme d'études sur les innovations technologiques, des subventions ont été accordées à quinze chercheurs universitaires pour entreprendre des études dans des domaines tels que les techniques de gestion du transfert technologique dans la petite entreprise, la biotechnologie et les débouchés économiques qui s'offrent au Canada, ainsi que les obstacles à l'automatisation dans l'industrie manufacturière canadienne. Plusieurs études de cas détaillées portant sur des entreprises axées sur la technologie ont également été mises au point pour permettre de mieux comprendre la gestion de l'innovation technologique. Le ministère utilise les résultats de ces travaux pour élaborer des politiques, promouvoir l'innovation industrielle dans l'industrie canadienne, augmenter la

productivité et la compétitivité et mieux faire connaître aux facultés universitaires les besoins et les débouchés industriels actuels.

#### LE BUREAU DES RETOMBÉES INDUSTRIELLES ET RÉGIONALES

Le Bureau des retombées industrielles et régionales a été créé en vue d'aider les entreprises canadiennes à tirer pleinement parti des possibilités offertes par les grands projets réalisés au Canada. Le bureau a désigné comme étant prioritaires des projets d'une valeur globale de 100 milliards de dollars. Il a mis en application diverses méthodes qui permettront aux entreprises canadiennes de fabrication et de services qui sont concurrentielles d'accéder pleinement à ces projets et à d'autres.

Le bureau est chargé de la consultation et des échanges avec le secteur privé sur les questions industrielles et régionales liées aux grands projets. Il collabore étroitement avec les gouvernements provinciaux en ce qui a trait aux retombées industrielles et, par le truchement de l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada, conseille le gouvernement fédéral en ce qui touche les dispositions relatives aux retombées industrielles de la Loi sur le pétrole et le gaz naturel du Canada.

Le bureau consulte les propriétaires et les promoteurs de projets d'envergure pour que les entreprises canadiennes soient en mesure d'exploiter pleinement et équitablement les possibilités qu'offrent de tels projets. Il encourage les promoteurs des projets à établir des politiques d'achat conformes aux objectifs du gouvernement en matière de retombées industrielles et régionales et à mettre en place des structures organisationnelles convenables pour l'application de ces politiques. Il contribue à déterminer les secteurs où la capacité canadienne est la plus concurrentielle, ainsi que les secteurs méritant d'être mis en valeur par les promoteurs en raison du potentiel qu'ils représentent.

Le bureau fournit au Comité des retombées industrielles et régionales des mégaprojets des analyses et un soutien administratif. Composé de représentants des gouvernements provinciaux et territoriaux, et d'autres ministères fédéraux clefs, ce comité offre une tribune plus vaste pour la consultation avec les promoteurs des projets. Au cours de l'année, il a tenu quatorze réunions avec des promoteurs de travaux d'envergure. Les projets étudiés portaient notamment sur l'exploitation pétrolière et gazière dans la mer

de Beaufort, dans l'Extrême-Arctique et au large de la côte Est, ainsi que sur un projet de valorisation et un programme de production pétrolière conventionnel. Ces réunions, ainsi que de nombreuses rencontres officieuses entre les fonctionnaires du bureau et les promoteurs de grands projets, ont permis d'accroître les débouchés offerts aux fournisseurs canadiens. A l'instigation du bureau, un nombre croissant de promoteurs ont commencé à établir des politiques d'achat qui tiennent compte de la capacité de concurrence des firmes canadiennes.

#### LA DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

La Direction générale du développement des marchés est responsable, dans l'ensemble du ministère, de la commercialisation au Canada, et a également des responsabilités précises en matière de commercialisation dans le secteur des biens d'équipement et des biens industriels. La direction générale coordonne les initiatives du secteur et les initiatives du ministère dans les régions et entreprend des activités horizontales en vue d'augmenter la part du marché canadien occupée par l'industrie.

Afin de donner plus d'ampleur au programme Magasins à la canadienne, la direction générale y intégrera le programme des débouchés commerciaux canadiens qui aide le secteur privé à trouver des sources d'approvisionnement, et le programme des marchés institutionnels, qui fait connaître à l'industrie les débouchés qu'offrent les achats dans le secteur public (notamment dans les hôpitaux, les établissements d'enseignement, etc.), ainsi que d'autres activités ministérielles.

La direction générale fournit également des analyses d'importation par le truchement de la Division de l'analyse des importations (DAI) et des comparaisons intersociétés par sa Division de l'amélioration de la productivité (DAP). En 1982-1983, la direction générale a effectué 24 analyses portant sur des importations d'une valeur de plus de 300 millions de dollars. Des études de productivité ont été effectuées pour 200 entreprises dans dix secteurs différents. La direction générale exploite le Système de repérage des débouchés (SRD), qui possède des listes pour quelque 14 000 entreprises. Les délégués commerciaux en poste à l'étranger utilisent le service pour trouver des fournisseurs canadiens en mesure de tirer parti de débouchés à l'exportation. Les gouvernements provinciaux, les chambres de commerce et les entreprises privées

s'en servent également pour trouver des fournisseurs canadiens.

---

### BIENS DE CONSOMMATION, SERVICES ET TRANSFORMATION DES RICHESSES NATURELLES

---

Le groupe des biens de consommation, des services et de la transformation des richesses naturelles (GBCSTRN) comprend huit éléments de la structure organisationnelle du MIC :

- Direction générale de la transformation des richesses naturelles;
- Direction générale des produits chimiques;
- Direction générale de l'alimentation;
- Bureau des industries de services;
- Direction générale des textiles et des produits de consommation;
- Bureau de commercialisation des grains;
- Design Canada;
- Bureau des priorités du programme d'aide à l'adaptation de l'industrie de la main-d'œuvre (PAAIM).

A la fin de l'année financière, ces éléments ont été fusionnés dans une nouvelle structure organisationnelle composée de six directions générales :

- Industries de transformation des richesses naturelles (y compris les produits chimiques);
- Industries de services;
- Industries de l'alimentation et des produits de consommation;
- Bureau de l'adaptation industrielle (y compris les textiles, l'habillement et la chaussure, le design et le programme PAAIM);
- Politique, planification et analyse;
- Bureau de commercialisation des grains.

Le nombre des directions générales est passé à cinq le 4 mars 1983, date du transfert de la Direction générale de la commercialisation des grains au ministère des Affaires extérieures.

Dans les chapitres qui suivent, les activités de ces directions générales entreprises en 1982-1983 sont étudiées, à l'exception de la Direction générale de la politique, de la planification et de l'analyse qui était en cours d'organisation à la fin de l'exercice financier.

## LA DIRECTION GÉNÉRALE DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION DES RICHESSES NATURELLES

Cette direction générale regroupe les produits chimiques, les produits du bois, ainsi que les métaux et les minéraux. En 1982, les livraisons effectuées par les industries de transformation ont totalisé 68 milliards de dollars. Les exportations se sont chiffrées à 31 milliards de dollars et les importations à 15 milliards de dollars.

### La Direction des produits chimiques

#### Les matières plastiques, le caoutchouc et les produits chimiques spéciaux

Bien que la situation économique ait été défavorable en 1982-1983, la valeur des exportations des industries de résines synthétiques et de produits en matière plastique a augmenté de 3 % par rapport à l'année précédente. Les importations ont diminué de 8,5 %, de sorte que le déficit de la balance commerciale a été réduit de 144 millions de dollars ou de 11,5 %.

On a accordé une aide financière en vue d'établir un Institut canadien des plastiques chargé d'aider l'industrie des plastiques à se tenir au fait des progrès technologiques, à augmenter sa productivité et à continuer de créer beaucoup d'emplois.

#### Le pétrole et les produits chimiques industriels

Le groupe d'étude interministériel de l'industrie pétrochimique a terminé son rapport en octobre 1982. Par la suite, le gouvernement a annoncé qu'il offrirait une aide à court terme à deux producteurs de l'industrie pétrochimique, en attendant l'élaboration d'une politique à long terme pour l'industrie. Le ministre a nommé un groupe d'étude de l'industrie et de la main-d'œuvre chargé d'élaborer des recommandations pour une politique à long terme.

La Direction des produits chimiques a pris part aux réunions du groupe international d'étude du caoutchouc (GIEC), à l'intérieur duquel les producteurs et les consommateurs de caoutchouc naturel et synthétique peuvent échanger des renseignements. Le Canada est un producteur important de caoutchouc synthétique.

En tant que membre du conseil d'administration, la direction a continué de prendre part aux activités du Sulphur Development Institute of Canada (SUDIC), organisme à but non lucratif qui encourage la recherche sur de nouvelles utilisations du soufre.

### Les produits d'hygiène

La Conférence internationale sur la technologie du matériel médical dans les années 80, parrainée conjointement par le ministère, Santé et Bien-être social Canada et l'Association canadienne des fabricants de matériel médical, a eu lieu à Toronto en décembre 1982.

Dans le cadre du programme visant à assurer aux producteurs canadiens une plus grande part du marché intérieur, le ministère a organisé une exposition des produits d'hygiène fabriqués au Canada, laquelle exposition a été tenue en même temps que la conférence sur le matériel médical. Plus de cent compagnies ont présenté leurs produits fabriqués au pays. L'un des intérêts particuliers de cette exposition a été la présentation du matériel médical de pointe provenant de laboratoires d'hôpitaux, de centres biomédicaux et de laboratoires de recherche universitaires au Canada.

Au cours de l'année, la direction a organisé des expositions de produits d'hygiène canadiens à Trinité et au Centre canadien de commerce à Tôkyô.

### La Direction des métaux et minéraux

#### La transformation des métaux et minéraux

La division a participé au programme de travail de la stratégie concernant la fusion des métaux non ferreux proposé par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, sous l'orientation du groupe d'étude consultatif sur les fonderies de métaux non ferreux. Ce groupe était composé de représentants de l'industrie, de syndicats et de groupes intergouvernementaux.

La division a dirigé une délégation canadienne qui a assisté aux réunions du groupe international d'étude du plomb et du zinc pour discuter de la situation des marchés mondiaux de ces métaux; en outre, elle a assigné des représentants au sein des délégations canadiennes qui ont assisté aux réunions du Comité de la CNUCED sur le tungstène et la bauxite; elle y a fait fonction de conseiller en matière de commercialisation et de transformation supplémentaire.

La division a participé activement au développement des marchés à l'intention de l'industrie du charbon, qui a continué à s'étendre et à diversifier ses marchés en 1982-1983. Des produits provenant de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Nouvelle-Écosse ont été exportés dans 18 pays de l'Asie, de l'Amérique

latine et de l'Europe et les exportations ont atteint près de 1,2 milliard de dollars. Le charbon à coke représente encore près de 90 % des exportations; toutefois, les exportations de charbon thermique augmentent et un volume considérable, provenant de Vancouver, est maintenant exporté au Japon, en Corée, à Hong-kong et en Europe.

Au début de 1983, une étude du marché du charbon a été réalisée en Finlande, en Norvège, en Suède, en France, au Royaume-Uni et en Irlande. Un rapport important a ensuite été transmis aux représentants de l'industrie et des gouvernements.

### La sidérurgie

Au chapitre de la situation économique et des marchés, l'année 1982-1983 a été la pire que l'industrie de l'acier ait connue depuis plus de trente ans. Comme l'industrie a dû couper ses dépenses et rationaliser ses activités en prévision du ralentissement de la demande sur les marchés, la plupart des demandes d'aide ministérielle portaient sur des projets permettant d'offrir des prix plus concurrentiels et de mieux diversifier les produits. Certains de ces projets étaient axés sur des techniques de pointe, comme les générateurs d'arc au plasma et les nouvelles techniques de fabrication de l'acier, dont la mise au point pourrait prendre plusieurs années. Un projet, qui a permis à un fabricant canadien d'approvisionner les marchés d'exportation de matériel de défense, était en cours d'exécution au début de 1983-1984. La division a exploré les possibilités d'expansion des marchés et a notamment examiné deux demandes d'aide présentées par l'industrie afin d'effectuer des études de marché en vue d'accroître la capacité des régions d'exploiter les possibilités en matière de remplacement des importations ou d'exportation. La division a également entrepris des analyses de l'industrie et du marché, dont une étude de faisabilité préliminaire portant sur la fabrication de barres et de fils machine dans l'Ouest canadien.

La division a réglé un large éventail de questions portant sur les relations commerciales. Les importations d'acier négociées inéquitablement, dans de nombreux cas à des niveaux préjudiciables aux producteurs canadiens, ont donné lieu à de nombreuses enquêtes portant sur les mesures antidumping.

La division a continué de collaborer étroitement avec le groupe d'étude du Comité de l'acier de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et a assisté à un certain nombre

de réunions du comité où l'on a discuté des moyens d'enrayer la crise qui existe sur les marchés mondiaux de l'acier.

### Les produits en métal ouvré et les matériaux de construction

La division a dû faire face à un nombre croissant de problèmes d'ordre commercial au cours de l'exercice. Le secteur canadien des produits en métal ouvré a encore été touché par l'accroissement de la concurrence en raison de l'entrée des pays nouvellement industrialisés sur le marché des importations de ces produits. Au cours de l'exercice, les importations des pays de la ceinture du Pacifique ont gagné une plus grande part du marché canadien, tout particulièrement en ce qui concerne les produits de pointe reconnus qui se vendent en grande quantité.

En réponse aux demandes du secteur privé, la division a organisé des groupes d'étude spéciaux de l'industrie chargés de discuter de problèmes particuliers. Ces discussions ont donné lieu notamment à la prise de mesures antidumping, ainsi qu'à la décision d'appuyer le ministère des Finances pour ce qui est d'étendre la compétence des douanes canadiennes à la zone de 200 milles. Cette dernière initiative a permis de rendre les mégaprojets au large des côtes plus accessibles aux fabricants et aux fournisseurs canadiens. Aux États-Unis, principal marché d'exportation pour les produits en métal ouvré et les matériaux de construction, les obstacles au commerce ont causé d'autres difficultés aux fabricants canadiens : le programme à prix réduits, remis en vigueur par les États-Unis, a découragé les importateurs de câbles en acier inoxydable; le Surface Transportation Assistance Act a empêché les fabricants canadiens de produits en ciment et en acier de participer aux projets de construction d'autoroutes financés par le gouvernement américain.

L'industrie canadienne de fabrication de produits en métal s'est également préoccupée de la création d'organisations, telles que la U.S. Metal Working Fair Trade Coalition et la Trade Reform Action Coalition. La division a consulté les sociétés concernées en vue de recueillir leurs réactions relativement à ces problèmes.

En juin 1982, la division a publié un répertoire détaillé de l'industrie canadienne de la fonte de fer et de l'acier, intitulé Répertoire des fonderies canadiennes de métaux ferreux, en vue d'aider les agents préposés aux achats et les ingénieurs à trouver des fournisseurs canadiens pour répondre à leurs besoins.

La division a dirigé, en collaboration avec le ministère des Affaires extérieures, une mission chargée d'étudier le marché en Australie et en Nouvelle-Zélande pour un vaste éventail de produits en métal ouvré. La mission a permis de repérer un certain nombre de possibilités de vente et de coentreprise, lesquelles ont été transmises à quelque 150 entreprises canadiennes aux fins de suivi immédiat.

La division a fourni une aide sectorielle pour l'organisation de la Foire canadienne des produits de construction et de la quincaillerie à Trinité. Cette foire a permis aux entreprises canadiennes de présenter leurs nouveaux produits et de promouvoir ceux déjà connus.

### **La Direction des produits forestiers**

#### Les produits primaires du bois

La division administre conjointement avec le ministère de l'Expansion de la petite entreprise de la Colombie-Britannique et le Conseil des Industries forestières de la Colombie-Britannique, le programme coopératif d'expansion des marchés d'outre-mer. Le programme vise l'expansion des marchés d'outre-mer pour le bois de construction résineux, le contre-plaqué et les bardeaux du Canada. Les exportations canadiennes à l'étranger sont passées de 245 millions de dollars en 1970, soit avant la première étape du programme, à 1,4 milliard en 1980, pour tomber ensuite à 1,1 milliard en 1982. La contribution du gouvernement fédéral au programme pour 1982-1983 s'est chiffrée à 1,9 million de dollars.

L'enquête du Department of Commerce des États-Unis, axée sur les droits compensateurs et touchant les exportations canadiennes de bois de construction résineux, de contre-plaqué et de bardeaux dans ce pays, a constitué l'un des principaux problèmes auxquels l'industrie a eu à faire face. À cet égard, la division a collaboré étroitement avec les autres ministères fédéraux et provinciaux et les groupes industriels intéressés afin d'appuyer l'industrie lors de cette enquête. Le résultat a été positif puisque le Canada a vu l'accès à son principal marché pour ces produits se maintenir.

Au cours de l'exercice, la division a organisé et mené à terme un grand nombre d'activités de promotion commerciale. Deux missions, dont l'une formée de producteurs de bois résineux et l'autre de représentants de l'industrie du bois feuillu, ont rendu visite à de grands importateurs et consommateurs de l'Europe de l'Ouest en vue d'accroître les ventes sur ce marché important. Une mission d'acheteurs de matériaux de

construction de l'Islande est venue rencontrer des compagnies de l'Est canadien. Les activités susmentionnées ont suscité des ventes à l'exportation auprès de nouveaux acheteurs.

#### Les produits du bois manufacturés

Les fabricants canadiens de produits du bois ont continué de chercher des débouchés pour l'exportation de leurs produits, tout particulièrement sur les marchés des États-Unis et de l'Europe. La division a donc mis davantage l'accent sur les foires et les missions commerciales, ainsi que sur les demandes d'aide à la commercialisation présentées en vertu du PDME. La division a contribué à la promotion des produits du bois manufacturés lors de nombreuses expositions commerciales.

Malgré la grande importance accordée à la promotion des exportations, ces dernières ont diminué considérablement, passant d'un taux record de 450 millions de dollars en 1981 à environ 350 millions en 1982.

Certaines entreprises ont profité du faible niveau d'activité commerciale pour obtenir l'aide offerte en vertu du PEE afin de mettre au point de nouveaux produits et d'accroître l'efficacité de leurs activités. La division a appuyé de nombreux projets, dont le plus important a été l'élaboration d'une approche unique à la construction, au transport et à la mise en place de maisons préfabriquées.

L'ampleur des préoccupations mondiales touchant l'économie de l'énergie et la pénurie grandissante de bois ont amené les entrepreneurs à s'intéresser davantage à la technique canadienne de construction de maisons à charpente et à un large éventail de produits canadiens du bois manufacturés en vue de pénétrer de nouveaux marchés à l'étranger. À cet égard, la division a mené un certain nombre d'activités, en plus de celles déjà mentionnées, y compris une mission sur les fenêtres de bois provenant du Royaume-Uni et plusieurs missions sur les composantes de construction résidentielle provenant de la République fédérale allemande. Au chapitre de la coopération industrielle, la division a accueilli une mission composée de représentants d'organismes de normalisation et de recherche sur les produits du bois de sept pays de la Communauté économique européenne.

#### Les pâtes et papiers

La mise en oeuvre du programme fédéral-provincial de modernisation de l'industrie des pâtes et papiers s'est poursuivie en 1982-1983, mais à un

rythme ralenti, et certains projets ont été reportés à une date ultérieure; d'autres ont été mis en veilleuse ou annulés. Ces changements imprévus dans l'échelonnement des projets sont dus au fait que la diminution, à l'échelle mondiale, de la demande des produits de l'industrie des pâtes, des papiers et des cartons a occasionné une forte réduction de l'encaisse de l'industrie forestière canadienne. La Division des pâtes et papiers a entrepris une étude du programme aux termes de laquelle des mesures conjointes seront prises avec les provinces concernées en vue de faire face aux changements dans la situation économique. En outre, on a fait appel aux compétences de la division, en matière de technique et de commercialisation, pour l'étude et la mise en oeuvre de nouveaux grands projets d'expansion industrielle au Canada, dans les secteurs des produits primaires et secondaires (transformation) de l'industrie.

La division a continué de prendre part aux activités des comités internationaux de développement, chargés de promouvoir l'échange des connaissances techniques et de favoriser le commerce et les investissements entre les pays, notamment le Japon, l'OCDE, Cuba et le Conseil de coopération douanière, un organisme multinational.

Au cours de l'exercice, la division a continué de mettre l'accent sur les produits du papier transformés et sur les matériaux d'emballage et s'est efforcée d'accroître les exportations de ces produits. En outre, un groupe d'experts-conseils a terminé, au début de 1983, son rapport sur les possibilités d'exportation des matériaux d'emballage sur le marché de la Californie.

#### LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ALIMENTATION ET DES PRODUITS DE CONSOMMATION

Les industries des produits de consommation constituent un facteur économique important dans chaque province du Canada. La croissance des exportations revêt, depuis quelques années, de plus en plus d'importance d'autant plus que certains facteurs démographiques restreignent davantage la croissance dans certains secteurs. La direction s'efforce d'accroître les exportations ainsi que d'augmenter l'efficacité et la productivité des secteurs par le biais de la restructuration et de l'adaptation aux progrès technologiques en vue de maintenir et d'accroître leur compétitivité.

La direction a continué de promouvoir le PDME-Alimentation en tant qu'outil à l'expansion et à l'accroissement des marchés d'exportation des produits alimentaires et agricoles. La direction

a eu recours au programme d'expansion des entreprises pour continuer de combler les besoins des secteurs en matière d'expansion industrielle. Les activités ont porté notamment sur la mise au point des produits et procédés, l'accroissement de la productivité et la restructuration des entreprises. Ainsi, en raison de la situation critique des pêches sur la côte Est, un certain nombre de garanties de prêts ont été approuvées pour faciliter la restructuration des activités de transformation du poisson. De plus, la direction a aidé les sociétés en vertu du programme d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre.

#### Les produits végétaux

La division a eu recours, dans une très large mesure, au programme des projets de promotion du ministère des Affaires extérieures pour l'accroissement et l'expansion des marchés du maïs, des graines fourragères, des pommes de terre de semence et des aliments pour animaux.

La division a organisé une visite pour une mission de représentants de compagnies de semences du Japon en septembre 1982, afin de promouvoir le Canada en tant que fournisseur éventuel de maïs hybride hâtif. La division a également invité des délégations techniques de l'Espagne, de la Hongrie et de Panama, spécialisées dans les pommes de terre de semence. La mission a donc permis aux fournisseurs canadiens de pénétrer de nouveau le marché de Panama, après plusieurs années d'absence, d'accéder au marché hongrois, ainsi que de renforcer la présence canadienne en Espagne.

Un représentant de la division a assisté aux réunions annuelles de l'OCDE portant sur les semences. Ce dernier était accompagné des représentants de Secan, de l'Association canadienne des producteurs de semences et d'Agriculture Canada. Au même moment, des représentants canadiens ont rendu visite à plusieurs organismes agricoles de la CEE, afin de recueillir des renseignements sur les exigences en matière d'essai et de licence en ce qui concerne les variétés de semences, ainsi que de trouver des marchés éventuels pour les variétés canadiennes.

Le ministère a appuyé deux projets de promotion entrepris au Japon par les producteurs de farine de luzerne déshydratée de l'Ouest canadien. Dans le secteur des aliments composés, la division a organisé, en collaboration avec l'Association canadienne des industries de l'alimentation animale, une mission à l'intention d'acheteurs d'aliments pour animaux provenant du Mexique.

### Les produits d'origine animale

La promotion des exportations de bovins et de porcs de reproduction ainsi que de semences et d'embryons s'est poursuivie. Des expositions ont été organisées au Salon International de l'Agriculture, en France, aux expositions Royal Highland et Royal Agricultural, en Grande-Bretagne, ainsi qu'à l'exposition Royal Easter, en Australie. Des missions à destination et en provenance du sud-est des États-Unis ont donné lieu à des ventes d'animaux de reproduction. Enfin, de nombreux acheteurs de différents pays sont venus rencontrer des éleveurs et des exportateurs canadiens de bétail.

La division a coordonné des demandes d'acheteurs étrangers désireux de trouver des fournisseurs pour divers produits laitiers. Les ventes à l'exportation ont été maintenues à des niveaux élevés. Le ministère a continué d'explorer des marchés en vue de vendre du boeuf, du porc, des viandes transformées, des sous-produits de la viande, de la volaille et des produits connexes, de la viande de cheval, ainsi que des fourrures.

### Les produits des pêches

La division a coordonné la participation de l'industrie des pêches à un certain nombre de missions au Canada et à l'étranger, d'expositions commerciales et d'activités de promotion. Au nombre de ces activités, figuraient une mission sur le poisson saisi au Brésil; une mission d'acheteurs provenant de l'Australie, de l'Égypte, de la Grèce et du Nigeria; et la participation à la Saudi Food 83, au Salon International de l'Alimentation (SIAL), en France, à l'exposition de la National Restaurant Association (NRA) et à la Seafood 83, aux États-Unis.

Même si les exportations totales de produits canadiens des pêches ont augmenté, passant de 1,5 milliard de dollars en 1981 à un nouveau record de 1,6 milliard en 1982, l'industrie canadienne des pêches a fait face à de graves difficultés économiques. La division a grandement contribué au travail du groupe d'étude sur les pêches dans l'Atlantique, en participant aux réunions des comités du groupe et en préparant des exposés. La division a également participé à la restructuration financière des coopératives de commercialisation du poisson.

La division a mis sur pied une entreprise dirigée en vue d'exporter de grandes quantités de maquereau au Nigeria et dans d'autres pays africains, en collaboration avec des consortiums spécialisés dans les provinces de l'Atlantique. Cette initiative a permis de livrer une cargaison

de près de 2 000 tonnes de maquereau valant 1,5 million de dollars. La division a aidé, par le biais du programme PDME, à mettre au point un système de collecte logistique qui a permis d'accroître la transformation et l'exportation de cette espèce sous-exploitée.

### Les produits d'épicerie

Diverses campagnes publicitaires ont été organisées en Europe, aux États-Unis et au Japon et un nouveau concept de promotion des entreprises canadiennes a été mis en vigueur. Un appareil de traitement de texte AES a été installé sur le site des expositions commerciales en vue de fournir des listes d'entreprises canadiennes de transformation des aliments destinées aux importateurs intéressés. Deux délégations commerciales, au Japon et en France, utilisent ce système pour répondre aux demandes de renseignements.

Au cours de l'exercice, les activités de promotion axées sur le consommateur comprenaient des campagnes publicitaires dans les magasins. Ces initiatives de commercialisation collective ont été entreprises en collaboration avec la chaîne Seiyu (au Japon) et la chaîne Safeway (dans l'ouest des États-Unis) en vue de promouvoir les aliments transformés. Pour bien faire connaître les aliments transformés canadiens sur ces marchés internationaux, on a présenté du matériel de publicité sur les lieux de vente, ainsi que des échantillons de ces produits.

### Les articles de loisirs

L'industrie des articles de loisirs est toujours l'une des dernières à ressentir les effets de la récession économique et ces effets ne sont généralement pas aussi graves que dans le cas d'autres secteurs manufacturiers. Toutefois, en 1982, l'industrie a subi tout l'effet du ralentissement économique, et la valeur des expéditions en dollars courants a diminué de 1,6 % pour se chiffrer à 9,1 milliards de dollars. Les secteurs qui ont affiché les plus fortes baisses en 1982 sont les secteurs de l'enregistrement du son (baisse de 17 %) et les articles de sport (baisse de 11 %). Les secteurs des jouets, des jeux et de la production cinématographique ont enregistré une augmentation de 8 et de 7 % respectivement par rapport à 1981. Outre la production, le taux d'emplois de l'ensemble de l'industrie a baissé dans une proportion de 3 % pour s'établir à environ 142 000 personnes occupées. Selon les premiers indices relevés en 1983, le secteur commence à se remettre de la récession.

En raison des difficultés économiques, de nombreux fabricants d'articles de loisirs ont demandé une aide financière dans le cadre des programmes du ministère. Le secteur des imprimeries commerciales a été l'un des principaux bénéficiaires de l'aide accordée en vertu du programme de subventions au développement régional. En collaboration avec le ministère des Affaires extérieures, le ministère a parrainé un stand national à sept foires commerciales internationales dans quatre pays (États-Unis, Angleterre, République fédérale allemande et Italie) et a organisé trois expositions solos au Japon, ainsi que des missions d'acheteurs provenant des États-Unis, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

### Les meubles

En 1982, les expéditions de meubles ont totalisé 2,3 milliards de dollars, soit une baisse d'environ 16 % par rapport à 1981. Toutefois, les fabricants canadiens ont augmenté leur part du marché intérieur, car les importations de meubles ont diminué de 37 %, passant de 344 millions en 1981 à 250 millions en 1982. Les exportations ont augmenté de 9 %, passant de 279 millions de dollars à 306 millions au cours de la même période.

L'aide fournie dans le cadre des programmes de subventions du ministère a permis à un certain nombre de fabricants d'entreprendre des projets de restructuration, d'accroissement de la productivité et de conception de produits.

Avec l'aide du ministère, le secteur de l'ameublement commercial a participé à des expositions solos à Minneapolis, à Boston, à Seattle et à Atlanta. En 1982, les exportations de meubles de bureau ont atteint 166 millions de dollars, soit 35 % des expéditions manufacturières.

Des fabricants de meubles résidentiels ont, encore une fois, participé au Marché du meuble du Sud en Caroline du Nord. En outre, le ministère a poursuivi son programme en vue d'accroître les ventes dans la région métropolitaine de New York, en participant avec l'industrie au Marché du meuble de New York.

### LA DIRECTION GÉNÉRALE DES INDUSTRIES DE SERVICES

La Direction générale des industries de services est responsable de la coopération du ministère avec les entreprises canadiennes de services. Elle a participé à des activités touchant le commerce de gros et de détail, les services de

mise en marché, la construction, les énergies renouvelables, les bureaux de conseillers, ainsi que divers services de transport et de trafic.

### La Division des services de distribution

A la suite de la parution du Rapport du Comité consultatif des services de distribution, achevé en avril 1982, la division a entrepris la préparation des réponses du gouvernement fédéral aux 71 recommandations du rapport.

La division a accru ses efforts pour faire en sorte que les distributeurs canadiens pénétrant davantage les marchés internationaux. Elle a coordonné, avec la Cooperative Union of Canada, une étude en vue d'évaluer la possibilité d'utiliser le réseau international des coopératives pour ouvrir de nouveaux marchés internationaux à l'intention des coopératives canadiennes. L'étude comprenait des missions commerciales en Europe et dans le sud-est de l'Asie, des consultations avec les organisations membres et avec des ministères fédéraux.

En 1982, la division a assuré l'élaboration et l'essai d'un système de mesure de la productivité à l'intention des détaillants. Au début de 1983, la Direction générale des industries de services a engagé une entreprise d'experts-conseils pour élaborer une trousse d'information à distribuer aux détaillants qui désirent adopter le système.

### La Division de la construction

La Division de la construction a axé ses activités sur l'accroissement de la productivité et de l'efficacité des industries de la construction et sur leur rendement sur les marchés d'exploitation, ainsi que sur les services immobiliers et les sources d'énergie renouvelables. Elle a assuré un service de secrétariat et de soutien à temps plein pour les activités du Conseil pour l'expansion de l'industrie de la construction (CEIC), qui fournit des conseils au ministre.

Compte tenu des grands problèmes auxquels l'industrie du bâtiment doit faire face au cours des années 80 et après, le CEIC a formé un groupe d'étude qui devrait publier un rapport intitulé The Decade Ahead en 1983-1984.

La Division de la construction a appuyé les activités du CEIC, ce qui a donné lieu à la création du Comité interministériel de la construction non résidentielle. Le comité doit coordonner l'élaboration de la politique du gouvernement fédéral et la mise en œuvre des programmes qui pourraient influencer sur le rendement du secteur de la construction non résidentielle.

La division a élargi son programme de colloques sur l'accroissement de la productivité, lesquels ont été tenus dans dix villes canadiennes. Ces colloques visent l'amélioration des méthodes de gestion et de planification du processus de construction sur place.

La division a entrepris une étude du marché de la construction à Hong-kong, en Indonésie, à Singapour et en Thaïlande. Elle a également organisé une mission sur la coopération industrielle en provenance de la Suède; cette mission portait sur l'économie de l'énergie dans les processus de construction et industriels.

La division est le service de liaison du ministère en ce qui concerne les énergies renouvelables, tout particulièrement l'énergie solaire, et, à ce titre, elle a participé activement aux travaux du Comité interministériel des programmes d'énergie solaire ainsi qu'à une étude de l'industrie solaire menée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

#### **La Division des services de consultation**

La Division des services de consultation a collaboré avec des entreprises et des associations pour ce qui est de surmonter les difficultés touchant l'industrie et d'aider ces dernières dans le cadre des initiatives visant à accroître l'exportation des services de consultation.

Le Comité consultatif de l'industrie canadienne des ingénieurs-conseils a présenté au ministre des recommandations portant sur les sujets suivants : les débouchés intérieurs, les politiques et les méthodes d'acquisition, les débouchés en matière d'exportation, les possibilités offertes par les grands projets, la recherche et le développement, la régionalisation et le choix des localités, ainsi que l'effectif des ingénieurs. Pour préparer les réponses du gouvernement à ces recommandations, la division a tenu des consultations avec d'autres ministères fédéraux responsables de l'incidence de chaque recommandation sur le plan de la politique.

La division a effectué une étude des exportations selon un échantillon de 35 des entreprises d'ingénieurs-conseils les plus dynamiques sur le marché des exportations afin de déterminer la valeur annuelle des contrats de services de consultation, les secteurs et les régions concernés, les sources de financement ainsi que les retombées réelles et éventuelles.

Pour appuyer les initiatives des entreprises canadiennes auprès des organismes de prêt internationaux, la division a participé, avec des

représentants de l'Association des ingénieurs-conseils du Canada, à des réunions avec la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, à Washington, le PNUD, à New York, et la Banque africaine de développement, à Abidjan.

#### **La Division des services de transport**

La division a collaboré avec les particuliers et les sociétés qui s'occupent d'expédition ainsi qu'avec les associations industrielles pour tenter de résoudre certains problèmes relatifs aux transports et pour repérer de nouveaux débouchés.

##### Le transport maritime

La section a participé activement à des discussions à l'échelle interministérielle portant notamment sur l'établissement d'une marine marchande canadienne, la désignation d'une entreprise de transport nationale, une stratégie défensive de transport maritime ainsi que sur la Loi dérogatoire sur les conférences maritimes.

Le Répertoire des services de transport maritime a été tenu à jour et mis à la disposition des entreprises d'expédition. Le répertoire décrit 125 services de transport maritime à partir des ports canadiens vers les marchés d'exportation.

##### Le transport aérien

La section a continué à se montrer très attentive aux intérêts des voyageurs par affaires, des entreprises d'expédition et de l'industrie touristique, en participant au règlement d'un certain nombre de questions liées à la politique du transport aérien, y compris les négociations sur les services de transport aérien entre le Canada et les États-Unis, la politique relative au transporteur aérien intérieur, les services de l'ADAC entre Toronto, Montréal et Ottawa, et l'examen de la politique d'aviation civile internationale. En outre, la section a participé à l'élaboration d'un projet d'évaluation de la qualité des services de transport, dont le ministère se servira pour résoudre des questions de politique et de réglementation.

##### Les services de trafic

La section a fait valoir le point de vue des entreprises canadiennes d'expédition lors de la formulation d'un certain nombre de politiques et elle a contribué à l'expansion de l'industrie des services de trafic. Les initiatives qu'elle a prises concernaient notamment l'évaluation, aux fins de la fixation des droits de douane, des coûts de transport intérieur proposés par le

gouvernement américain, les nouveaux règlements du gouvernement fédéral sur le transport des matières dangereuses, l'élaboration d'une stratégie sectorielle sur l'industrie du transport des marchandises au Canada, le règlement de la question touchant les subventions au titre des tarifs de transport des marchandises dans les Maritimes, ainsi que la réalisation d'études des conséquences qu'aurait la ratification, par le Canada, de la Convention des Nations unies sur le transport multimodal international.

#### Le transport de surface

La section a participé à la supervision de la question du Tarif du Pas du Nord-du-Corbeau, et a également contribué à la résolution du moratoire concernant les licences imposées par les États-Unis aux transporteurs routiers canadiens. Le Comité interministériel du transport routier international a tenu la section au courant de l'entrée des transporteurs routiers américains sur le marché canadien.

#### Les maisons de commerce extérieur

La section a dirigé une mission sur les maisons de commerce extérieur dans le sud-est de l'Asie. Cette mission a permis de faire connaître les nouveaux marchés à certains participants, d'accroître les connaissances des autres ainsi que d'aider les participants à trouver des courtiers étrangers pour la distribution des biens de consommation et des biens industriels canadiens.

La section s'occupe également de la tenue du Répertoire des maisons de commerce canadiennes. Ce répertoire est distribué aux gens d'affaires et au public en vue d'attirer l'attention sur le secteur des maisons de commerce extérieur.

#### Le franchisage

Les activités de franchisage ont été axées sur la distribution de deux brochures d'information intitulées : l'Expansion de votre commerce par le franchisage et Documentation pour colloque sur l'achat d'une franchise, ainsi que sur la publication d'un rapport statistique sur les activités de franchisage au Canada de 1976 à 1981.

### **LE BUREAU DE L'ADAPTATION INDUSTRIELLE**

#### **La Direction du textile, du vêtement et de la chaussure**

Dans le cadre de la politique annoncée en 1981 pour les industries canadiennes du textile, de l'habillement, de la chaussure et de la tannerie,

la direction a continué d'appuyer la restructuration et la modernisation des industries, de réduire la dépendance des collectivités à l'égard de ces industries et d'aider les travailleurs qui sont touchés de façon à ce que le gouvernement n'ait pas à renouveler les mesures de protection spéciales.

La direction a contribué au renouvellement d'ententes bilatérales avec des pays à faibles coûts de production et à commerce nationalisé, a aidé les divers secteurs à repérer et à exploiter des débouchés sur les marchés national et internationaux, a conseillé l'Office canadien pour un renouveau industriel (OCRI) relativement à l'aide à l'adaptation industrielle, a collaboré avec les ministères concernés en ce qui a trait aux questions liées aux faibles coûts de production et aux importations, et a assuré la liaison avec l'industrie et les organisations privées.

#### Le textile

La situation du marché s'est aggravée en 1982, ce qui a entraîné d'autres réductions sur le plan des activités, de l'emploi et de la rentabilité. Ce n'est qu'au cours du dernier trimestre de 1982 que l'on a remarqué une tendance à la hausse, tout particulièrement dans le secteur des fournitures de maisons. La valeur totale du marché des textiles a atteint près de 6 milliards de dollars en 1982, soit une baisse de 15 % en termes monétaires par rapport à 1981. Les expéditions et les exportations ont diminué de 14 et de 9 % respectivement. Le taux d'emploi a baissé de 15,8 % en 1982 pour se fixer à 62 800 personnes occupées.

Après l'annonce de la nouvelle politique gouvernementale pour les secteurs du textile et de l'habillement, des ententes en vue de restreindre les importations de certains produits textiles primaires devraient être négociées aussitôt que possible avec 12 fournisseurs à faibles coûts de production ou à commerce nationalisé. En 1982-1983, la direction a contribué à la négociation d'ententes bilatérales avec l'Uruguay (filés de laine peignée) et avec le Brésil (fils d'acrylique). La direction a évalué les demandes d'aide financière que 75 entreprises du secteur du textile ont présenté à l'OCRI en 1982. Cette dernière a également étudié des mesures antidumping concernant les cordes de polypropylène et de nylon, les ficelles de bottelage synthétiques et les tissus de filaments de polyester servant à la fabrication de vêtements, et elle a évalué l'incidence à court et à moyen termes de ces mesures sur l'industrie et le marché.

### Le vêtement

Le produit intérieur réel a diminué de 15,3 % dans l'industrie du vêtement et de 9 % dans le secteur du tricot en 1982. Les dépenses à la consommation liées à l'habillement sont demeurées assez stables, mais leur pourcentage par rapport à l'ensemble des dépenses à la consommation a quelque peu diminué. L'emploi a également été touché, accusant une baisse par rapport à 1981 de 14,8 % dans l'habillement et de 10,2 % dans le secteur du tricot. Le taux d'utilisation de la capacité est tombé à 70 %, soit le plus bas niveau depuis les six dernières années. Les importations ont augmenté de 5,2 % en 1982 et de 13 % au cours des trois premiers mois de 1983. En revanche, les exportations ont diminué de 8,6 % en 1982 par rapport à l'année précédente. Une certaine amélioration s'est produite en 1983, l'indice du produit intérieur réel ayant augmenté de 8,2 % dans l'habillement et de 7,9 % dans le secteur du tricot au cours du premier trimestre. Le taux d'emploi a augmenté légèrement et un nombre moins élevé de travailleurs ont participé au programme fédéral de partage d'emploi par rapport à la même période en 1982.

La direction a continué de fournir à l'OCRl des études du marché et de l'industrie afin de l'aider à évaluer les demandes d'aide. En 1982, 124 entreprises de l'industrie de l'habillement ont présenté une demande d'aide. Lors de la renégociation d'ententes bilatérales avec les pays à faibles coûts de production et à commerce nationalisé, la direction a fourni aux équipes de négociation un aperçu détaillé de chaque secteur et des évaluations quant aux tendances des marchés; elle a également participé à ces négociations. En 1982-1983 des ententes ont été conclues avec l'Inde, Singapour, le Pakistan, la Hongrie et la Tchécoslovaquie.

Dans son effort constant pour augmenter la participation de l'industrie sur les marchés d'exportation et pour stimuler son intérêt à cet égard, la direction a contribué à l'organisation de foires commerciales et au recrutement d'exposants pour plusieurs expositions Internationales axées sur les exportations.

### Les chaussures autres qu'en caoutchouc

En 1982, le marché apparent de la chaussure a accusé une baisse de 11,8 % et la part du marché que détient l'industrie est passée de 42 % en 1981 à 40 %. L'industrie de la chaussure a produit 34,1 millions de paires de chaussures, soit une diminution de 15,5 % par rapport à l'année précédente. Le taux d'emploi a diminué de 14 %.

Tous les secteurs ont accusé une baisse. Seules les exportations ont augmenté en 1982, et ce, dans une proportion de 12 %, presque entièrement grâce aux exportations de chaussures spéciales et de chaussures d'athlétisme.

En 1982, la direction a évalué les demandes d'aide présentées à l'OCRl par 31 entreprises du secteur de la chaussure et de la tannerie. Pour venir en aide à l'industrie nationale de la chaussure en cuir, le gouvernement a imposé, en juillet 1982, des contingents à l'importation sur les chaussures en cuir, y compris les chaussures en vinyle, en provenance de tous les pays. Les contingents imposés en 1983 pour les importations de chaussures en cuir s'élevaient à 11,4 millions de paires et celui imposé pour les chaussures autres qu'en cuir, y compris les chaussures en toile, est de 35,1 millions de paires; les deux contingents doivent prendre fin le 30 novembre 1984. La direction a participé à des négociations de mesures de compensation avec la CEE et les États-Unis relativement à l'imposition de ces contingents.

### **DESIGN CANADA**

Design Canada, qui est chargé de promouvoir l'amélioration de l'esthétique industrielle au sein de l'industrie canadienne, a pour objectif de satisfaire aux exigences du Conseil national de l'esthétique industrielle et de mettre en oeuvre les programmes du ministère. Voici quelques-unes de ses activités :

- subventionner les entreprises, par le biais d'accords relatifs au partage des coûts avec les provinces, dans le cadre du programme de gestion de la mise au point des produits (PGMPP);
- organiser des colloques sur l'esthétique industrielle à l'intention des dessinateurs et des entreprises;
- offrir aux entreprises des services de consultation dans le domaine de l'esthétique industrielle; et,
- administrer un programme de bourses d'études afin d'accroître la qualité de l'esthétique industrielle au Canada.

Le service de consultation en esthétique industrielle s'occupe de cas liés à des programmes ministériels, répond aux demandes de renseignements de l'industrie, aide d'autres ministères et collabore avec les spécialistes en esthétique industrielle.

Douze bourses d'études, totalisant 155 850 \$, ont été accordées à des étudiants dans le domaine de la création industrielle, de la décoration intérieure et des arts graphiques pour leur permettre de poursuivre leurs études dans des universités canadiennes et étrangères.

La remise des Prix Design Canada de 1983 a eu lieu à Ottawa, le 2 juin 1983. Au total, 125 présentations ont été reçues, et ce, jusqu'à la mi-janvier 1983. Les présentations ont été ensuite évaluées. A la fin de février, le jury a établi la liste des dix-neuf lauréats.

Une conférence au sujet de l'incidence des nouvelles techniques sur la productivité et la mise au point des produits a été tenue à Vancouver; 350 représentants de sociétés ont participé à cet événement de deux jours.

Le Conseil national de l'esthétique industrielle a tenu trois réunions statutaires et un certain nombre de réunions de comités portant sur divers sujets tel l'enseignement.

Le Conseil national de l'esthétique industrielle, en collaboration avec l'industrie, a lancé un Concours national de design auquel ont participé 200 dessinateurs de par tout le Canada. Les noms des lauréats seront annoncés en juin 1984.

#### **Le programme d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre**

Ce programme vise à alléger la détresse des collectivités canadiennes en proie aux bouleversements majeurs et permanents que connaissent les industries et aux licenciements subséquents de travailleurs dans la région visée. Le programme a deux composantes : le programme d'adaptation industrielle axée sur les collectivités (PAIC) incite les entreprises à entreprendre des projets d'immobilisations viables pour venir en aide à des collectivités canadiennes désignées qui sont touchées par de sérieux bouleversements industriels; et, le programme d'aide à la réorganisation de certaines industries (PARCI) offre de l'aide à deux secteurs industriels, les pièces d'automobile et les gros appareils ménagers, et aide les petites et moyennes entreprises de ces secteurs à entreprendre des projets viables de création d'emplois. Les collectivités et les industries sont désignées pour une période limitée.

En vertu du programme d'adaptation industrielle axée sur les collectivités, 12 collectivités de différentes régions du pays ont été désignées admissibles à l'aide fédérale. La période d'admissibilité de quatre des collectivités a pris

fin au cours de l'exercice; huit collectivités sont encore admissibles aux prestations offertes dans le cadre du programme. Pendant l'exercice, 40,6 millions de dollars ont été répartis entre les 112 projets approuvés. Dans le cadre du programme d'aide à la réorganisation de certaines industries, 47 projets ont été approuvés.

#### **LE BUREAU DE LA COMMERCIALISATION DES CÉRÉALES**

Les grandes cultures, la forte concurrence à l'échelle mondiale et l'accroissement de l'efficacité du réseau canadien de manutention et de transport ont été des faits marquants au cours de l'exercice pour le secteur des céréales et des graines oléagineuses. Les exportations des principales céréales et graines oléagineuses ainsi que de leurs produits sont passées de 6,1 milliards de dollars en 1981 à 6,3 milliards en 1982.

Ces exportations ont atteint les niveaux suivants en 1982 :

- blé : 19,2 millions de tonnes (4,3 milliards de dollars);
- orge : 5,7 millions de tonnes (886 millions de dollars);
- maïs : 715 000 tonnes (113 millions de dollars);
- seigle : 451 000 tonnes (72 millions de dollars);
- avoine : 82 000 tonnes (16 millions de dollars);
- farine de blé : 308 000 tonnes (évaluées à 110 millions de dollars); et,
- principaux oléagineux et produits : 2,3 millions de tonnes (évaluées à 800 millions de dollars).

Le volume total des exportations de ces produits a donc augmenté de près de 14 % par rapport à 1981.

Le bureau a parrainé cinq missions de visiteurs et trois colloques techniques dans des pays qui sont actuellement importateurs ou qui pourraient le devenir. Il a fourni de l'information aux entreprises canadiennes qui envisagent de visiter des pays susceptibles d'importer leurs produits. L'une des principales réalisations au cours de l'exercice a été la signature d'une entente à long terme entre le Canada et le Brésil pour la vente de blé dont le volume variera entre 3 et 4,5 millions de tonnes entre janvier 1983 et décembre 1985. Plus d'un tiers des exportations de blé, ainsi qu'une grande partie des ventes d'orge, a été réalisé grâce au programme des ventes de blé à crédit administré par le bureau. Pour maintenir la coopération avec les exportateurs, des pourparlers ont été entamés avec

les principaux pays exportateurs de céréales en vue d'examiner l'évolution du commerce international.

La capacité de broyage du canola s'est encore accrue grâce à l'ouverture, au milieu de 1982, d'une nouvelle usine au Manitoba pouvant broyer 600 tonnes de canola par jour. Une nouvelle usine, ayant la même capacité, devrait être mise en exploitation en Ontario au milieu de 1983. En outre, une nouvelle installation de traitement, qui sera construite en Alberta, fournira 320 000 tonnes de ce produit à l'industrie. L'installation devrait commencer ses activités de traitement à l'automne de 1984. Environ 2 millions de tonnes de graines oléagineuses ont été broyées en 1982.

Les paiements anticipés versés aux producteurs dans le cadre du programme des paiements anticipés pour le grain des Prairies, se sont chiffrés à 309 millions de dollars, soit une légère diminution par rapport au niveau record atteint l'année précédente. En raison de cette réduction et de la baisse des taux d'intérêt, les coûts en intérêts absorbés par l'État ont diminué de 1,1 million de dollars pour se fixer à 11,6 millions.

Au cours de l'exercice, l'usine pilote POS (protéines, huiles et amidon) a atteint son plus haut niveau d'activité depuis sa création. Un certain nombre de projets offrant de grandes possibilités sur le plan commercial ont été menés à bien. Des négociations ont été entreprises avec une importante firme alimentaire en vue d'utiliser, selon un régime de redevances, l'un des dérivés pouvant entrer dans la composition d'aliments diététiques.

Pendant l'exercice, l'Institut International du Canada pour le grain a offert 13 cours dont sept s'adressaient à des participants étrangers et six à des Canadiens. Depuis 1971, des représentants de plus de 70 pays ont participé à des programmes internationaux conçus et exécutés dans le cadre des plans canadiens d'expansion des marchés de l'industrie des céréales et des graines oléagineuses. L'Institut est financé conjointement par le MIC-MEER et la Commission canadienne du blé.

Le Bureau de la commercialisation des céréales a parrainé des missions sur les oléagineux provenant du Japon, du Venezuela, de l'Inde et de la Yougoslavie, ainsi que des colloques techniques qui ont été tenus au Venezuela, en Norvège et en République fédérale allemande. Les consultations annuelles entre le Canada et le Japon ont eu lieu à Winnipeg. Le Canada a entrepris la deuxième

partie du marché concernant la vente d'huile de canola à l'Algérie et doit y livrer entre 70 000 et 100 000 tonnes d'huile de canola en 1983. C'est grâce aux efforts de promotion commerciale et aux colloques techniques dirigés par le bureau que ce contrat a pu être ratifié.

L'Administration chargée de la stabilisation concernant le grain de l'Ouest a signalé que les recettes brutes des ventes de céréales des Prairies, admissibles pour l'année civile 1982, ont totalisé 5,9 milliards de dollars, soit près de 350 millions de moins que l'année précédente. Toutefois, même si les recettes brutes et l'avoir net ont été moins élevés, les rentrées de caisse en 1982 ont été plus élevées que la moyenne des nouvelles rentrées de caisse des cinq dernières années. De ce fait, aucun versement n'a été effectué à même le Fonds de stabilisation en 1982. Le ministère a contribué au Fonds dans une proportion de 4 % des recettes brutes des producteurs qui sont imposées, conformément à la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest.

Compte tenu des changements prévus dans les tarifs de transport en vertu du projet de loi C-155, le programme visant à aider l'industrie de la transformation du canola de l'Ouest canadien en ce qui concerne les tarifs de transport n'a pas été prolongé après son expiration le 31 mars 1983. Depuis 1976, le gouvernement y affectait 3 millions de dollars par an.

L'aide accordée en vertu du programme de développement des marchés d'exportation (PDME) a été axée sur la promotion commerciale et l'expansion des marchés dans le cadre de divers projets portant sur les oléagineux, y compris une campagne de promotion des huiles alimentaires, une mission de producteurs de canola au Japon et la participation à une foire commerciale en Algérie.

---

## LA POLITIQUE RÉGIONALE ET INDUSTRIELLE

---

Le mandat de ce secteur consiste à élaborer et à formuler des recommandations de politique ainsi qu'à développer des compétences spécialisées en analyse et politique dans les domaines de la petite entreprise et des renseignements économiques, des recherches futures, de la planification stratégique, de l'incidence des politiques commerciales sur l'industrie et des relations avec les autres ministères sur des questions économiques.

Il y a deux secteurs, soit une Direction de la politique de développement industriel et une Direction de la politique commerciale, industrielle et régionale.

#### **LA DIRECTION DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL**

La principale initiative de cette direction fut d'élaborer le nouveau programme de développement industriel et régional. En plus de l'élaboration du programme même, la direction a contribué largement à la formulation d'un indice de développement qui servira d'un point de départ objectif et équitable pour déterminer les niveaux d'aide aux termes du programme selon la situation géographique.

En se fondant sur le niveau de chômage et de revenu par personne dans chaque district de recensement et sur la capacité fiscale des provinces, l'indice permet de déterminer les divers niveaux d'aide dans les régions du pays. Cet indice sera tenu par la Direction de la politique de développement industriel et mis à jour annuellement.

Les responsabilités courantes de la direction en matière de politique comprennent : la préparation et l'analyse des indices d'utilisation de la capacité industrielle, l'enquête semestrielle sur les investissements commerciaux et l'enquête annuelle sur les filiales à propriété étrangère.

Les autres travaux dans le secteur de l'analyse des coûts et avantages comprenaient l'achèvement de l'étude sur le projet Manfor, de même qu'une analyse des coûts et des avantages pour un projet proposé de pâtes et papiers dans le nord du Manitoba. De même, on a poursuivi des travaux relatifs à la préparation d'un manuel complet portant sur l'examen de l'évaluation.

En 1982-1983, on a entrepris des travaux à l'appui d'une proposition visant à mettre sur pied un centre de productivité. De même, on a élaboré une proposition touchant la reconnaissance des réalisations exceptionnelles dans les domaines du design, de la productivité et de l'innovation, et on a contribué grandement aux travaux qui ont amené la redéfinition du rôle et du mandat de la Banque fédérale de développement.

#### **LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLITIQUE COMMERCIALE, INDUSTRIELLE ET RÉGIONALE**

La Direction générale comprend quatre directions.

**La Direction de l'élaboration et de l'analyse de la politique industrielle** évalue l'incidence,

sur le développement industriel et régional, des diverses questions de politique d'exportation et d'importation et fait en sorte que l'on tienne compte des perspectives industrielles sectorielles dans la formulation de la politique commerciale du gouvernement. La direction se voit confier un rôle de coordination en ce qui touche la prise de position du ministère face aux intérêts sectoriels et régionaux.

Au cours de l'année, les questions de politique commerciale ont été aussi nombreuses que variées. La direction a travaillé avec le ministère des Affaires extérieures à l'élaboration de la " Politique commerciale du Canada pour les années 80 " et de plusieurs autres questions commerciales bilatérales et multilatérales. En vue de mener à bien son mandat, la direction s'occupe au jour le jour des questions commerciales qui surgissent dans les autres ministères et sur la scène internationale, notamment le GATT et l'OCDE. L'orientation de projets de la direction comporte actuellement une analyse des relations entre le développement régional et le commerce, de même que la participation à l'étude sur l'éventualité du libre-échange sectoriel entre le Canada et les États-Unis et sur l'éventualité de zones de libre-échange.

**La Direction de l'élaboration et de l'analyse de la politique industrielle et régionale** a fait porter ses efforts sur l'exercice de planification ministérielle, contribuant à élaborer une politique de développement industriel, nationale et régionale en consultation avec les bureaux régionaux du ministère et les directions du secteur de l'industrie. La direction a procédé à une analyse de la désignation régionale des programmes ministériels et a contribué à la formulation de l'indice de développement. De plus, elle a servi comme source régionale de renseignements et elle a fourni des données régionales sur une vaste gamme de questions de politique au sein du ministère.

**La Direction de la politique d'adaptation industrielle et de l'analyse des structures** s'est chargée de maintenir le modèle économétrique du ministère (CEMSA) et a préparé un bon nombre de projections économiques à moyen terme qui ont servi au processus de planification du ministère comme base de travail pour calculer l'incidence des politiques et comme apport aux prévisions professionnelles effectuées par la Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration. On a consacré beaucoup de travail à l'évaluation des mesures découlant de la politique d'adaptation industrielle, tant sur le plan national qu'international, en vue de faciliter l'adaptation industrielle future dans l'économie canadienne.

**La Direction des analyses économiques à court terme** fournit des conseils et des services d'analyse de la situation actuelle et à court terme de l'économie canadienne; elle l'étudie aussi en fonction de l'économie des États-Unis et de celle de ses principaux partenaires commerciaux au sein de l'OCDE. Ce travail comprenait l'évaluation analytique des développements historiques et des perspectives à court terme pour la consommation personnelle, les investissements commerciaux, les dépenses gouvernementales et les initiatives de programme, de même que le rendement commercial des marchandises.

La direction a également effectué des évaluations analytiques portant sur la position concurrentielle du Canada, la position commerciale des marchandises et la position de la balance des paiements par rapport à nos principaux marchés, en particulier les États-Unis et les pays côtiers du Pacifique. Pour ce qui est des développements régionaux, la direction a coordonné les efforts ou perspectives et les prévisions économiques provinciales, en plus de mettre sur pied des rapports périodiques de la conjoncture économique provinciale, eu égard aux programmes ministériels.

#### **Le Secrétariat de la petite entreprise**

**La Direction de la politique d'expansion de la petite entreprise** a collaboré à l'élaboration de diverses initiatives nationales visant à améliorer les perspectives et le climat économique dans le secteur des affaires. Cela comprend la subvention aux investissements des petites entreprises annoncée dans le budget de juin 1982, de même que la prolongation jusqu'en décembre 1983 des obligations des petites entreprises, annoncée dans le discours du ministre des Finances en octobre 1982.

Le secrétariat a identifié et analysé les questions clefs auxquelles font face les petites et les moyennes entreprises et a fait connaître la perspective de la petite entreprise sur les exercices de politique du MIC-MEER et des autres ministères. Le secrétariat a représenté le gouvernement canadien à la Conférence internationale sur la politique relative à la petite entreprise, laquelle s'est tenue à Osaka, au Japon, en janvier 1983.

Le secrétariat a publié trois études sur les circonstances entourant l'insolvabilité des entreprises, y compris les facteurs menant à la faillite, ainsi qu'une comparaison du cadre législatif relatif à la faillite au Canada et aux États-Unis. On a également appuyé l'Institut de technologie de la Colombie-Britannique qui

préparait un guide sur le marché de l'exportation, lequel est destiné aux petites entreprises.

**La Direction des opérations** a assuré au ministre le soutien du Comité consultatif de la petite entreprise qui a été établi en septembre 1982. Ce comité regroupe 22 représentants de la petite entreprise, des banques, des universités, des associations et d'autres domaines de compétence.

Aux termes du programme d'excellence dans la gestion de la petite entreprise, administré par la Direction des opérations, 58 propositions d'aide ont été recommandées et approuvées ensuite par le groupe consultatif. Les propositions approuvées totalisaient 416 850 \$ et visaient l'élaboration de matériel didactique, la recherche et les bourses d'études.

**Le Bureau de défense** a organisé des réunions avec les 16 membres du Comité interministériel de la petite entreprise, et leur a fourni le soutien nécessaire.

Les relations entre le gouvernement et les fournisseurs de la petite entreprise se sont améliorées grâce à l'introduction d'une politique de paiement rapide qui s'applique à tous les fournisseurs du gouvernement. Le secrétariat a travaillé de concert avec le Bureau du contrôleur général lors de la conception et de la mise en oeuvre de la politique, laquelle exige que les ministères gouvernementaux paient leurs fournisseurs dans les trente jours suivant l'exécution du contrat ou qu'ils paient des intérêts sur les comptes en souffrance.

---

## **LES PROGRAMMES RÉGIONAUX ET INDUSTRIELS**

---

### **LA DIRECTION GÉNÉRALE DES PROGRAMMES**

La Direction générale des programmes est chargée de la gestion et de l'administration générales des principaux programmes industriels financés par le ministère, dont les prêts, les assurances-prêts, les subventions et les contributions. Elle administre, en outre, la Loi sur les prêts aux petites entreprises, en vertu de laquelle des prêts garantis sont consentis par des prêteurs du secteur privé désignés afin d'aider les petites entreprises commerciales. L'aide financière offerte par le ministère, sous forme de prêts, de subventions et de garanties de prêts, a continué de représenter un facteur essentiel de la stimulation et de l'expansion commerciale des

industries canadiennes de la fabrication et des services en 1982-1983.

La direction générale a participé à un certain nombre d'activités destinées à faciliter l'octroi d'aide à l'industrie. Les discussions visant à consolider davantage les programmes actuels se sont poursuivies et des progrès notables ont été accomplis dans l'élaboration de méthodes permettant d'établir les priorités des projets d'envergure. Enfin, la direction a élaboré une meilleure voie hiérarchique en vue d'arriver à gérer plus efficacement les budgets des programmes.

On a eu recours à des techniques de prévision améliorées et l'on a intensifié la vérification administrative des engagements pris aux termes de programmes pluriannuels. Les méthodes de mise en oeuvre des programmes ont été rationalisées afin d'augmenter l'efficacité du traitement des dossiers et la rapidité des versements.

Les sections suivantes offrent un résumé des activités menées dans le cadre des principaux programmes administrés par le ministère au cours de l'exercice financier 1982-1983.

#### Le programme d'expansion des entreprises

Le programme d'expansion des entreprises (PEE) aide les entreprises de fabrication et de transformation à devenir plus rentables et plus concurrentielles à l'échelle internationale. Ce programme d'aide prévoit le partage des coûts du projet ou permet de garantir, en dernier ressort, les prêts à terme. En 1982-1983, 104 garanties de prêts destinées à favoriser l'adaptation des entreprises (voir tableau 1) d'une valeur de 104,1 millions de dollars ont été autorisées, ce qui devrait contribuer à créer ou à maintenir quelque 4 550 emplois au cours des cinq prochaines années.

Tableau 1

**Garanties de prêts autorisées  
au titre de l'adaptation des entreprises,  
par province et territoire, 1982-1983**

	Nombre de projets	Montant (en millions de \$)
Terre-Neuve	1	0,1
Ile-du-Prince- Édouard	2	0,4
Nouvelle-Écosse	16	27,0
Nouveau-Brunswick	6	7,4
Québec	19	18,0
Ontario	34	44,3
Manitoba	10	1,4
Saskatchewan	-	-
Alberta	2	0,2
Colombie- Britannique	14	5,3
Yukon	-	-
Territoires du Nord-Ouest	-	-
<b>Total</b>	<b>104</b>	<b>104,1</b>

De plus, des contributions d'une valeur de 99,1 millions de dollars ont été autorisées pour acquitter les coûts de 568 projets d'innovation et de mise au point de produits dans des industries comme la machinerie, l'électronique, les pièces de navire, les véhicules à moteur, les composants du bâtiment et le textile (tableau 2). Les totaux ci-dessus incluent 149 projets AAPT (aide à la productivité au moyen de techniques) d'une valeur autorisée de 26 millions de dollars. Ce programme vise l'accroissement de la productivité dans l'industrie canadienne en encourageant l'utilisation de procédés et de nouvelles techniques de production et de conception tribuaires de l'électronique et l'utilisation de la micro-électronique pour améliorer la qualité et créer de nouveaux produits.

Tableau 2

**Contributions autorisées  
au titre de l'innovation  
dans le cadre du  
programme d'expansion des entreprises  
par province et territoire, 1982-1983**

	Nombre de projets	Montant (en millions de \$)
Terre-Neuve	6	0,2
Ile-du-Prince- Édouard	5	0,4
Nouvelle-Écosse	19	1,0
Nouveau-Brunswick	10	0,8
Québec	272	22,2
Ontario	130	40,8
Manitoba	53	2,7
Saskatchewan	19	1,5
Alberta	23	2,6
Colombie- Britannique	31	26,9
Yukon	-	-
Territoires du Nord-Ouest	-	-
<b>Total</b>	<b>568</b>	<b>99,1</b>

On prévoit que les projets de contribution aux termes du PEE susciteront des ventes de 4,5 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années et permettront de créer ou de maintenir 9 050 emplois.

**Le programme de productivité de l'industrie du matériel de défense**

Le programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (PPIMD) aide les entreprises industrielles qui fabriquent du matériel de défense ou des produits connexes. Il vise à maintenir et à rehausser la compétence technologique de l'industrie canadienne du matériel de défense et des industries civiles connexes. Le programme fonctionne en vertu d'accords internationaux relatifs au partage de la mise au point et de la production du matériel de défense.

Au cours de l'exercice financier 1982-1983, 155 projets d'un montant global de 181,2 millions de dollars (tableau 3) ont été autorisés. Selon les éléments du programme, ces projets se répartissent comme suit : 29 projets de recherche et de développement d'une valeur de 59,6 millions,

84 projets de préproduction d'une valeur de 92,4 millions, 39 projets d'aide à l'immobilisation et trois études de faisabilité de 300 000 \$. La majorité de ces projets ont été mis en œuvre par des entreprises manufacturières des deux provinces centrales.

Tableau 3

**Projets autorisés dans le cadre du  
programme de productivité  
de l'industrie du matériel de défense  
par province et territoire, 1982-1983**

	Nombre de projets	Montant (en millions de \$)
Terre-Neuve	-	-
Ile-du-Prince- Édouard	-	-
Nouvelle-Écosse	2	1,4
Nouveau-Brunswick	-	-
Québec	45	58,4
Ontario	86	98,5
Manitoba	9	8,7
Saskatchewan	1	1,4
Alberta	2	1,1
Colombie- Britannique	10	11,7
Yukon	-	-
Territoires du Nord-ouest	-	-
<b>Total</b>	<b>155</b>	<b>181,2</b>

**Le programme de recherche et de développement de l'énergie industrielle**

Le programme de recherche et de développement de l'énergie industrielle (PRDEI) favorise la mise au point de procédés et de matériel nouveaux et améliorés afin de réduire la consommation d'énergie dans l'industrie.

En 1982-1983, 17 projets nécessitant un financement total de 10,7 millions de dollars ont été approuvés. De ce montant, 4,5 millions de dollars représentent les dépenses réelles effectuées depuis la création du programme et 2,7 millions de dollars le montant déboursé cette année.

**Le programme de prêts aux petites entreprises**

Le programme de prêts aux petites entreprises, établi en vertu de la Loi sur les prêts aux

petites entreprises, consent des prêts à terme aux petites entreprises canadiennes pour leur permettre d'améliorer toute une gamme de biens d'équipement. L'emprunteur paie, sur ces prêts garantis par le gouvernement fédéral, un intérêt fixé à 1 % de plus que les taux préférentiels des banques. La durée maximale des prêts est de dix ans.

En 1982-1983, 18 023 prêts ( voir tableau 4 ) ont été garantis pour un montant de 458,1 millions de dollars, comparativement à 16 643 prêts d'une valeur de 491,9 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. Les réclamations relatives à des pertes sur prêts acquittées au cours de l'exercice se sont élevées à 17,9 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 11,5 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Tableau 4

**Prêts consentis aux termes de la  
Loi sur les prêts aux petites entreprises  
par province et territoire, 1982-1983**

	Nombre de prêts	Montant (en millions de \$)
Terre-Neuve	205	4,8
Ile-du-Prince- Édouard	96	1,6
Nouvelle-Écosse	350	9,1
Nouveau-Brunswick	481	11,9
Québec	6 513	159,8
Ontario	3 688	100,4
Manitoba	523	12,9
Saskatchewan	1 093	29,1
Alberta	1 674	42,1
Colombie- Britannique	3 354	84,6
Yukon	28	1,0
Territoires du Nord-Ouest	18	0,8
<b>Total</b>	<b>18 023</b>	<b>458,1</b>

**Le programme de subventions aux investissements des petites entreprises**

Le programme de subventions aux investissements des petites entreprises (SIPE) aide les petites entreprises à payer leurs intérêts sur les prêts admissibles qu'elles ont contractés. L'aide prend la forme d'une subvention pouvant s'élever à 4 %

par an sur les emprunts non remboursés dont le taux d'intérêt est supérieur à 12 %. Aux termes du programme, sont admissibles les prêts consentis entre le 28 juin 1982 et le 31 mars 1983 pour l'achat de biens neufs sujets à la dépréciation ou pour le financement des frais liés à la recherche scientifique.

En 1982-1983, 5 751 demandes d'aide d'une valeur de 359,3 millions de dollars ont été reçues aux termes du programme. Les subventions versées au cours de l'année se sont chiffrées à 1,3 million de dollars.

**Le programme d'aide aux constructeurs de navires**

Le programme d'aide aux constructeurs de navires (PACN) accorde une aide aux constructeurs de navires établis qui se livrent à la construction et à la conversion de navires aux dimensions minimales précisées. Une aide est également versée pour les projets visant à augmenter la productivité dans les chantiers navals.

L'an dernier, une aide a été accordée au titre de 80 projets, pour lesquels 36,4 millions de dollars ont été autorisés. Vingt-quatre projets, d'une valeur de 23,4 millions de dollars et 56 projets, d'une valeur de 13 millions de dollars, ont reçu des subventions au titre de la construction ou de la conversion de navires et de l'amélioration de la productivité respectivement.

**Le programme d'aide aux institutions**

Le programme d'aide aux institutions (PAI) a pour principal objectif d'accorder une aide financière aux institutions sans but lucratif pour leur permettre d'offrir à l'industrie et aux particuliers des services spécialisés leur permettant d'effectuer des études qui favorisent indirectement le développement industriel au Canada.

De plus, dans le cadre du programme, des subventions sont accordées aux institutions en vue d'offrir des bourses et de faire entreprendre des études dans les domaines de la gestion ou de la technologie ou pour recueillir de l'information susceptible de contribuer à l'élaboration de politiques industrielles.

En 1982-1983, 40 projets d'un montant de 2,7 millions de dollars ont été approuvés aux termes du PAI. La plus grande partie de l'aide ( 2,2 millions ) a été accordée à des institutions sans but lucratif ou, plus précisément, à des établissements de recherche universitaire.

**Le programme d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre (PAAIM)**

Dans le cadre d'un programme d'envergure mis en oeuvre par le gouvernement en janvier 1981, douze collectivités réparties dans plusieurs régions du pays ont été désignées, au cours de la dernière année financière, comme étant admissibles aux subventions fédérales visant à réduire le chômage. Dans le cadre du programme, 169 projets ont été approuvés, comportant des engagements financiers de 82,5 millions de dollars. On estime que ces projets procureront de l'emploi à 11 045 personnes.

Ce programme vise à diminuer la détresse des collectivités canadiennes en proie aux bouleversements majeurs et permanents que connaissent les industries et aux licenciements de travailleurs de la région qui y sont reliés.

---

**LES PROJETS RÉGIONAUX  
ET INDUSTRIELS ET LES  
INVESTISSEMENTS DE L'ÉTAT**

---

Les principales responsabilités qui incombent à cette direction générale sont l'analyse, l'évaluation et la négociation de projets d'envergure, de même que l'appui au ministre dans l'exécution de ses responsabilités à l'égard de certaines sociétés d'État.

La direction générale compte cinq directions :

- Projets spéciaux
- Projets de développement
- Projets d'investissement
- Projets d'adaptation
- Investissements de l'État

En ce qui concerne les projets, on prend en main les cas les plus difficiles, délicats et complexes. La sélection des projets d'envergure est fondée sur des facteurs tels que les coûts, la complexité, la vulnérabilité ou l'urgence d'un projet. Il semble que les projets d'envergure et délicats nécessitent un niveau de compétence analytique qu'on ne trouve pas dans les organisations axiales. Par conséquent, la direction générale s'est dotée d'analystes financiers, économiques et commerciaux.

Durant l'année 1982-1983, les projets de la direction générale ont porté sur les sociétés Malslin, White Farm, Canadair, Airbus, Boeing,

de Havilland, l'entente de la compagnie Pratt & Whitney, le Comité consultatif du développement de l'industrie aérospatiale relevant du ministre, le projet d'électrolyse et la modernisation de la Dome-Davie.

La Direction des investissements de l'État a été établie pour améliorer la gestion des rapports qu'entretient le ministre avec les sociétés d'État. Les responsabilités du ministre comprennent la Banque fédérale de développement, la Société de développement du Cap-Breton, de même que la Société canadienne de brevets et d'exploitation limitée, trois organismes qui relèvent de lui; elles comprennent également la Corporation de développement des investissements du Canada, la Société de développement du Canada et la Société pour l'expansion des exportations dont les conseils d'administration regroupent notamment les sous-ministres du ministre.

La Direction des investissements de l'État fonctionne comme une " société de portefeuille " qui gère les intérêts du ministre dans les sociétés d'État relevant du ministre et qui coordonne toutes les relations ministérielles avec ces sociétés, en plus de surveiller leurs stratégies et leurs plans d'affaires.

---

**OFFICE DE TOURISME  
DU CANADA (OTC)**

---

En raison du fusionnement des ministères de l'industrie et du Commerce (MIC) et de l'Expansion économique régionale (MEER), le personnel des bureaux régionaux de l'OTC en poste au Canada et à l'étranger a été muté au ministère des Affaires extérieures. Au pays, le personnel chargé de la mise en oeuvre du programme du tourisme du gouvernement fédéral a été redéployé parmi les 10 bureaux régionaux du MIC-MEER relevant chacun d'un directeur exécutif régional. En ce qui concerne les activités à l'étranger, des délégués commerciaux au tourisme ont été nommés dans 14 bureaux du MAE aux États-Unis et dans les missions de ce ministère au Royaume-Uni, en France, en République fédérale allemande, aux Pays-Bas, au Mexique, en Australie et au Japon. L'OTC a été chargé d'accorder une aide d'ordre fonctionnel et opérationnel aux employés des bureaux régionaux.

L'Office de tourisme compte trois directions générales :

- Les Services à la gestion
- Le Marketing
- Le Développement du tourisme

#### LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES A LA GESTION

La direction générale assure une aide soutenue à la recherche, en faisant effectuer des études de l'offre, de la demande, de la rentabilité et de l'incidence du tourisme. Elle établit une base de données touristiques régionales; planifie, élabore et recommande des politiques; surveille les activités des programmes; et fait fonction, par l'entremise du Secrétariat de la coordination, de point central en ce qui concerne les relations entre le gouvernement et l'industrie.

La Direction de la politique globale et de la planification de la stratégie a donné avis et conseils sur une vaste gamme de questions de politique au cours de l'année financière. La direction a accordé la priorité à la fiscalité dans son programme de travail et a fait enquête, en collaboration avec l'Association de l'industrie touristique du Canada, sur la perception qu'ont les entreprises touristiques de l'influence gouvernementale.

La Direction de la planification et de l'évaluation a élaboré le document qui constitue la contribution fédérale à un plan national de tourisme regroupant les vues des gouvernements fédéral et provinciaux et de l'industrie privée.

La direction générale s'est chargée d'organiser la Conférence des représentants officiels canadiens du tourisme de 1982, ainsi qu'une conférence fédérale-provinciale sur le tourisme. Elle s'est en outre occupée de trouver des représentants canadiens au Comité du tourisme de l'Organisation de coopération et de développement économique, qui s'est réuni en France au cours de l'année, et a dirigé la délégation canadienne à la Conférence mondiale du tourisme qui a lieu en août au Mexique.

Un système de planification opérationnelle du tourisme a été mis en place afin d'assurer la planification, la vérification et le rapport des résultats de tous les projets de l'Office de tourisme du Canada.

#### LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MARKETING DU TOURISME

Au nombre des activités de marketing du tourisme, citons les suivantes :

- Dans le cadre du programme " On part en vacances ", on a fait paraître des annonces

dans des périodiques qui sont distribués à plus de 70 % des foyers canadiens;

- Le volume des transactions conclues à l'occasion de la sixième foire annuelle " Rendez-vous Canada ", qui s'est déroulée à Calgary du 2 au 6 mai 1982, a atteint 61 millions de dollars, soit 2 millions de dollars de moins que l'année précédente. Cette foire internationale a attiré 336 vendeurs canadiens, 220 acheteurs étrangers et 29 représentants des médias internationaux;
- Le programme " Canada - Faites le tour ", qui vise à inciter les Canadiens à voyager au pays, offrait, en 1982, cinquante circuits forfaitaires à prix compétitifs. Les partenaires de l'OTC étaient les sociétés Air Canada, CP Air, Pacific Western Airlines, VIA Rail et Nordair;
- TourCan, foire nationale annuelle, s'est déroulée à Saskatoon du 30 août au 2 septembre 1982. Commandité conjointement par le ministère du Développement économique et du Tourisme du Manitoba et par celui du Tourisme et des Ressources renouvelables de la Saskatchewan, TourCan 82 a permis à des vendeurs de produits touristiques du Manitoba et de la Saskatchewan de rencontrer des grossistes et des voyagistes de par tout le Canada.

La banque de données sur les congrès et les voyages de motivation est devenue opérationnelle, mettant ainsi directement à la disposition de l'industrie le profil détaillé de quelque 2 000 organismes américains susceptibles de se réunir au Canada.

Près de 500 dirigeants d'associations, de planificateurs de congrès et d'instigateurs de voyages de motivation ont pu visiter les principales destinations canadiennes dans le cadre du programme de visite d'inspection des lieux.

Par ailleurs, les améliorations requises au chapitre des politiques et des procédures de Douanes Canada et d'Immigration Canada ont été déterminées avec plus de précision dans le domaine de l'accréditation des réunions et des congrès d'organismes étrangers qui se tiennent au Canada et des formalités régissant l'entrée des participants au pays.

D'autre part, on a mené à l'intention des consommateurs une campagne publicitaire échelonnée sur toute l'année, en vue de créer et d'entretenir une attitude positive à l'égard du Canada en tant

que destination touristique. On a également lancé des campagnes publicitaires de sensibilisation au tourisme au Royaume-Uni, en République fédérale allemande, en France, en Hollande, au Mexique, en Australie et au Japon.

Enfin, la portée des campagnes principales a été considérablement élargie, grâce à une étroite collaboration avec des partenaires de l'industrie, surtout avec la CP Air au Japon et en Australie. Un encart de 16 pages a été conçu en France, et la coordination des activités publicitaires a été particulièrement intensive en République fédérale allemande et en Hollande.

En outre,

- des travaux de développement des marchés ont été effectués en Amérique du Sud, en Asie du Sud-Est et en Europe méridionale;
- des publications à grande diffusion et des brochures spécialisées ont été produites en huit langues, et quelque 8 millions d'articles publicitaires ont été distribués;
- près de 200 séminaires de promotion au Canada, aux États-Unis et à l'étranger ont été parrainés;
- environ 400 représentants des médias canadiens et étrangers ont eu l'occasion de parcourir un circuit forfaitaire au Canada;
- 100 articles touristiques destinés à être publiés au Canada et aux États-Unis ont été rédigés. Au total, ces articles ont paru dans 164 publications différentes, représentant un tirage de 35 millions d'exemplaires.

#### LA DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

La Direction générale du développement du tourisme est chargée de fournir une compétence de nature sectorielle et un cadre de planification en vue d'appuyer le développement de l'industrie touristique. En collaboration avec les bureaux régionaux du ministère, la direction générale coordonne la planification et les programmes en fonction des problèmes de développement qui se posent à l'échelle nationale et internationale, de façon à assurer la croissance équilibrée de l'industrie touristique dans tout le Canada.

L'un des éléments clefs de la stratégie de la direction générale visant à maximiser les retombées économiques nettes tirées du développement du tourisme s'appuie sur le principe des zones de destination touristique. A cette

fin, les planificateurs du groupe ont établi une méthodologie détaillée appelée " Processus de repérage, d'analyse et de sélection des zones de destination touristique au Canada " (Process for Identification, Analysis and Selection of Tourism Destination Areas in Canada). Fondée sur l'identification et l'évaluation progressives de facteurs touristiques clefs, elle est présentement mise en oeuvre dans diverses régions du Canada.

On a en outre accordé en 1982-1983 plus de 14,5 millions de dollars de subventions en vue de la construction de palais du commerce et des congrès à Vancouver, à Edmonton, à Toronto, à Montréal et à Charlottetown, ainsi qu'une subvention de 3,4 millions de dollars pour la construction du Centre des sciences de Sudbury.

Pour appuyer les activités de planification du développement du tourisme, on a poursuivi les travaux entourant la base de données nationales sur les ressources, les produits et les marchés, laquelle sera reliée au système de concordance produit-marché qui est présentement en voie d'élaboration et qui devrait être entièrement en service d'ici à la fin de 1983. Ce système jumelle les produits et les marchés à l'aide d'une série de cartes superposées. La carte finale retenue présente les lieux du Canada qui correspondent le mieux à un ensemble donné de particularités du marché. Le système favorisera également la planification du développement en déterminant les éléments liés aux produits et aux services sur lesquels nous pouvons influencer en vue d'accroître le nombre de touristes.

La direction générale s'est également chargée de coordonner une étude stratégique nationale sur le personnel dans l'industrie du tourisme et de l'accueil. Au cours de l'exercice financier 1982-1983, la direction générale a géré des fonds de près de 2 millions de dollars destinés à la réalisation de projets liés au tourisme dans le cadre du programme d'initiatives spéciales à l'emploi.

On a par ailleurs presque terminé les travaux de recherche et de développement liés à un programme de formation intitulé " Le tourisme, c'est votre affaire ". Le programme vise à améliorer les capacités de gestion et de conduite des affaires dans les petites et les moyennes entreprises du secteur de l'hébergement, surtout celles qui sont situées dans les régions plus éloignées où les ressources éducatives traditionnelles sont moins accessibles. Les vidéocassettes pourront être diffusées par les stations de cablodistribution communautaires et éducatives, tandis que les documents imprimés seront offerts pour faciliter l'étude à la maison.

En tant que défenseur des intérêts du tourisme, la Direction générale du développement du tourisme cherche également à créer un milieu propice au développement de l'industrie en procédant de façon soutenue à l'examen et à la critique de la législation du gouvernement fédéral en matière de tourisme. Elle participe enfin activement à la recherche et au classement des possibilités d'investissement dans le secteur du tourisme au Canada afin de stimuler la croissance de l'industrie.

## LA PERSPECTIVE INDUSTRIELLE

### Le tourisme international

Au total, 12 727 842 visiteurs étrangers ont séjourné au Canada en 1982, soit une diminution de 4 % comparativement à 1981. Le nombre de touristes américains ayant séjourné au Canada pendant une nuit ou plus s'élève à 10 974 047, soit une baisse de 3,6 % comparativement à 1981. Le nombre de touristes en provenance d'autres pays a atteint 1 753 795 en 1982, soit une diminution de 6,3 % par rapport à l'année précédente.

Bien que le nombre de séjours au Canada effectués par les touristes venus du Japon, de l'Australie, du Brésil, du Venezuela, de la Colombie, de l'Autriche, de la Finlande et de la Norvège ait augmenté en 1982, cette hausse a été contrebalancée par la diminution du nombre de touristes en provenance de marchés d'outre-mer traditionnels comme la Grande-Bretagne, la France, la République fédérale allemande et les Pays-Bas.

Le nombre de Canadiens qui ont séjourné une nuit ou plus à l'étranger s'est établi à 11 919 074, soit une baisse de 4 % par rapport à 1981.

Le tourisme international a rapporté 3,724 milliards de dollars au Canada en 1982, soit un peu moins que les 3,760 milliards enregistrés en 1981. Les Canadiens en voyage à l'étranger ont en revanche dépensé 5,006 milliards en 1982, soit 2,7 % de plus que les 4,876 milliards de 1981.

Le déficit du Canada au chapitre des voyages internationaux a donc augmenté de 14,9 %, passant de 1,116 milliard de dollars en 1981 à 1,282 milliard en 1982.

### Le tourisme intérieur

On estime que les Canadiens ont fait en 1982 quelque 70,1 millions de personnes-voyages d'une nuit ou plus au pays, soit le plus petit total enregistré au cours des quatre années pour

lesquelles il existe des statistiques à ce sujet. (Un voyage-personne se définit comme un voyage individuel effectué sur une distance minimale de 80 km).

Les Canadiens ont dépensé environ 12,4 milliards de dollars au cours de leurs voyages d'une nuit ou plus au pays en 1982, soit une augmentation de 9,7 % comparativement à 1981.

---

## LE CONTRÔLEUR

---

Le Bureau du contrôleur est chargé de la conception et de la coordination du processus de planification et de contrôle engagé par les gestionnaires du ministère, des services financiers et d'information et des services de soutien à la gestion.

Les fonctions des directions relevant du contrôleur et leurs principales activités sont présentées ci-dessous.

### LA DIRECTION DE LA GESTION DES RESSOURCES

La direction est chargée de fournir des avis sur les finances et la gestion en ce qui a trait à la planification, aux programmes et aux décisions budgétaires; elle consolide le plan opérationnel pluriannuel, le budget principal des dépenses et le budget supplémentaire, et exerce un contrôle sur les budgets.

Au cours de l'exercice, la direction a fourni des données consolidées sur l'utilisation des ressources du MIC-MEER et a aidé à élaborer un système intégré de rapports pour toutes les activités ministérielles. La direction a toujours été une source globale de renseignements quant à l'incidence sur les ressources des projets et des propositions de programmes.

### LA DIRECTION DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

La direction est chargée d'élaborer et de mettre en oeuvre la politique sur les finances et les systèmes, de rendre compte des ressources financières et d'exercer un contrôle, de vérifier les projets d'aide et de fournir des conseils d'ordre financier.

Au cours de l'exercice, les fonctions du ministère de l'Expansion économique régionale et du ministère de l'Industrie et du Commerce en matière d'opérations financières ont été intégrées.

### LA DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

La direction est chargée de la sécurité et de la sûreté, des contrats et de l'administration matérielle, de la gestion des biens-fonds, des télécommunications, de l'imprimerie et de la reprographie, du service de traitement de texte, de la gestion des dossiers, de la micrographie, des services de courrier et de messager, des services de voyage, de la bibliothèque et de la gestion des sections administratives.

Une autre réalisation importante de la direction a été l'intégration physique des ministères de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale au siège central, ainsi que dans les bureaux régionaux et locaux. La direction a aussi consacré beaucoup de temps à l'élaboration d'un nouveau système de " bureaux automatisés ".

### LA DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES

La direction est chargée de la mise au point et de la tenue de systèmes informatisés, de concevoir des logiciels et d'effectuer les opérations, de gérer les données sur les sociétés, de fournir et de voir à l'utilisation de tous les ordinateurs, y compris le matériel et les réseaux de communication de données. Le ministère a consacré 7,3 millions de dollars en 1982-1983 aux achats de biens et de services auprès de sociétés du secteur privé.

La tâche prioritaire a été de suspendre les grandes réalisations dans le cadre des programmes de stimulants en attendant que soient précisées les exigences opérationnelles des nouveaux programmes.

Les autres activités ont été la mise en oeuvre d'un système de transition informatisé du personnel devant faciliter le fusionnement organisationnel et un système financier décentralisé temporaire devant être utilisé par le nouveau ministère durant l'exercice financier 1983-1984.

### LA DIRECTION DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

La direction fournit des renseignements sur l'efficacité des programmes du ministère et recommande des changements appropriés. Elle a mis au point un nouveau concept pour la réalisation des évaluations, de manière à répondre aux besoins de la hiérarchie du nouveau ministère et a également collaboré à l'instauration du nouveau programme de développement industriel et régional en précisant les besoins d'évaluation futurs. De

plus, plusieurs évaluations d'ententes auxiliaires ont été faites avec le personnel des bureaux régionaux chargé de l'évaluation des programmes.

### LA DIRECTION DES MÉTHODES DE GESTION

La direction dirige des activités devant accroître la compétence et la responsabilité des gestionnaires, coordonne le plan d'action de la gestion pour en améliorer les méthodes et la maîtrise; et répond aux exigences du Bureau du contrôleur général, conformément à son programme de perfectionnement des pratiques et des méthodes de gestion.

Le plan d'action de la gestion, mis en application par la direction, a permis de centraliser l'élaboration et la mise en oeuvre de tâches visant à instaurer et à maintenir de saines méthodes de gestion au sein du ministère. L'accent a été mis notamment sur des questions de réorganisation et de responsabilités ayant trait au fusionnement du MIC et du MEER, à l'élaboration d'un processus de planification intégré, à la conception de systèmes, et sur la stratégie en matière de ressources humaines.

### LA DIRECTION DE LA GESTION DE L'INFORMATION

La direction est chargée de mettre en pratique des principes de gestion pour toutes les ressources du ministère affectées à l'information. Elle est également chargée de mettre en oeuvre la politique ministérielle et s'occupe de la planification connexe.

Depuis sa création, soit en janvier 1983, la Direction de la gestion de l'information a élaboré un cadre stratégique pour l'intégration des systèmes d'information destinés aux gestionnaires, de manière à appuyer le nouvel ensemble de programmes du ministère. Ce cadre stratégique comprend la mise en place d'une infrastructure d'information des gestionnaires du ministère et l'élaboration d'un ensemble de stratégies pour que puisse bien s'effectuer la gestion de l'information, des données et des technologies se rattachant à l'information. L'accent est mis notamment sur la technologie des micro-ordinateurs.

### LE BUREAU D'ACCÈS À L'INFORMATION ET LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Le bureau a été créé, car le gouvernement avait l'intention d'adopter des lois sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels.

Le bureau est chargé avant tout de répondre aux demandes de renseignements du public, d'élaborer des politiques et de conseiller la haute direction en ce qui a trait à l'application de la loi et de ses dispositions.



---

## LES ACTIVITÉS RÉGIONALES

---

Outre les programmes décrits antérieurement, le personnel des ministères fusionnés a continué d'administrer les ententes auxiliaires du ministère de l'Expansion économique régionale et le programme de subventions au développement régional.

Ces activités sont regroupées par province et territoire.



---

**T E R R E - N E U V E**


---

Au 31 mars 1983, 21 ententes auxiliaires avaient été conclues en vertu de l'entente-cadre de développement (ECD). On trouvera dans les pages suivantes une description des activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires et des autres programmes, au cours de l'année à l'étude.

**LES ENTENTES AUXILIAIRES****Les forêts**

Durée : 1<sup>er</sup> juin 1973 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	58 178 500 \$
Gouvernement provincial	8 343 655
Coût estimatif total	<u>66 522 155 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	55 580 110 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	Néant

Cette entente visait à améliorer l'efficacité de l'industrie forestière de la province et à accroître les possibilités d'emploi et de revenu dans ce secteur. Un système intégré de gestion des ressources a été conçu pour stimuler la productivité et la diversification de l'industrie forestière.

Au cours des premières années, dans le cadre de l'entente, l'agrandissement et la mise en place des installations du ministère provincial des Terres et Forêts étaient financés conjointement, de même que les salaires des employés. Les ententes ultérieures n'incluaient pas les traitements.

Les travaux entrepris dans le cadre de cette entente portaient sur l'expérimentation de nouvelles techniques d'exploitation le long des pentes abruptes, la construction de routes d'accès aux forêts, l'établissement d'une pépinière, l'amélioration de la flotte d'avions-citernes de la province et l'achat de nouveaux appareils.

Une modification importante de 11,5 millions de dollars a été entérinée en 1979 afin de tirer parti des possibilités de développement et de diversification des industries forestières de Terre-Neuve par le biais d'activités forestières à fort coefficient de main-d'oeuvre destinées à améliorer la gestion des ressources. Les travaux entrepris aux termes de cette modification (programme de stimulants économiques dans le

secteur des forêts) sont terminés et portaient sur le réaménagement des emplacements, l'éclaircissage précommercial, le déblaiement des bas-côtés, la cueillette des cônes, l'exploitation par câbles et la récupération du bois. Les sociétés Abitibi-Price Inc. et Bowater Newfoundland Limited ont entrepris des projets industriels comme l'amélioration des peuplements et l'éclaircissage précommercial. Pendant la saison de pointe, les travaux entrepris en vertu du programme de stimulants économiques dans le secteur des forêts fournissaient du travail à environ 420 personnes.

Cette entente a pris fin le 30 septembre 1979, sauf la partie touchant la création d'emplois qui a pris fin le 31 mars 1983. La responsabilité de la mise en oeuvre de l'entente a été transférée au Service canadien des forêts en septembre 1982.

**Le Labrador**

Durée : 3 décembre 1976 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	18 258 300 \$
Santé et Bien-être social	1 404 000
Gouvernement provincial	2 434 700
Coût estimatif total	<u>22 097 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	16 900 080 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	318 068 \$

Les éléments de cette entente provisoire comprennent l'aménagement d'une infrastructure municipale et le développement économique de la région du lac Melville, la construction d'un pont à North West River, la construction d'un parc industriel pour desservir Wabush-Labrador City et l'amélioration de la qualité de l'eau, des installations sanitaires et de l'accès aux services médicaux pour les habitants de la côte.

On a construit un parc industriel de 32 hectares à Wabush pour desservir l'ouest du Labrador et le nord-est du Québec; un pont a été construit à North West River pour relier les deux rives de la localité et la partie nord à Goose Bay et Churchill Falls; les rues et l'apparence des quartiers ont été améliorées à Happy Valley-Goose Bay, et on a entrepris la construction d'un bâtiment qui abritera l'école professionnelle. Une société de développement a été fondée pour encadrer le développement économique. On a aménagé des réseaux d'adduction d'eau et d'égout et construit des usines d'épuration dans certaines localités côtières. Des cliniques médicales ont été construites pour répondre aux besoins d'hygiène fondamentaux des habitants de trois localités côtières isolées. Des études des hardes de caribous, des études biophysiques, des plans

communautaires et la planification des transports et des ports ont été entrepris.

#### La promotion du tourisme

Durée : 1<sup>er</sup> janvier 1978 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	11 938 140 \$
Gouvernement provincial	1 326 460
Coût estimatif total	<u>13 264 600 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	9 857 582 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	2 752 716 \$

Cette entente globale sur la promotion du tourisme visait à augmenter l'efficacité de la commercialisation touristique et des programmes d'information à l'intention des voyageurs, à développer les attractions touristiques et à favoriser l'expansion des centres d'hébergement pour les touristes.

Les travaux englobent la restauration des maisons historiques de Grenfell et de Bradley, la construction de cottages touristiques dans l'ouest et l'est de Terre-Neuve, la restauration des maisons, des églises et des magasins du village historique de Trinity, l'amélioration et l'agrandissement des installations de camping pour touristes, ainsi qu'un programme de stimulants financiers pour l'exploitation des hôtels et des motels.

#### Le développement rural

Durée : 1<sup>er</sup> avril 1978 au 30 septembre 1983

Répartition des coûts :

MEER	15 122 000 \$
Gouvernement provincial	680 000
Coût estimatif total	<u>16 802 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	12 588 579 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	2 793 764 \$

Cette entente poursuivait les activités déjà entreprises visant à revitaliser et à renforcer le secteur rural de la province. Au nombre des initiatives, mentionnons l'aide aux associations de développement régional constituées en sociétés afin de leur permettre de mener à bien des travaux administratifs et communautaires, l'aide aux associations d'artisanat et aux artisans, ainsi qu'aux petites entreprises rurales.

L'aide aux associations de développement régional comprend le financement à des fins purement administratives, la formation, la planification et la mise en oeuvre de projets de développement communautaire locaux qui peuvent varier de la

première transformation du poisson à une filature de laine.

Un appui financier est offert aux petites entreprises rurales qui ne sont pas admissibles dans le cadre du programme de subventions au développement régional telles que la construction de bateaux, l'ébénisterie, la transformation du poisson et de petites fabriques. L'artisanat est subventionné grâce à une aide accordée pour la conception et l'amélioration de la production et de la commercialisation.

#### Le développement agricole

Durée : 14 juillet 1978 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	12 907 170 \$
Agriculture Canada	1 800 000
Gouvernement provincial	1 634 130
Coût estimatif total	<u>16 341 300 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	7 749 370 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	2 673 832 \$

Cette entente avait pour objet d'appuyer la croissance de l'industrie agricole de Terre-Neuve, grâce à une production accrue, à de meilleures techniques et capacités de gestion chez les exploitants agricoles, à des méthodes de commercialisation améliorées, à une exploitation efficace des terres et à des services modernes de soutien agricole.

Au chapitre du programme d'aide financière pour le développement agricole, 200 demandes ont été approuvées totalisant un engagement financier de 4,2 millions de dollars. Dans le cadre du programme de commercialisation visant à augmenter la production et la consommation des produits agricoles locaux, on a construit un immeuble moderne de commercialisation et lancé une campagne de publicité afin de sensibiliser davantage les consommateurs. Grâce à la planification de l'utilisation des terres et aux analyses de sols, on a pu définir exactement la base des terres agricoles, alors que les laboratoires d'analyse et de services vétérinaires permettront de répondre aux demandes sans cesse croissantes de l'industrie agricole. Quant à l'industrie des myrtilles, le développement s'est poursuivi grâce à la construction de routes d'accès et à des essais de croisement sur les myrtilles.

Dans le secteur agricole, 42 projets visant des possibilités de développement dont la valeur globale s'élève à 1,7 million de dollars sont présentement en cours de réalisation. La responsabilité de la mise en oeuvre de

L'entente a été transférée à Agriculture Canada en septembre 1982.

### Le développement industriel

Durée : 11 juin 1979 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	23 985 000 \$
Gouvernement provincial	2 665 000
Coût estimatif total	<u>26 650 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	19 111 731 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	7 570 863 \$

La première phase de cette entente a pour objectif de favoriser le développement industriel de la province en commençant par les régions de Corner Brook et de Stephenville, situées dans la partie ouest de Terre-Neuve, grâce à l'aménagement de l'infrastructure nécessaire au développement d'entreprises industrielles et commerciales.

Cette entente prévoit l'octroi de fonds pour l'aménagement d'un parc industriel de 30 hectares à Corner Brook, la construction d'une voie d'accès directe reliant la Transcanadienne, au sud de la ville, ainsi que la construction d'une voie d'accès qui permettra de relier directement la zone industrielle de Stephenville et le réseau routier de Port-au-Port à la Transcanadienne.

En 1982-1983, le tronçon de 10 kilomètres de la route d'accès de Corner Brook a été bitumé, et les travaux de conception préliminaire des 4,5 derniers kilomètres ont pris fin. L'aménagement de la zone industrielle s'est poursuivi et était terminé à plus de 90 % à la fin de l'année. Les conduites principales externes d'eau et d'égout sont installées. L'équipement de pompage de l'eau et de contrôle de la pression ne l'est pas encore.

Le bitumage des derniers 15 km de la route d'accès à Stephenville d'une longueur de 23 km a été terminé durant l'année, et la route a été ouverte à la circulation.

### Les forêts, 1981-1986

Durée : 9 janvier 1981 au 31 mars 1986

Répartition des coûts :

MEER	46 883 700 \$
Gouvernement provincial	5 209 300
Coût estimatif total	<u>52 093 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	7 719 693 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	Néant

L'objectif de cette entente est de maintenir et, là où c'est possible, d'augmenter la contribution du secteur forestier aux économies provinciale et nationale, d'atténuer l'effet négatif qu'aura la diminution prévue des coupes annuelles permises sur les entreprises déjà établies dans la principale zone économique d'approvisionnement, ainsi que de promouvoir l'utilisation accrue des ressources forestières au sein et à l'extérieur de la principale zone économique d'approvisionnement.

Cette entente a été transférée au Service canadien des forêts le 1<sup>er</sup> septembre 1982.

### Le développement communautaire de la région côtière du Labrador

Durée : 29 mai 1981 au 31 mars 1987

Répartition des coûts :

MEER	33 800 000 \$
Gouvernement provincial	5 196 000
Coût estimatif total	<u>38 996 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	13 481 823 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	7 720 671 \$

Cette entente comprend les éléments suivants : la reconstruction et le bitumage de la route Straits dans le sud du Labrador, ainsi que des routes reliant les localités du Sud-Est, l'aménagement de meilleurs réseaux d'approvisionnement en eau et d'installations sanitaires domestiques, la construction de nouvelles cliniques médicales et le financement d'études préliminaires concernant l'expansion de la petite industrie dans la région.

Un tronçon de 50 kilomètres de la route Straits a été reconstruit et des contrats de bitumage ont été adjugés pour la construction de routes d'accès entre les localités de Williams Harbour et de George's Cove et de Mary's Harbour à Lodge Bay. La première est presque terminée.

Des travaux de construction d'un aqueduc et d'un réseau d'égout ont commencé à L'Anse-au-Claire, à Forteau, à L'Anse-au-Loup et à Cartwright. Des spécialistes ont été chargés des travaux de design dans le cadre des projets de Mary's Harbour, de Red Bay et de West Saint Modeste.

La construction de la nouvelle clinique médicale de Saint Lewis est presque terminée, tandis que celle de l'installation de Black Tickle est achevée à 30 % environ. Les bâtiments de Mary's Harbour et de Cartwright sont en cours de rénovation et les travaux de Mary's Harbour sont presque terminés.

Des études et des projets pilotes dans les secteurs du tourisme, de l'agriculture, du dressage du cadastre, des mines, des communications, de la formation et de l'éducation des piégeurs sont en cours.

#### La modernisation des usines de pâtes et papiers

Durée : 1<sup>er</sup> juin 1981 au 31 mars 1986

Répartition des coûts :

MEER	30 000 000 \$
Gouvernement provincial	3 333 000
Coût estimatif total	<u>33 333 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour Néant

Dépenses du MEER en 1982-1983

Dans le cadre de cette entente, les gouvernements fédéral et provincial participeront conjointement à un programme de subventions à l'intention de l'industrie des pâtes et papiers de Terre-Neuve. L'entente a pour objectif d'améliorer la viabilité, l'efficacité et la compétitivité internationale de l'industrie terre-neuvienne des pâtes et papiers en accélérant et en maximisant les investissements et en favorisant au sein du secteur privé les politiques qui concourent à la saine gestion des forêts, à la lutte contre la pollution et à la modernisation industrielle.

Les fonds sont destinés à venir en aide à l'usine de la Bowater Newfoundland Limited à Corner Brook et à celle de l'Abitibi-Price Inc. à Grand Falls.

#### LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Au cours de l'exercice financier, le programme de subventions au développement régional a donné lieu aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	4
Prévision du nombre d'emplois créés	30
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	1 946 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	449 000 \$
Total des versements en 1982-1983	4 385 649 \$

#### LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR

Instituée en 1972, cette société vient compléter le programme de subventions au développement

régional à titre de source de capital-risque pour l'expansion des secteurs de la fabrication et de l'exploitation des ressources de la province. C'est le MEER qui accorde les prêts à la société, le gouvernement de Terre-Neuve qui fournit le financement par actions, et les frais d'administration sont partagés également. Cette entente viendra à expiration le 31 mars 1984.

Au cours de 1982-1983, le MEER a accordé un prêt de 0,5 million de dollars à la société et consacré 268 650 \$ au chapitre des frais d'administration.

#### Le programme de développement des pêches canadiennes

Durée : 21 mai 1981 au 31 mars 1986

Coût estimatif total pour le MEER 13 500 000 \$

Dépenses du MEER au MPO à ce jour 945 000 \$

Dépenses du MEER au MPO en 1982-1983 945 000 \$

Il s'agit là d'un programme fédéral appliqué d'une manière coopérative par le ministère des Pêches et des Océans. Il vise à améliorer l'efficacité des prises, de la manutention et du traitement des diverses espèces de poissons sur la côte du Labrador. Les projets approuvés seront financés à 100 % lorsque les requérants seront des associations de pêcheurs ou des conseils communautaires, car ces groupes n'ont aucune source de revenu leur permettant d'obtenir les capitaux d'investissement nécessaires. Le coût des travaux d'amélioration d'installations appartenant à la province, aux sociétés de transformation du poisson et aux coopératives sera partagé entre chaque propriétaire exploitant.

Le programme comporte six éléments aux fins d'approbation des projets : la production de glace et l'entreposage du poisson, l'entreposage dans des installations frigorifiques, les halles communautaires et les installations de déchargement, les services d'utilité publique, le traitement et la manutention du poisson et l'entretien des navires. Jusqu'ici, 101 propositions de projets dans le cadre du programme ont été reçues et 47 ont été approuvées.

De plus, des systèmes de prise mécanisés ont été installés dans plusieurs localités le long de la côte; un entrepôt pour les appâts est en cours de construction à Red Bay; les travaux d'amélioration d'une usine de transformation appartenant à la ville de Rigolet sont terminés et une halle communautaire a été rénovée à West Saint Modeste.

**Baie Verte Mines Inc.**

Durée : du 23 septembre 1982 au 31 mars 1987  
 Coût estimatif total pour le MEER 13 000 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour 8 497 392 \$  
 Dépenses du MEER en 1982-1983 8 497 392 \$

L'entente a été signée en vertu de la Loi sur les zones spéciales afin de permettre au gouvernement fédéral d'aider la société Baie Verte Mines Inc. (une filiale à part entière de la Trans-Pacific Asbestos Inc.) à prendre en main la direction et l'exploitation des anciennes installations minières de l'Advocate Mines Limited. En outre, une contribution de 3 millions de dollars a été accordée par le gouvernement provincial.

Le 9 septembre 1981, l'Advocate Mines Limited, producteur d'amiante et ancien exploitant de la mine de Baie-Verte, annonçait son intention de fermer la mine de façon permanente le 31 décembre 1981. Il devait en résulter la perte d'environ 800 emplois. Cette mesure arrivait au moment où la Rambler Mines Limited annonçait qu'elle mettait un terme à son exploitation minière du cuivre dans la péninsule de Baie-Verte, ce qui avait pour effet d'éliminer 200 autres emplois.

L'entente a été conçue en vue d'aider le nouvel exploitant, la Baie Verte Mines Inc., à rouvrir la mine et à reprendre environ 320 employés de l'effectif d'origine.

Le programme d'aide, qui consistait principalement en garanties de prêts, a permis à la nouvelle société d'améliorer son fonds de roulement, ce qui lui a permis de faire l'acquisition d'actifs et de commencer plus tôt ses travaux d'exploitation et d'établissement des stocks.

L'entente a eu une incidence positive sur l'économie de la péninsule de Baie-Verte et sur la province dans l'ensemble. Bien que les marchés de l'amiante aient été stagnants, l'entente a permis aux deux niveaux de gouvernement de préserver une portion des emplois reliés à l'exploitation minière de l'amiante. Grâce à ses compétences en matière de commercialisation et à son expérience dans le domaine de l'exploitation, la compagnie a réussi, sans l'aide de subventions additionnelles, à établir une entreprise rentable.

**L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD**

Le 7 octobre 1981, le gouvernement fédéral annonçait l'adoption d'un ensemble de programmes de développement économique pour l'Île-du-Prince-Édouard d'une valeur de 92 millions de dollars s'étendant sur une période de trois ans (du 1<sup>er</sup> avril 1981 au 31 mars 1984). Cet ensemble comprend une entente à frais partagés avec la province prévoyant l'engagement de 53 millions de dollars pour la troisième et dernière étape du Plan d'ensemble de développement de quinze ans, ainsi qu'une stratégie fédérale de développement de l'Île-du-Prince-Édouard entraînant des dépenses de l'ordre de 39 millions de dollars, laquelle a pour but d'assurer la mise en oeuvre coordonnée des programmes fédéraux conçus précisément pour l'Île-du-Prince-Édouard.

La stratégie fédérale de développement, qui nécessite la participation de six ministères fédéraux, dont le MEER, constituera le cadre d'une participation fédérale soutenue au développement économique de l'Île-du-Prince-Édouard une fois que le Plan d'ensemble de développement aura pris fin en 1984.

Le Conseil du Trésor a mis sur pied un comité de gestion fédéral, présidé par le DEDÉR et composé de représentants des ministères de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale, de l'Agriculture, des Transports, des Pêches et des Océans, et de l'Énergie, des Mines et des Ressources afin de veiller à la coordination de la planification des programmes.

Au cours de l'exercice financier 1982-1983, les dépenses du MEER dans le cadre du Plan d'ensemble de développement et de la stratégie fédérale de développement de l'Île-du-Prince-Édouard se sont élevées au total à 13 597 599 \$ dont 3 600 324 \$ consacrés à la stratégie.

**LES PROGRAMMES ADOPTÉS EN VERTU DE LA STRATÉGIE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD**

Du 1<sup>er</sup> avril 1981 au 31 mars 1984, le MEER consacrera 10,8 millions de dollars à la mise en oeuvre des programmes économiques adoptés dans le cadre de la stratégie fédérale de développement de l'Île-du-Prince-Édouard.

### **Le programme d'aide à la petite entreprise**

Le programme a pour objectifs de favoriser l'essor du secteur de la petite entreprise de l'Île-du-Prince-Édouard en participant financièrement aux projets d'investissements qui ne sont pas présentement admissibles à une aide en vertu des programmes fédéraux en vigueur et de susciter des possibilités d'emploi et de revenu au sein du secteur de la petite entreprise. Au cours de l'année, de l'aide totalisant 257 033 \$ a été offerte pour la réalisation de 25 projets.

### **Le programme de développement communautaire acadien**

Le programme a pour objectif d'inciter les individus et les groupes francophones à lancer des projets économiques qui contribueront à l'épanouissement et au renforcement de la langue française et de la culture acadienne à l'Île-du-Prince-Édouard. Au cours de l'année, de l'aide totalisant 290 029 \$ a été offerte pour la réalisation de 33 projets.

### **Le programme de soutien industriel communautaire**

Le programme a pour objectif d'inciter les commissions industrielles locales de l'Île-du-Prince-Édouard à promouvoir, à coordonner et à mettre en œuvre des activités de développement économique dans les localités qui relèvent de leur compétence. Au cours de l'année, de l'aide totalisant 501 103 \$ a été offerte pour la réalisation de 17 projets.

### **Le programme d'aide communautaire**

Le programme a pour objectif d'inciter les municipalités qui ne relèvent pas présentement d'une commission industrielle locale à entreprendre des activités de développement économique. Au cours de l'année, de l'aide totalisant 139 226 \$ a été offerte pour la réalisation de 7 projets.

### **Le programme de développement urbain**

En vertu de ce programme, on a consacré 3,1 millions à l'aménagement du secteur sud de Harbour Drive à Summerside. Ce montant couvre tous les frais des travaux de construction. Une fois terminé, Harbour Drive reliera le secteur des magasins du centre ville aux quais pour former une zone commerciale, accélérer la circulation, augmenter le nombre de places de stationnement et revitaliser en profondeur le centre ville.

## **LES PROGRAMMES ADOPTÉS EN VERTU DU PLAN D'ENSEMBLE DE DÉVELOPPEMENT**

Du 1<sup>er</sup> avril 1981 au 31 mars 1984, le MEER consacrera 41 millions de dollars à la mise en œuvre des programmes adoptés en vertu du Plan d'ensemble de développement de l'Île-du-Prince-Édouard.

### **L'agriculture**

En 1982-1983, dans le cadre des programmes agricoles, des efforts soutenus ont été faits en vue de renforcer les exploitations agricoles familiales et d'inciter des individus à devenir fermiers. Depuis 1969, environ 70 % des fermiers de l'île ont reçu de l'aide financière pour agrandir, moderniser, diversifier leurs installations ou en construire de nouvelles.

Au cours de l'année à l'étude, on a mis sur pied un nouveau programme de subventions pour des denrées précises afin de développer l'industrie agricole de façon plus sélective.

### **Le tourisme**

Au cours de l'exercice, de l'aide a été accordée pour la construction d'un palais des congrès à Charlottetown et la conduite d'une étude de faisabilité en vue de l'établissement d'un Institut culinaire à l'Île-du-Prince-Édouard. Au nombre des autres projets à frais partagés, citons les stimulants de voyages et le développement de l'industrie touristique. Ils ont pour objectif de promouvoir la commercialisation et l'essor du secteur du tourisme. Les coûts de ces dernières activités continueront d'être partagés, et ces dernières seront coordonnées dans le cadre des programmes mis en œuvre directement par l'Office de tourisme du Canada.

### **Les forêts**

Les programmes mis sur pied au cours de la deuxième phase du Plan d'ensemble de développement pour améliorer la qualité et l'utilisation des forêts de la province se sont poursuivis en 1982-1983.

Le programme de subventions à l'exploitation des ressources forestières a reçu l'appui total du secteur privé et permis l'approbation de 550 plans de gestion des forêts.

Au cours de l'année, on a rehaussé la valeur d'environ 500 hectares de forêt avec des semis améliorés.

### Les marchés et la mise au point des produits

Le programme contribue au financement du Centre d'expansion des marchés, grâce auquel les industries de transformation et de fabrication peuvent se prévaloir des services de commercialisation dont elles ont besoin pour mieux soutenir la concurrence. En outre, ce centre favorise la mise au point de nouveaux produits et de nouvelles méthodes de vente, et aide à trouver de nouveaux créneaux pour les produits de l'île.

### Le transport

On a procédé, au cours de l'année, à la construction de cinq voies de desserte carrossables en toute saison. Tous ces projets s'inscrivaient dans le cadre d'un programme de construction de routes mis au point conjointement par le MEER et le gouvernement provincial.

### LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Au cours de l'exercice financier, le programme de subventions au développement régional a donné lieu aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	19
Prévision du nombre d'emplois créés	52
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	4 401 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	1 114 000 \$
Total des versements en 1982-1983	1 604 735 \$

---

## LA NOUVELLE-ÉCOSSE

---

Au 31 mars 1983, 16 ententes auxiliaires avaient été conclues en vertu de l'entente-cadre de développement (ECD). On trouvera, dans les pages suivantes, une description sommaire des activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires et des autres programmes, au cours de 1982-1983.

### LES ENTENTES AUXILIAIRES

#### Le développement de la zone du détroit de Canso

Durée : 31 mars 1975 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	22 503 400 \$
Gouvernement provincial	7 554 100
Coût estimatif total	<u>30 057 500 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	20 381 000 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	887 000 \$

Cette entente a pour objectif de doter la zone du détroit de Canso d'une infrastructure afin de mettre en valeur son port en eaux profondes et d'autres attributs industriels. A l'heure actuelle, les efforts de développement se concentrent sur une base d'approvisionnement pour les activités gazières au large des côtes, le service offert et d'autres retombées de cette industrie et d'industries lourdes prometteuses. Des fonds alimentent une agence de promotion et de développement, l'organisme de développement de la zone du détroit de Canso.

#### Le développement industriel

Durée : 22 juin 1976 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	19 031 200 \$
Gouvernement provincial	4 757 800 \$
Coût estimatif total	<u>23 789 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	18 864 000 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	245 000 \$

Cette entente auxiliaire visait à appuyer la création de nouveaux débouchés d'emploi en Nouvelle-Écosse dans les secteurs secondaire et tertiaire de l'économie, à favoriser le développement, l'expansion et l'efficacité des entreprises locales et, enfin, à élargir l'éventail des perspectives d'emploi en mettant l'accent sur les emplois à la fois plus spécialisés et plus rémunérateurs, particulièrement dans certaines localités de taille moyenne.

L'entente prévoyait l'établissement de zones industrielles dans les régions où des possibilités de développement existaient, soit Amherst, Bridgewater, Debert, Kentville, Stellarton et

Windsor. Les travaux pour l'aménagement de tous ces parcs ont été à toutes fins utiles terminés au cours de l'année. On a également ouvert des centres industriels polyvalents à Debert et à Kentville.

#### La promotion du tourisme

Durée : 1<sup>er</sup> avril 1977 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	11 000 000 \$
Gouvernement provincial	2 750 000
Coût estimatif total	<u>13 750 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	10 736 000 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	1 168 000 \$

Cette entente avait pour objet de créer de nouvelles possibilités d'emploi et d'accroître les revenus par le développement accru de l'industrie touristique. L'entente comportait deux programmes. Le premier englobait diverses activités à l'échelle provinciale dans le but de promouvoir le tourisme en Nouvelle-Écosse, d'augmenter l'efficacité de l'industrie touristique et de lui faire prendre de l'expansion là où c'était possible et souhaitable, et de prolonger la saison touristique. Le deuxième programme portait directement sur l'aménagement d'endroits choisis de destination. Au nombre des travaux, on comptait la construction ou l'agrandissement des principaux centres d'intérêt, la présentation d'attractions se prêtant à des excursions d'une journée, la coordination de la planification, la promotion et la réalisation des initiatives aux endroits de destination.

#### La cale sèche Panamax de Halifax

Durée : 22 janvier 1980 au 31 mars 1985

Répartition des coûts :

MEER	43 900 000 \$
Gouvernement provincial	13 700 000
Coût estimatif total	<u>57 600 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	43 241 000 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	7 942 000 \$

Cette entente fait appel à une participation conjointe à un programme visant à doter le port de Halifax d'une infrastructure maritime essentielle, particulièrement une cale sèche flottante de type Panamax, un quai de mouillage, des services d'entretien et l'outillage auxiliaire requis pour la réparation des navires et la fabrication des métaux. La construction de la cale sèche flottante et des infrastructures connexes est presque terminée. La mise en service de la cale sèche devrait avoir lieu à la fin de 1983.

#### L'aide à la société de pneus Michelin (Canada) limitée

Durée : 7 juin 1980 au 31 décembre 1990

Répartition des coûts :

MEER	42 000 000 \$
Gouvernement provincial	14 000 000
Coût estimatif total	<u>56 000 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour Néant

Dépenses du MEER en 1982-1983

Cette entente appuie les activités de l'entreprise à Granton et à Bridgewater. Elle permet également à la société d'effectuer des améliorations considérables en vue d'accroître sa productivité, notamment en ajoutant des installations de conception et de fabrication assistées par ordinateur dans ses deux usines d'origine, et d'implanter une nouvelle usine de fabrication de pneus à Waterville.

#### La modernisation des installations de la Sydney Steel Corporation

Durée : 1<sup>er</sup> avril 1981 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	77 000 000 \$
Gouvernement provincial	19 250 000
Coût estimatif total	<u>96 250 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour 13 844 000 \$

Dépenses du MEER en 1982-1983 12 008 000 \$

Cette entente a pour objectifs d'aider la province à maintenir les niveaux d'emploi qu'exige le bon fonctionnement de l'usine et d'améliorer la situation financière de la société en mettant sur pied un programme de travaux d'équipement qui rendra l'usine apte à fonctionner efficacement.

#### La modernisation de l'industrie des pâtes et papiers

Durée : 23 mai 1981 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	17 000 000 \$
Gouvernement provincial	4 250 000
Coût estimatif total	<u>21 250 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour 2 458 000 \$

Dépenses du MEER en 1982-1983 2 458 000 \$

Les subventions qui seront octroyées en vertu de cette entente susciteront vraisemblablement des investissements de quelque 121 millions de dollars dans les travaux de modernisation d'usines, de réduction de la pollution et des coûts de l'énergie. Cette entente vise à aider les usines

de la Nouvelle-Écosse à conserver leur position concurrentielle et à leur permettre de respecter les normes actuelles de lutte contre la pollution. L'octroi de stimulants à trois entreprises a été approuvé et la mise en oeuvre s'effectue conformément au calendrier.

#### Le développement de l'industrie océanique

Durée : 24 juillet 1981 au 24 juillet 1986

Répartition des coûts :

MEER	22 950 000 \$
Gouvernement provincial	12 050 000
Coût estimatif total	<u>35 000 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	890 000 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	816 000 \$

Cette entente, qui est la première initiative canadienne touchant l'industrie océanique, consiste en deux groupes de programmes financés séparément par les gouvernements fédéral et provincial et mis en oeuvre conjointement en vertu de l'entente-cadre de développement. L'entente a pour but de stimuler la croissance des industries océaniques de fabrication et de services à moyenne et haute technologie et d'appuyer la recherche appliquée et le transfert de la technologie de façon que la Nouvelle-Écosse puisse devenir un véritable " centre d'excellence " dans le secteur de l'industrie océanique.

Le programme fédéral comporte des subventions en capital et de l'aide à la commercialisation; il appuie les associations commerciales de l'industrie océanique, l'aménagement d'un mail de mise en train des industries océaniques naissantes et la mise sur pied d'un Bureau de développement de l'industrie océanique chargé de la promotion ainsi que de l'élaboration et de la coordination des programmes fédéraux. Le programme provincial, pour sa part, offre des stimulants fiscaux au niveau municipal, des subventions à l'aménagement d'un parc consacré à l'industrie océanique et à la construction d'un centre d'innovation qui prodiguera instructions et conseils aux industries océaniques dans le domaine de la gestion commerciale.

#### LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Au cours de l'exercice financier, le programme de subventions au développement régional a donné lieu aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	48
Prévision du nombre d'emplois créés	715
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	18 990 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	6 876 000 \$
Total des versements en 1982-1983	9 596 000 \$

---

### LE NOUVEAU-BRUNSWICK

---

Au 31 mars 1983, 21 ententes auxiliaires avaient été conclues en vertu de l'entente-cadre de développement (ECD). On trouvera dans les pages suivantes une brève description des activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires et des autres programmes au cours de l'année à l'étude.

#### LES ENTENTES AUXILIAIRES

##### Les grandes artères de Moncton et de Saint-Jean

Durée : 17 février 1975 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	35 840 000 \$
Gouvernement provincial	15 360 000
Coût estimatif total	<u>51 200 000 \$</u>

Dépenses de MEER à ce jour	33 821 111 \$
Dépenses de MER en 1982-1983	516 800 \$

Cette entente auxiliaire avait pour but de terminer l'axe prioritaire de Saint-Jean, ainsi que la route de Shediac à Moncton, et de poursuivre les travaux de construction du boulevard Wheeler à Moncton.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1982, cette entente auxiliaire relève de Transports Canada.

##### Le nord-est du Nouveau-Brunswick

Durée : 23 juin 1977 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	67 175 000 \$
Gouvernement provincial	28 325 000
Coût estimatif total	<u>95 500 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	45 887 329 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	7 107 273 \$

Au cours de l'année à l'étude, un montant de 1 631 000 \$ a été consacré à l'achat de matériel de CFAO destiné au Collège communautaire de Bathurst. Grâce à ce matériel, le collège sera dorénavant relié aux centres de technologie de l'industrie manufacturière de la province et permettra aux gens d'affaires d'avoir recours à cette nouvelle technologie.

Un montant de 1,4 million de dollars a été accordé pour la réalisation de projets touristiques dans la région de Restigouche. On effectuera des travaux d'amélioration à la glissoire d'été et au terrain de camping des parcs Sugarloaf et Eel River, et le grand public pourra bénéficier de ces installations au cours de l'été de 1984.

Deux centres de services maritimes à Bas-Caraquet et à Shippegan ont également reçu une subvention de 4,9 millions de dollars. Au printemps de 1984, lorsque ces projets seront terminés, les pêcheurs pourront remorquer beaucoup plus rapidement les navires pour les radouber et les entreposer.

#### La mise en valeur des ressources agricoles

Durée : 1<sup>er</sup> avril 1978 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	27 698 000 \$
Gouvernement provincial	6 924 500
Coût estimatif total	<u>34 622 500 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	19 586 833 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	113 250 \$

Cette entente constituait le deuxième accord auxiliaire sur l'agriculture conclu avec le Nouveau-Brunswick. L'objectif de la présente entente consistait à maximiser la contribution du secteur agricole et des secteurs connexes à la production provinciale, aux revenus gagnés et à l'emploi. Des stratégies distinctes et des objectifs ont été établis pour les denrées suivantes : les pommes de terre, les fruits et légumes, le bétail et le fourrage. Les buts précis de l'entente étaient d'augmenter le volume et l'efficacité, d'accroître les activités de transformation et d'améliorer les méthodes de commercialisation.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1982, cette entente auxiliaire relève d'Agriculture Canada.

#### Les régions en voie de développement

Durée : 17 mai 1979 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	20 401 500 \$
Gouvernement provincial	5 872 500
Coût estimatif total	<u>26 274 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	9 979 420 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	3 712 338 \$

Cette entente avait pour objectif d'accélérer le développement économique et socio-économique de certaines régions de la province qui ne font pas l'objet d'autres ententes régionales. Les efforts étaient focalisés sur les centres urbains possédant un potentiel de croissance. Les programmes, qui complétaient ceux existant déjà en vertu d'ententes sectorielles en vigueur, étaient destinés à créer des emplois, des revenus et une activité économique, de même qu'à en assurer le maintien.

En 1982-1983, une subvention de quelque 582 000 \$ a été versée dans le cadre d'un important projet d'attraction touristique évalué à 1,8 million de dollars, soit l'aménagement de la gorge de Grand-Sault. La subvention porte sur la construction de deux centres touristiques. Aux termes du programme municipal de mise en valeur, un montant supplémentaire de 2 380 000 \$ été accordé pour des projets d'infrastructure municipale dans les régions du Nord-Ouest et de la Miramichi.

#### L'exploitation forestière

Durée : 1<sup>er</sup> avril 1980 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	30 000 000 \$
Gouvernement provincial	7 500 000
Coût estimatif total	<u>37 500 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	13 378 386 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	1 366 224 \$

Le principal objectif de cette entente est le traitement sylvicole intensif des terres forestières en vue de maintenir des réserves de bois à long terme. L'accent est mis sur les résineux en particulier.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1982, cette entente auxiliaire relève du Service canadien des forêts d'Environnement Canada.

**Les pâtes et papiers**

Durée : 27 août 1980 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	33 800 000 \$
Gouvernement provincial	8 450 000
Coût estimatif total	<u>42 250 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	23 740 966 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	6 288 122 \$

Élaborée par le biais d'un exercice de planification fédéral-provincial dans lequel le MEER et le ministère de l'Industrie et du Commerce représentaient le gouvernement fédéral, cette entente reconnaît que l'industrie des pâtes et papiers du Nouveau-Brunswick doit faire l'objet de vastes programmes de modernisation et de réduction des coûts, particulièrement dans le cas des vieilles usines situées dans le nord de la province.

Sept des usines de la province ont présenté une demande d'aide dans le cadre de cette entente, ce qui pourrait entraîner un investissement total de plus de 500 millions de dollars, si chacune de ces usines réclame les 42,25 millions auxquels elle a droit. Quatre usines ont à ce jour conclu des ententes avec les gouvernements fédéral et provincial.

L'usine de pâtes Boisse Cascade Canada Ltée, de Newcastle, recevra une subvention de 4 millions de dollars à des fins de modernisation. Cette société investira 41 millions de dollars pour l'amélioration de l'outillage dans les domaines de la modernisation des procédés, de la lutte contre la pollution et de l'économie de l'énergie.

Une somme de 12,5 millions de dollars sera versée à la NBIP Limited pour la modernisation de son usine de papier journal à Dalhousie. Le projet de modernisation de la société coûtera au total 160,4 millions de dollars.

La St. Anne Nackawic Pulp and Paper Ltd. recevra, pour sa part, 5 millions de dollars pour la modernisation de son usine de pâtes, dans le cadre d'un projet de 62,2 millions de dollars.

Dix-sept millions de dollars seront octroyés à la Fraser Incorporated d'Edmundston pour l'aider à moderniser son usine d'Atholville. Le programme à trois volets, d'une valeur de 169 millions de dollars, englobe la modernisation de l'outillage, la lutte contre la pollution et l'adoption de mesures efficaces d'économie de l'énergie.

**L'aménagement du Market Square à Saint-Jean**

Durée : 14 octobre 1980 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	8 085 800 \$
Gouvernement provincial	2 021 500
Coût estimatif total	<u>10 107 300 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	2 887 748 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	800 910 \$

L'objet de la présente entente était d'entreprendre la réalisation d'un projet de développement qui comprend l'aménagement d'une partie du centre ville de Saint-Jean. L'entente prévoyait des contributions au titre de la construction du palais du commerce et des éléments de l'hôtel du complexe de l'édifice central. La construction du palais du commerce a été terminée en 1982-1983.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1982, cette entente auxiliaire relève de Travaux publics Canada.

**La modernisation de l'usine de la Consolidated-Bathurst, inc. à Bathurst (Nouveau-Brunswick)**

Durée : 30 mars 1982 au 31 mars 1989

Répartition des coûts :

MEER	19 600 000 \$
Consolidated-Bathurst	175 000 000
Gouvernement provincial	4 900 000
Coût estimatif total	<u>199 500 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	9 894 055 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	8 774 055 \$

Cette entente a pour but de permettre aux gouvernements fédéral et provincial et à la Consolidated-Bathurst de mettre en œuvre un programme d'investissement et, par là, de maintenir les possibilités d'emploi et de favoriser l'essor industriel et commercial de la région.

L'entente servira de catalyseur, puisque la Consolidated-Bathurst investira 175 millions de dollars au titre de la modernisation. Dans le cadre du plan de modernisation, l'atelier de pâte kraft de l'usine de Bathurst fermera ses portes. A sa place, la compagnie construira dans cette ville, au coût de 98 millions de dollars, une usine de pâte thermomécanique de 400 tonnes par jour. Celle-ci entrera en exploitation en 1983.

De 1981 à 1987, la somme de 7 millions de dollars sera consacrée à la réfection de l'usine de fabrication de carton à onduier. Une somme additionnelle de 60 millions de dollars servira à l'acquisition d'une nouvelle machine à onduier qui sera mise en exploitation en 1988.

Il en coûtera 10 millions de dollars pour rendre l'usine tout entière conforme aux normes fédérales-provinciales en matière d'écologie.

### LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Au cours de l'exercice financier, le programme de subventions au développement régional a donné lieu aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	18
Prévision du nombre d'emplois créés	536
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	30 183 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	7 996 000 \$
Total des versements en 1982-1983	10 035 234 \$

---

### LE QUÉBEC

---

Les dépenses du MEER au Québec se sont élevées à 127,8 millions de dollars en 1982-1983. De ce montant, 30,2 millions de dollars ont été utilisés dans le cadre des ententes auxiliaires intervenues entre le Canada et le Québec, tandis que plus de 87 millions ont été dépensés sous forme de subventions et de contributions à des entreprises manufacturières.

Au 31 mars 1983, dix ententes auxiliaires étaient en vigueur en vertu de l'entente-cadre de développement (ECD). On trouvera dans les pages suivantes une brève description des activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires qui sont demeurées sous la responsabilité du MEER et des autres programmes au cours de 1982-1983.

Le programme de développement économique des Îles-de-la-Madeleine, annoncé en 1980-1981, a continué de progresser au cours de 1982-1983. Parmi les projets mis de l'avant, on compte un programme de subventions mieux adapté aux besoins particuliers des petites et moyennes entreprises de la région.

En ce qui concerne les programmes de subventions aux entreprises manufacturières incluant le programme d'aide à l'entreprise des Îles-de-la-Madeleine, 227 entreprises manufacturières québécoises ont reçu une offre d'aide financière, ce qui devrait susciter des investissements de

l'ordre de 150,6 millions de dollars et amener la création de 2 176 emplois. L'appui financier du MEER à toutes ces entreprises industrielles représente des engagements totalisant 29,1 millions de dollars en 1982-1983.

En outre, le 13 septembre 1982, le ministère annonçait un programme d'aide aux infrastructures nautiques dans le cadre des événements reliés à Québec 1534-1984. Ce programme vise à apporter une aide financière au développement et à l'expansion de ports de refuge le long du Saint-Laurent. Onze sites ont été identifiés de façon prioritaire. Le coût total du programme est de 9 millions de dollars bien qu'aucune dépense n'ait été faite en 1982-1983.

### LES ENTENTES AUXILIAIRES

#### Les infrastructures industrielles

Durée : 26 mars 1975 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	82 602 000 \$
Gouvernement provincial	55 068 000 \$
Coût estimatif total	137 670 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	54 614 000 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	5 903 000 \$

La présente entente consiste en un programme d'aide financière destiné aux municipalités désireuses d'aménager ou d'améliorer leur infrastructure industrielle. Cette aide a favorisé la création et l'expansion de zones industrielles, ainsi que l'établissement de parcs bien équipés dans le domaine de la pêche industrielle en Gaspésie et sur la Côte-Nord. Les municipalités qui ne disposent pas de l'infrastructure nécessaire à l'implantation d'une entreprise industrielle peuvent aussi bénéficier d'une aide aux termes de l'entente.

En 1982-1983, la réalisation des divers projets inscrits à l'entente s'est déroulée telle que prévue, à l'exception des interventions portant sur le secteur de la pêche. Dans ce dernier cas, face à la réorientation des politiques et des programmes du gouvernement provincial, on a dû reporter à une autre année la mise en oeuvre de projets importants.

Au cours de l'année, les dépenses du MEER au chapitre de l'aménagement des zones industrielles se sont élevées à 2 640 000 \$, celles au titre des parcs de pêche se sont limitées à 11 800 \$, alors que d'autres interventions ponctuelles ont nécessité des fonds totalisant 3 250 500 \$.

### Le développement touristique

Durée : 6 avril 1978 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

Gouvernement canadien	69 600 000 \$
Gouvernement provincial	66 400 000 \$
Coût estimatif total	<u>136 000 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	40 925 000 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	9 029 000 \$

Les objectifs généraux de cette entente portent sur l'accroissement et la diversification des attractions touristiques en vue d'accroître le nombre de touristes étrangers et d'inciter les Québécois à utiliser davantage les installations touristiques de leur province. Au nombre des programmes, on compte la promotion de l'activité touristique et l'aménagement de parcs touristiques, la restauration de bâtiments et de sites historiques, ainsi que la modernisation de musées, l'aménagement de relais touristiques et l'établissement de centres de plein air et de camps de vacances ou leur amélioration.

De plus, l'entente a permis de verser un montant de 24 millions de dollars à la réalisation du Palais des Congrès de Montréal.

### Les équipements publics

Durée : 16 avril 1978 au 30 septembre 1982

Répartition des coûts :

MEER	23 032 500 \$
Emploi et Immigration	228 500 \$
Gouvernement provincial	11 615 000 \$
Coût estimatif total	<u>34 876 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	20 207 000 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	98 000 \$

Cette entente avait pour objet d'aider à la réalisation de travaux d'infrastructure municipale qui amèneraient la création d'emplois à court terme et favoriseraient la croissance économique. Les 22 municipalités visées par cette entente se trouvaient dans des régions aux prises avec un fort taux de chômage. Parmi les travaux, on compte la construction ou l'amélioration des réseaux d'adduction d'eau et d'égout, des usines de filtration, des services pour les zones industrielles, l'aménagement de rues, de parcs de maisons mobiles et d'installations récréatives. Au cours de 1982-1983, seul le projet dans la municipalité de Parent a été amorcé, tous les autres projets ayant été menés à terme.

### La modernisation de l'industrie des pâtes et papiers

Durée : 15 mai 1979 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	135 000 000 \$
Gouvernement provincial	105 000 000 \$
Coût estimatif total	<u>240 000 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	38 260 000 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	13 384 000 \$

L'industrie des pâtes et papiers représente la branche la plus importante de l'industrie forestière du Québec. Toutefois, depuis une dizaine d'années, des facteurs économiques ont affaibli sa position concurrentielle sur le marché international.

Grâce à cette entente, les deux gouvernements espèrent stimuler la modernisation des usines de façon à les rendre plus compétitives. Dans le but d'inciter les entreprises à investir davantage, une aide financière leur est accordée sous forme de subventions directes pouvant atteindre jusqu'à 25 % de l'actif admissible. L'on subventionne principalement les améliorations apportées en vue de réduire les coûts de production, ainsi que l'installation d'outillage propre à favoriser la protection de l'environnement et la conservation de l'énergie.

En 1982-1983, le MEER a engagé la somme approximative de 122 millions de dollars sous forme de subventions destinées à 21 entreprises du Québec, notamment les sociétés Gaspésia ltée à Gaspé, Domtar à Roberval, Donohue à Charlevoix, Reed ltée à Limoilou, Glassine Canada Inc. à Québec, Papiers Perkins ltée de La Prairie, James MacLaren ltée de Gatineau, Papier Q. N. S. ltée de Manicouagan et plusieurs usines des sociétés Abitibi-Price ltée, C. I. P. ltée, Papiers Scott ltée, Rolland Inc. et Kruger Inc.

### L'implantation d'une usine de papier journal à Amos

Durée : 24 juillet 1980 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	25 500 000 \$
Gouvernement provincial	17 000 000 \$
Coût estimatif total	<u>42 500 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	25 500 000 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	423 000 \$

Dans le cadre de cette entente, les deux gouvernements ont contribué à l'implantation de l'usine de papier journal de la société Donohue-Norwick à Amos, ainsi qu'à la mise en place, par les administrations municipales d'Amos et d'Amos-Est, de l'infrastructure domiciliaire requise du fait de l'accroissement de la population occasionné par l'implantation de cette usine.

La construction de l'usine, d'une capacité annuelle de 160 000 tonnes métriques, a été amorcée à l'automne 1980 et terminée au printemps 1982. La mise en exploitation commerciale de l'usine a donc été effectuée selon le calendrier prévu, soit en mars 1982, vingt mois seulement après le début des travaux de construction. De plus, il importe de souligner que, malgré la conjoncture économique particulièrement difficile et les taux d'intérêts élevés, ce projet a été réalisé à l'intérieur du coût global prévu de 190 millions de dollars. Enfin, l'implantation de l'usine de papier journal d'Amos, où l'on utilise de la pâte fabriquée à 100 % à partir du procédé thermomécanique, a permis la création de 700 emplois directs et indirects.

A Amos, les travaux d'infrastructure domiciliaire permettant de desservir près de 200 unités de logement ont été réalisés, à l'exception de ceux reliés au bitumage des chaussées.

#### La Société Inter-Port de Québec

Durée : 3 juillet 1981 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	5 550 000 \$
Gouvernement provincial	3 700 000 \$
Coût estimatif total	<u>9 250 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	1 502 000 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	1 187 000 \$

La Société Inter-Port (SIP) est une société qui s'occupe de la promotion et du développement industriel dans la région de Québec en mettant l'accent sur les projets susceptibles de bénéficier des infrastructures portuaires. La SIP est détenue à raison de 60 % par le gouvernement québécois et à 40 % par le gouvernement canadien. Cependant, la participation du gouvernement fédéral aux investissements s'élève à 60 % aux termes d'une entente fédérale-provinciale, tandis que celle du gouvernement provincial est de 40 %.

Les objectifs poursuivis par la SIP consistent essentiellement à diversifier et à renforcer la structure économique de l'agglomération de Québec

et à favoriser la création d'emplois. Elle appuie le secteur privé et stimule l'investissement ayant un impact sur l'économie régionale.

Au cours de 1982-1983, la SIP a poursuivi à un rythme accéléré le processus d'acquisition de terres à Pointe-de-la-Martinère. Il importe de souligner que la SIP a procédé au règlement de 34 dossiers d'expropriation, soit 65 % des 52 propriétés à acquérir.

Au cours de cette période, les travaux de la SIP lui ont permis de contribuer à la mise sur pied du Consortium d'exportation de bois de l'est du Canada (CEBEC). Cette première réussite découle du travail intensif d'Inter-Port auprès des industriels de la région afin de susciter l'émergence d'un regroupement et la création de nouveaux consortiums : services d'achat, de mise en marché et d'expédition en commun pour les industries de certains secteurs cibles.

De plus, dans le cadre de son mandat visant à assurer une meilleure concertation des agents du milieu, la SIP fut à l'origine de la création d'un comité de coordination regroupant dix organismes de développement économique de la région.

#### LES PROGRAMMES DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

##### La Loi sur les subventions au développement régional

Au cours de l'exercice financier 1982-1983, la Loi sur les subventions au développement régional a donné lieu aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	137
Prévision du nombre d'emplois créés	875
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	71 483 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	16 171 000 \$

##### La zone spéciale de Montréal

Ce programme a pour but d'accélérer le développement de la structure industrielle du Québec, en renforçant le rôle de la région montréalaise en tant que centre de l'expansion manufacturière de la province.

Au cours de l'année à l'étude, ce programme a donné lieu aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	82
Prévision du nombre d'emplois créés	1 277
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	68 257 000 \$
Engagement du MEER au chapitre de ces offres	12 535 000 \$

Au cours de l'exercice financier 1982-1983, les dépenses du MEER au Québec, en vertu des programmes de subventions au développement régional, se sont élevées à 86,6 millions de dollars, dont 45,5 millions ont été versés dans le cadre du programme de la zone spéciale de Montréal.

#### LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

En comparaison avec les autres régions du Québec, les Îles-de-la-Madeleine n'ont pas atteint un niveau de développement économique permettant de réduire le chômage chronique qui y sévit. La faiblesse de la croissance économique est en partie attribuable à la situation géographique de cette région. Conscient de ce problème, l'ancien ministre de l'Expansion économique régionale, de concert avec d'autres ministères fédéraux, a mis en oeuvre un programme qui vise essentiellement l'amélioration des conditions de vie de la population des Îles, ainsi que la création et le maintien d'emplois permanents en vue de réduire le taux de chômage et l'exode de la population.

Le programme initial représentait un engagement de 13,7 millions de dollars auquel s'est ajouté, au cours du présent exercice financier, une somme de 5,6 millions. Le programme est divisé en sept volets dont trois sont laissés à la maîtrise d'oeuvre des ministères des Pêches et des Océans, des Transports et de l'Agriculture. Les quatre autres volets tombent sous la responsabilité du MEER et prévoient de l'aide financière à des entreprises manufacturières ou touristiques, à des initiatives de développement économique et à des études économiques.

Le programme de stimulants Industriels a donné lieu, au cours de l'exercice financier 1982-1983, aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	10
Prévision du nombre d'emplois créés	25
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	916 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	458 000 \$
Total des versements en 1982-1983	511 000 \$

---

#### L'ONTARIO

---

Au 31 mars 1983, 11 ententes auxiliaires avaient été conclues avec l'Ontario en vertu de l'entente-cadre de développement (ECD). Sept ententes sont actuellement en vigueur, six étant administrées par le MEER et une par le Service canadien des forêts (SCF) d'Environnement Canada. Depuis le 30 septembre 1982, l'entente sur la gestion des forêts relève du SCF. Au cours de l'exercice financier 1982-1983, aucune dépense n'a été effectuée par le MEER aux termes de cette entente.

Au cours de l'année à l'étude, les dépenses effectuées par le MEER dans la région de l'Ontario se sont élevées à 29 millions de dollars, dont 19,2 millions ont été consacrés aux activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires et 6,3 millions de dollars aux stimulants Industriels.

Plus de 270 nouveaux emplois et des investissements en capital de près de 12 millions de dollars sont censés découler des activités entreprises en 1982-1983 dans le cadre du programme de subventions au développement régional. Vingt-huit offres d'aide ont été acceptées au cours de l'année. Cette aide est offerte aux entreprises qui se lancent dans des projets de fabrication ou de transformation ou à celles qui agrandissent ou modernisent leurs usines situées dans les régions désignées de l'Ontario.

On trouvera dans les pages qui suivent une brève description des activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires et du programme de subventions au développement régional.

## LES ENTENTES AUXILIAIRES

### Le nord-est de l'Ontario

Durée : 25 mars 1976 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	13 799 000 \$
Société canadienne d'hypothèques et de logement	1 497 000
Gouvernement provincial	15 295 000 \$
Coût estimatif total	<u>30 591 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour 11 634 000 \$

Dépenses du MEER en 1982-1983 1 362 000 \$

En vertu de cette entente, les mesures nécessaires sont prises en vue de renforcer le tissu urbain du nord-est de l'Ontario en atténuant les obstacles au développement qui existent dans certaines zones urbaines clés et en y concentrant la nouvelle activité économique. A l'heure actuelle, des programmes ont été élaborés, dans le cadre de cette entente, pour les villes de Parry Sound, Timmins, Sudbury, North Bay et Valley East.

Au cours de l'année à l'étude, les réseaux de distribution d'eau et d'égout ont été raccordés au réseau municipal déjà en place à Valley East. De même, on a apporté les dernières modifications aux pompes des égouts, et des raccordements aux canalisations municipales actuelles ont été effectués aux termes du programme auxiliaire des égouts sanitaires du programme pour la zone de Sudbury.

Dans le cadre du programme pour la région de North Bay, on a achevé, en 1982-1983, les dernières vérifications des réseaux d'adduction d'eau et d'égout, les autres travaux souterrains le long de la promenade Lakeshore, ainsi que la station de pompage, le dispositif de dérivation, le revêtement en dur et les travaux des égouts d'averse. Les projets d'accès aux routes et d'irrigation en cas de tempête se poursuivent.

Les régions de Parry Sound et de Timmins ont bénéficié de programmes de développement au cours d'exercices financiers précédents.

### Les localités à industrie unique

Durée : 18 octobre 1976 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	9 383 630 \$
Affaires Indiennes et du Nord	314 908
Ministère des Transports	150 000
Société canadienne d'hypothèques et de logement	366 462
Gouvernement provincial	9 585 000
Coût estimatif total	<u>19 800 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour 8 425 000 \$

Dépenses du MEER en 1982-1983 281 000 \$

Cette entente a pour objectifs de diversifier et de stabiliser l'économie des localités à industrie unique du nord de l'Ontario et d'entreprendre des programmes visant à atténuer les problèmes sociaux et économiques qui caractérisent les localités à industrie unique.

Les projets entrepris aux termes de cette entente vont bientôt prendre fin. En mars 1983, on a modifié l'entente afin d'y inclure la prolongation des réseaux d'adduction d'eau et d'égout de la ville de Longlac à la réserve indienne n° 58. Ce projet a été financé à même les fonds réservés, dans le cadre de l'entente actuelle, pour certaines éventualités.

L'entente a également été prorogée jusqu'au 31 mars 1984.

### La mise en valeur des ressources communautaires et rurales

Durée : 7 décembre 1977 au 31 mars 1985

Répartition des coûts :

MEER	12 728 000 \$
Gouvernement provincial	15 828 000
Coût estimatif total	<u>28 556 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour 4 397 000 \$

Dépenses du MEER en 1982-1983 656 000 \$

La première étape de l'entente, soit le programme de la vallée supérieure de l'Outaouais, vise à accroître les possibilités d'emploi et les revenus dans les industries de ressources et de fabrication du comté de Renfrew. Parmi les éléments du programme, on compte l'évaluation des ressources forestières et minérales, des études sur l'aménagement de terrains industriels et une

aide en vue de mettre sur pied une agence de développement économique pour l'ensemble du comté. En vertu des modifications apportées ultérieurement à cette entente, on met sur pied un programme de repeuplement des forêts dans l'est de l'Ontario, ainsi qu'un programme de levés géoscientifiques dans la région de Kirkland Lake.

Dans le cadre du programme sur la région de la vallée supérieure de l'Outaouais, l'association de développement économique du comté a pris part à de nombreuses initiatives économiques locales. La tenue d'une étude des possibilités manufacturières visant à aider la région à raffermir son assise économique pour l'avenir a suscité un intérêt local particulier. Les constatations du projet d'études de l'aménagement de terrains industriels ont suscité des discussions fédérales-provinciales au sujet de la nécessité d'une zone industrielle à Pembroke. Une modification visant à inclure dans cette entente un programme portant sur la zone industrielle de Pembroke a été signée en avril 1982. Une contribution fédérale de 8 millions de dollars a été accordée à cette fin.

Dans le cadre du programme des nouvelles forêts de l'est de l'Ontario, les travaux en cours pour la réalisation de cinq projets importants se déroulent normalement. Parmi ces projets, on compte l'exploitation des peupliers hybrides, le repeuplement des forêts de feuillus et les inventaires des ressources forestières et agricoles.

Grâce à l'étude géophysique effectuée en vol et aux cartes de données établies par la suite dans le cadre du programme de Kirkland Lake, les travaux considérables d'exploration minérale se sont poursuivis au cours de l'année à l'étude dans les régions de Swastika, Kirkland Lake, Virginiatown et Larker Lake.

#### **La modernisation de l'industrie des pâtes et papiers**

Durée : 15 mai 1979 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	60 000 000 \$
Gouvernement provincial	120 000 000
Coût estimatif total	<u>180 000 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	51 609 000 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	9 891 000 \$

Destinée à stimuler les investissements du secteur privé dans l'industrie des pâtes et papiers de la province par le biais de subventions au titre de la modernisation des usines, de la conservation de l'énergie et de l'adoption de mesures contre la pollution, cette entente vise à tirer parti des

possibilités actuelles pour renforcer l'industrie ontarienne des pâtes et papiers en l'encourageant à investir les sommes nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'environnement et pour améliorer sa position concurrentielle sur les marchés internationaux.

Neuf sociétés importantes de pâtes et papiers ont signé des ententes pour recevoir une aide en vertu de ce programme.

A la fin de l'année à l'étude, les dépenses effectuées par les entreprises s'élevaient à plus de 1,2 milliard de dollars.

Le programme va bon train et satisfait à ses objectifs. On s'attend que la contribution maximale du MEER, évaluée à 60 millions de dollars, incitera fortement les entreprises du secteur privé à investir quelque 2 milliards de dollars pendant la durée de l'entente.

#### **L'est de l'Ontario**

Durée : 20 décembre 1979 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	25 175 000 \$
Gouvernement provincial	25 175 000
Coût estimatif total	<u>50 350 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	17 436 000 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	5 018 000 \$

Cette entente a pour objectif d'aider à stabiliser, à diversifier et à élargir l'assise économique de la région rurale de l'est de l'Ontario en exploitant la base de ressources naturelles et en assurant sa viabilité à long terme, et en stimulant les investissements du secteur privé dans la région. De l'aide a été accordée au chapitre de l'agriculture, des forêts, des minéraux, du tourisme et des subventions aux petites entreprises.

Quelque 3,2 millions de dollars en prêts-subventions ont été offerts à 51 entreprises au cours de l'année 1982-1983 à la suite de quoi le secteur privé a investi la somme de 11,7 millions de dollars, suscitant ainsi la possibilité de créer en moyenne 667 emplois à temps plein.

Les travaux de repeuplement des forêts ont continué à fournir des emplois à temps partiel aux résidents locaux pendant l'hiver. La technologie de levés par gradimètre a été transférée du gouvernement au secteur privé en vue de stimuler l'exploration minérale par des levés aériens du potentiel minéral qui existe dans l'est de l'Ontario.

De plus, au cours de 1982-1983, on a approuvé la construction de 29 bouches d'égout municipales dans le cadre de la présente entente.

### Le développement rural du Nord

Durée : 2 mars 1981 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	9 250 000 \$
Affaires Indiennes et du Nord	750 000
Gouvernement provincial	8 500 000
Coût estimatif total	18 500 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	2 114 000 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	1 984 000 \$

L'expansion et la diversification de l'assise économique, dans la région rurale du nord de l'Ontario, constituent l'objectif de la présente entente. Pour l'atteindre, on encouragera les entreprises locales et de petite envergure qui représentent un élément essentiel au développement à long terme du Nord. Une aide financière est offerte pour toute une gamme d'activités économiques reliées aux domaines de l'agriculture, des ressources naturelles, du tourisme et de l'expansion des petites entreprises.

A la fin de mars 1983, 357 projets avaient été approuvés, représentant un engagement fédéral total de plus de 6,8 millions de dollars.

### LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Tout le nord de l'Ontario, y compris les districts de Parry Sound et de Nipissing, ainsi que la région de Renfrew-Pembroke dans l'est de la province, sont admissibles à des subventions en vertu de la Loi sur les subventions au développement régional.

Au cours de l'exercice financier, le programme de subventions au développement régional a donné lieu aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	28
Prévision du nombre d'emplois créés	278
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	11 892 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	2 761 000 \$
Total des versements en 1982-1983	6 320 000 \$

---

## LE MANITOBA

---

Au 31 mars 1983, neuf ententes auxiliaires avaient été conclues en vertu de l'entente-cadre de développement (ECD). On trouvera, dans les pages suivantes, une brève description des activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires et des autres programmes en 1982-1983.

### LES ENTENTES AUXILIAIRES

#### L'entente sur le développement du Nord

Durée : 29 novembre 1982 au 31 mars 1987

Répartition des coûts :

MEER	62 800 000 \$
Emploi et Immigration	40 000 000
Affaires Indiennes et du Nord	22 200 000
Gouvernement provincial	61 200 000
Coût estimatif total	186 200 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	1 597 000 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	1 597 000 \$

Les objectifs de cette entente sont d'exploiter les possibilités locales d'emploi et de revenu dans les agglomérations isolées du Nord, ainsi que d'accroître la participation de la main-d'œuvre du Nord particulièrement dans les principaux secteurs des ressources, en levant les obstacles au développement économique et humain. Les programmes découlant de cette entente sont axés sur le développement économique communautaire, l'épanouissement humain et l'aménagement communautaire. L'entente vise à faire en sorte que les résidents locaux puissent tirer parti des éventuels développements économiques communautaires dans le nord du Manitoba. La coordination entre les parties à l'entente a pour but de faciliter les mesures de préparation à l'emploi, l'identification des débouchés et le placement des travailleurs qualifiés dans une vaste gamme de postes reliés à l'exploitation des ressources et aux secteurs techniques, professionnels et des services.

**Le développement industriel**Durée : 1<sup>er</sup> avril 1978 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	26 400 000 \$
Gouvernement provincial	17 600 000
Coût estimatif total	<u>44 000 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	11 644 000 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	4 622 000 \$

Cette entente a pour objectifs d'accélérer le processus de développement industriel dans la province, grâce à la connaissance et à la promotion de possibilités de développement industriel et aux transferts de technologie, d'appuyer les petites entreprises et de diminuer les coûts de l'infrastructure industrielle reliés à l'emplacement des usines.

Au Manitoba, les industries prioritaires, qui ont une importance pour l'économie provinciale, sont les aliments et les boissons, les produits sanitaires, la machinerie légère, le matériel de transport, ainsi que les instruments électroniques et aérospatiaux.

**La production des cultures à forte valeur ajoutée**Durée : 1<sup>er</sup> avril 1979 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	11 100 000 \$
Gouvernement provincial	7 400 000
Coût estimatif total	<u>18 500 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	3 780 000 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	820 000 \$

Cette entente a pour objet d'accélérer l'augmentation de la production des cultures à forte valeur ajoutée et la conversion des cultures en élevage du bétail à viande rouge. Pour arriver à ces fins, on doit stimuler la production des cultures industrielles en améliorant l'efficacité de la production fourragère et l'alimentation du bétail et en adoptant des mesures pour supprimer les obstacles qui limitent la production des cultures à forte valeur ajoutée.

Les dépenses du MEER pour l'année 1982-1983 ont pris fin le 13 octobre 1982, date à laquelle l'entente a été transférée à Agriculture Canada.

**Le développement touristique**Durée : 1<sup>er</sup> avril 1979 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	12 000 000 \$
Gouvernement provincial	8 000 000
Coût estimatif total	<u>20 000 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	1 814 825 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	479 717 \$

L'objectif global de cette entente est de relever les endroits touristiques de la province et d'améliorer la productivité de l'industrie touristique, grâce à l'action conjointe de l'industrie et du gouvernement.

**L'aménagement hydraulique aux fins d'expansion économique régionale et de lutte contre la sécheresse**

Durée : 30 mai 1980 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER (ARAP)	5 350 000 \$
Gouvernement provincial	3 600 000
Coût estimatif total	<u>8 950 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	3 450 000 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	1 688 000 \$

Le Bureau des affaires du Manitoba de l'ARAP est chargé de veiller aux intérêts fédéraux dans l'administration de cette entente qui prévoit la réalisation d'études visant à évaluer les effets de la sécheresse sur le développement présent et future portant sur des travaux précis d'approvisionnement en eau. L'ARAP et le département d'économie agricole de l'Université du Manitoba effectuent actuellement, aux termes d'un contrat, des études sur la vulnérabilité à la sécheresse.

On a poursuivi les études des nappes d'eau souterraines. Des entrepreneurs privés et le personnel de l'ARAP munis de matériel de forage ont effectué des forages exploratoires et des essais de puits.

On a entamé des études de la région Assiniboine-South-Hespeler. Deux projets d'envergure retiennent l'attention, soit dévier le cours de la rivière Assiniboine vers le bassin de la rivière La Salle pour fournir de l'eau aux agriculteurs et alimenter en eau le reste de la région Assiniboine-South-Hespeler, grâce à un important système d'emménagement d'eau et de déviation de la rivière Assiniboine. On croit que ces déviations offriraient des possibilités considérables en matière d'irrigation dans la région.

La responsabilité fédérale de cette entente a été transférée à Agriculture Canada en 1982-1983.

#### Le centre ville de Winnipeg

Durée : 4 septembre 1981 au 31 mars 1986

Répartition des coûts :

MEER	32 000 000 \$
Ville de Winnipeg	32 000 000
Gouvernement provincial	32 000 000
Coût estimatif total	<u>96 000 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	5 002 000 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	3 583 000 \$

L'entente tripartite Canada-Manitoba-Winnipeg tient compte de la situation socio-économique du centre ville et des quartiers avoisinants. Cette zone englobe le centre ville et les vieux quartiers entourant Winnipeg et représente le cinquième de la population de la ville. Elle a de tout temps joué un rôle de premier plan dans le développement du Manitoba et de l'Ouest. Cependant, au cours des trente dernières années de croissance suburbaine rapide, ses forces et ses possibilités ont été assombries par une certaine détérioration sociale, économique et physique.

L'entente a pour objectifs de fournir de plus grandes possibilités d'emploi, de favoriser le développement industriel, commercial et résidentiel approprié et de revivifier le milieu physique et social du centre ville et, enfin, de faciliter l'efficace participation sociale et économique des habitants du centre ville aux possibilités de développement.

On s'appliquera à atteindre ces objectifs en mettant sur pied un ensemble de programmes exhaustifs et intégrés dont les suivants : des programmes de développement industriel et commercial, un programme d'emploi et d'action positive et des programmes touchant le logement, l'amélioration communautaire, les installations et les services communautaires, et ce en vue de revitaliser les vieux quartiers résidentiels.

#### LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Au cours de l'exercice financier, le programme de subventions au développement régional a donné lieu aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	47
Prévision du nombre d'emplois créés	588
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	29 129 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	7 200 000 \$
Total des versements en 1982-1983	16 039 000 \$

#### L'ENTENTE SPÉCIALE ARDA

L'entente spéciale ARDA, conclue en vertu de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA), visait à favoriser le développement économique et l'adaptation sociale des populations rurales, en particulier celles d'origine autochtone, qui n'avaient eu jusqu'ici aucun accès ou fort peu à des revenus et à des emplois réguliers. Une aide financière était fournie aux entreprises commerciales ou de fabrication primaire en vue de créer des emplois et d'augmenter les revenus. L'entente a été prolongée jusqu'au 31 mars 1984.

Les dépenses du MEER aux termes de l'entente spéciale ARDA ont été de l'ordre de 2 764 000 \$ en 1982-1983.

---

## L A S A S K A T C H E W A N

---

Au 31 mars 1983, 12 ententes auxiliaires avaient été conclues en vertu de l'entente-cadre de développement (ECD). On trouvera dans les pages suivantes une brève description des activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires et des autres programmes en 1982-1983.

#### LES ENTENTES AUXILIAIRES

##### La vallée de la Qu'Appelle

Durée : 1<sup>er</sup> avril 1974 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	7 743 680 \$
Environnement Canada	9 000 000
Parcs Canada	1 200 000
Industrie et Commerce	16 320
Gouvernement provincial	15 740 000
Coût estimatif total	<u>33 700 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	5 981 000 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	1 440 000 \$

La vallée de la Qu'Appelle constitue l'un des principaux endroits touristiques pour les habitants de la Saskatchewan et pour les touristes venant de l'extérieur de la province.

Cette entente comporte trois principaux objectifs : assurer la productivité à long terme des ressources touristiques et récréatives de la vallée de la Qu'Appelle, accroître les avantages qui découlent de l'utilisation de ces ressources et améliorer la gestion des ressources en terre et en eau. Environnement Canada joue un rôle important dans la gestion des ressources en terre et en eau par le biais de programmes d'amélioration de la capacité d'écoulement des rivières, par la surveillance de la qualité de l'eau et par la maîtrise de l'inondation des terres.

Parmi les programmes récréatifs les plus réussis, on compte ceux touchant l'élevage d'oiseaux aquatiques, l'accroissement du potentiel de la pêche sportive et la préservation des cerfs à queue blanche.

L'industrie touristique a été subventionnée par le biais du programme de subventions au développement commercial en vertu duquel on accorde de l'aide financière pour les travaux de rénovation majeurs et de construction de centres de services touristiques et d'hébergement.

A la fin de l'exercice financier, les dépenses effectuées pour tous les volets de l'entente ont totalisé 22 965 000 \$.

#### Les terres septentrionales

Durée : 1<sup>er</sup> avril 1978 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	58 300 000 \$
Ministère des Transports	12 500 000
Emploi et immigration	9 000 000
Affaires indiennes et du Nord	7 200 000
Gouvernement provincial	40 000 000
Coût estimatif total	127 000 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	51 353 000 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	8 677 000 \$

Par cet accord, on poursuit essentiellement le travail entrepris dans le cadre de l'entente provisoire sur les terres septentrionales qui a pris fin le 31 mars 1978. Elle a pour objet d'assurer aux gens du Nord des choix et des possibilités de participation au développement

social et économique, de favoriser la mise en valeur des ressources naturelles de la région et d'offrir aux résidents du Nord la possibilité de conserver leur mode de vie dans un cadre physique et social amélioré.

Les principaux éléments de cette entente ont trait au développement économique et à la mise en valeur des ressources, à l'épanouissement humain, au développement des transports et des communications, à l'information et à la consultation. Au cours de l'exercice, les fonds engagés relativement à ces éléments ont totalisé 1 295 450 \$, 8 189 080 \$, 847 760 \$ et 163 120 \$, respectivement. La contribution du gouvernement fédéral s'est élevée à 6 297 246 \$. Les projets liés à ces éléments comprennent notamment : planification et exploitation des ressources naturelles : fourrures, faune et pêche; recherche et évaluation des possibilités économiques; choix d'entreprises commerciales dans le Nord; développement social dans la communauté; perfectionnement professionnel des adultes; planification communautaire; approvisionnement en eau potable et élimination des déchets; installations communautaires polyvalentes; chemins d'accès communautaires; étude des programmes; et, information du public.

#### La planification, 1979-1984

Durée : 1<sup>er</sup> avril 1979 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	750 000 \$
Gouvernement provincial	750 000
Coût estimatif total	1 500 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	312 000 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	88 000 \$

Les principaux objectifs de la deuxième entente sur la planification sont les suivants : recenser et analyser les possibilités de développement économique, effectuer des études d'adaptation sociale urbaine, de planification communautaire et de cartographie, et de réaménagement des noyaux urbains en Saskatchewan, et élaborer les stratégies, programmes et ententes auxiliaires découlant de ces possibilités et de ces études.

#### LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Au cours de l'exercice financier, le programme de subventions au développement régional a donné lieu aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	15 \$
Prévision du nombre d'emplois créés	246 \$
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	11 309 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	2 869 000 \$
Total des versements en 1982-1983	3 185 000 \$

### L'ENTENTE SPÉCIALE ARDA

L'entente spéciale ARDA, conclue en vertu de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA), apportait de l'aide aux habitants d'origine indienne afin de favoriser les possibilités d'amélioration de leur situation économique et socio-économique ou d'en créer de nouvelles. Dans le cadre de cette troisième entente spéciale ARDA conclue avec la Saskatchewan, la désignation géographique s'étendait à toutes les parties de la province, à l'exception des villes de Saskatoon et de Regina.

L'entente a pris fin le 31 mars 1982. Toutefois, cinq mois plus tard, soit le 7 septembre 1982, une nouvelle entente a été signée pour une période de deux ans se terminant le 31 mars 1984. En raison des incertitudes concernant les négociations, le programme n'est devenu entièrement opérationnel qu'à la fin de l'exercice; de ce fait, 26 offres seulement ont été faites en 1982-1983, et la contribution du gouvernement fédéral s'est élevée à 944 000 \$. Jusqu'à présent, 1 060 offres ont été faites en vertu de l'entente spéciale ARDA et le gouvernement fédéral y a consacré, au total, 34 575 890 \$.

---

### L'ALBERTA

---

Au 31 mars 1983, sept ententes auxiliaires avaient été conclues en vertu de l'entente-cadre de développement (ECD) avec l'Alberta. On trouvera, dans les pages suivantes, une brève description des activités entreprises dans le cadre de l'entente auxiliaire en vigueur et des autres programmes au cours de 1982-1983.

### LES ENTENTES AUXILIAIRES

#### L'aide au traitement des produits alimentaires

Durée : 19 août 1981 au 30 mars 1985

Répartition des coûts :

MEER	14 000 000 \$
Gouvernement provincial	14 000 000
Coût estimatif total	28 000 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	1 098 897 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	637 735 \$

Cette entente est la prolongation de la précédente qui a pris fin le 30 juin 1981; elle a pour objectifs de renforcer la viabilité économique des petites agglomérations rurales et d'accroître, en Alberta, la transformation des produits alimentaires qui ont occupé ou qui pourraient occuper une place concurrentielle sur les marchés intérieurs et étrangers, grâce à la mise au point de nouvelles techniques. Jusqu'à présent, 72 offres ont été acceptées par des entreprises des régions rurales de l'Alberta, ce qui représente des contributions de 8 940 273 \$, lesquels devraient amener la création de 323 emplois. On procédait, à la fin de l'année à l'étude, à l'évaluation de 170 autres demandes d'aide.

Au nombre des projets subventionnés jusqu'à présent aux termes de cette entente, on compte des installations de préparation de la viande, de produits laitiers et de légumes, des pâtisseries, des usines d'aliments et plusieurs entreprises de transformation d'aliments nutritifs spéciaux.

#### LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Au cours de l'année à l'étude, aucune offre d'aide n'a été faite aux termes du programme de subventions au développement régional. Le total des versements effectués au titre des offres acceptées antérieurement s'élevait à 3 600 000 \$ en 1982-1983.

---

### LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

---

Au 31 mars 1983, 11 ententes auxiliaires avaient été conclues en vertu de l'entente-cadre de

développement (ECD). On trouvera dans les pages suivantes une brève description des activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires et des autres programmes en 1982-1983.

## LES ENTENTES AUXILIAIRES

### Le développement industriel

Durée : 8 juillet 1977 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	35 000 000 \$
Gouvernement provincial	35 000 000
Coût estimatif total	<u>70 000 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	31 275 731 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	6 510 583 \$

Cette entente a pour objectifs de favoriser une plus grande diversification sectorielle et spatiale des activités économiques et d'accroître ainsi les possibilités d'emploi productif dans les régions visées, ce qui permettra d'atteindre un niveau de développement plus équilibré entre les différentes régions de la province.

L'entente comprend les éléments suivants : de la recherche afin de déterminer et d'analyser les possibilités industrielles pour les localités; des subventions aux commissions industrielles régionales; des prêts à faible taux d'intérêt pour aider les localités à viabiliser des zones et des malls industriels, à aménager des emplacements destinés à certaines industries et à construire à l'avance des locaux pour les entreprises de fabrication; des prêts sans intérêt et des prêts-subventions pour l'implantation, la modernisation ou l'agrandissement de petites entreprises de fabrication ou de transformation ou des entreprises d'entretien et de réparation qui y sont reliées; et l'information du public.

En ce qui concerne le financement, on a mis en place un nouvel arrangement, le premier du genre au Canada, par lequel les sommes versées en remboursement des prêts consentis aux termes du programme sur l'infrastructure industrielle iront dans un fonds renouvelable. Ainsi, plus de 50 millions de dollars pourront à nouveau être prêtés pour réaliser d'autres projets de développement industriel en Colombie-Britannique. Le nouveau fonds renouvelable permettra de prolonger efficacement jusqu'en 1992 les programmes d'aménagement de terrains industriels dans le cadre de l'entente.

### Le développement agricole et rural

Durée : 1<sup>er</sup> août 1977 au 31 juillet 1982

Répartition des coûts :

Gouvernement fédéral	30 000 000 \$
Contribution locale	26 750 000
Gouvernement provincial	86 000 000
Coût estimatif total	<u>86 750 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	15 412 000 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	Néant

Cette entente a pour objectifs d'identifier, de rechercher, de planifier et d'exploiter les nouvelles possibilités reliées au développement agricole et rural, d'augmenter les emplois dans les secteurs des industries de l'agriculture et de la transformation des denrées qui offrent des possibilités sur les plans de la production et des marchés et d'appuyer l'essor des industries en place.

Les programmes sont conçus pour favoriser la recherche, la formation et la promotion commerciale, pour améliorer les méthodes de gestion et de production, pour accroître la productivité des terres de l'État par la planification coordonnée des activités de l'élevage, des terres forestières et des réserves fauniques, pour augmenter la production des terres agricoles qui en ont le potentiel et pour aider l'industrie de la transformation secondaire des denrées en vue d'accroître les possibilités d'emploi rural.

La responsabilité fédérale de cette entente a été transférée à Agriculture Canada en 1982-1983.

### Le développement de l'industrie des voyages

Durée : 17 octobre 1978 au 17 octobre 1983

Répartition des coûts :

MEER	25 000 000 \$
Gouvernement provincial	25 000 000
Coût estimatif total	<u>50 000 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	20 723 695 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	2 116 410 \$

Cette entente avait pour objectif de renforcer le rôle joué par l'industrie des voyages dans le développement économique de la province. Les programmes visent à élaborer des stratégies à long terme pour l'industrie des voyages en relevant les tendances, les lacunes et les orientations futures et en menant des études de faisabilité et de possibilité. Ces programmes

visaient également à instaurer des structures institutionnelles nécessaires à la coordination des associations de l'industrie des voyages, à améliorer les installations et l'infrastructure reliées à cette industrie, à appuyer la création, l'amélioration ou le développement des principaux stimulants de voyages tels les centres culturels, les parcs d'intérêt spécial, les lieux historiques et les attractions naturelles, et enfin, à appuyer l'aménagement de stations de ski internationales offrant des installations multirécréatives tout au long de l'année.

Les programmes ont soulevé une réaction enthousiaste, au point que beaucoup trop de gens ont soumis des demandes de fonds. Par conséquent, on n'encourage plus la présentation de demandes, car il semble bien que la majorité des fonds disponibles dans le cadre de l'entente seront consacrés aux propositions déjà soumises.

#### La gestion forestière intensive

Durée : 17 mai 1979 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

Gouvernement fédéral	25 000 000 \$
Gouvernement provincial	25 000 000 \$
Coût estimatif total	<u>50 000 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	15 000 000 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	Néant

L'objectif de cette entente consiste à augmenter les perspectives de création d'emplois que renferment les ressources forestières en accroissant le rendement en bois et en élargissant certains programmes de gestion forestière intensive de la province.

Les éléments du programme sont les suivants : le reboisement des terres déjà endommagées par l'abattage et les incendies, l'espacement des jeunes arbres et des forêts denses afin de permettre aux arbres sélectionnés de croître davantage et plus rapidement, la fertilisation, la protection contre les incendies et les contrats de mise en oeuvre.

La responsabilité fédérale de cette entente a été transférée à Environnement Canada en 1982-1983.

#### La route d'accès à l'île Ridley

Durée : 26 novembre 1980 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

Gouvernement fédéral	4 800 000 \$
Gouvernement provincial	4 800 000 \$
Coût estimatif total	<u>9 600 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	4 095 994 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	294 994 \$

Le but de la présente entente était de permettre l'aménagement d'un accès routier industriel reliant la route provinciale 16 aux installations portuaires pour les marchandises en vrac sur l'île Ridley, près de Prince-Rupert. Cette amélioration dans le domaine du transport devait favoriser le développement économique des provinces de l'Ouest en créant des emplois, des revenus, des activités commerciales et des avantages qui découleraient de la balance des paiements.

Les éléments de programme comprenaient le défrichement, le dessouchage et la construction d'une route de 7 km, ainsi que l'érection d'un viaduc du CN. Les travaux de construction ont été terminés au cours de l'année et la route a été ouverte à la circulation en septembre.

La responsabilité fédérale de cette entente a été transférée à Transports Canada en 1982-1983.

#### LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Le programme de subventions au développement régional a donné lieu, au cours de l'exercice financier, aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	4
Prévision du nombre d'emplois créés	72
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	12 794 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	2 076 000 \$
Total des versements en 1982-1983	1 330 004 \$

## L'ENTENTE SPÉCIALE ARDA

Cette entente, conclue en vertu de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA), prévoyait de l'aide à l'établissement, à l'expansion ou à la modernisation d'entreprises commerciales qui donneraient de l'emploi aux personnes d'ascendance autochtone. En outre, l'entente prévoyait une aide à la formation spéciale des employés autochtones éventuels et aux services et installations communautaires nécessaires pour appuyer le développement dans les zones éloignées de la province. Contrairement aux autres provinces de l'Ouest, la Colombie-Britannique n'a pas conclu d'entente sur les terres septentrionales centrée sur les autochtones; l'entente spéciale ARDA répondait donc à un grand nombre de besoins d'aide des communautés, spécialement celles qui sont situées dans le Nord. Au cours de l'année à l'étude, l'entente a été prolongée jusqu'au 31 mars 1984. Les dépenses du MEER aux termes de l'entente spéciale ARDA en Colombie-Britannique se sont chiffrées à 2,9 millions de dollars en 1982-1983.

## LE YUKON

Au 31 mars 1983, deux ententes auxiliaires avaient été conclues en vertu de l'entente-cadre de développement (ECD). Voici une brève description des activités entreprises en 1982-1983 dans le cadre de ces ententes auxiliaires et des autres programmes.

### LES ENTENTES AUXILIAIRES

#### L'exploitation des ressources renouvelables

Durée : 4 avril 1979 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	3 120 000 \$
Affaires Indiennes et du Nord	1 400 000 \$
Gouvernement territorial	2 080 000 \$
Coût estimatif total	6 600 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	2 064 000 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	759 000 \$

En vertu de cette entente, les gouvernements fédéral et territorial participent à un programme commun ayant pour but d'augmenter la base des données relatives aux ressources renouvelables. Au cours de l'année à l'étude, la responsabilité de cette entente a été transférée au ministère des Affaires Indiennes et du Nord.

## Le développement du tourisme

Durée : 14 février 1980 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	3 600 000 \$
Affaires Indiennes et du Nord	1 500 000 \$
Gouvernement territorial	900 000
Coût estimatif total	6 000 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	2 911 000 \$
Dépenses du MEER en 1982-1983	920 000 \$

Cette entente provisoire, qui porte sur le développement du tourisme, la recherche et la planification, prévoit l'élaboration d'une stratégie à long terme pour l'industrie du tourisme du Yukon afin d'aider à contrebalancer le modèle traditionnel de l'économie fondée sur les ressources de cette région qui semble aller d'un extrême à l'autre. Au cours de l'année à l'étude, cette entente a été prorogée jusqu'au 31 mars 1983.

## LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Le programme de subventions au développement régional a donné lieu, au cours de l'exercice financier, aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	1
Prévision du nombre d'emplois créés	30
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	6 423 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	1 285 000 \$
Total des versements en 1982-1983	5 000 \$

## L'ENTENTE SPÉCIALE ARDA

L'entente spéciale ARDA, signée en vertu de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA), était destinée à aider les habitants, particulièrement ceux d'ascendance indienne, à lancer des entreprises commerciales employant des autochtones et à contribuer à l'amélioration des revenus des Indiens qui exercent des activités de production primaire telles que la chasse, le piégeage, la pêche et l'exploitation forestière. Le programme prévoyait également certaines mesures d'adaptation sociale afin de permettre aux autochtones de tirer parti des possibilités d'emploi et de revenu gagné.

L'entente spéciale ARDA conclue avec le Yukon est venue à expiration le 31 mars 1982 et n'avait pas été renouvelée avant novembre 1982.

Au cours de l'année à l'étude, 15 offres d'aide financière ont été acceptées et une somme totale d'environ 450 000 \$ a été consacrée à une grande variété de projets. Pendant cette période, les dépenses du MEER aux termes du programme se sont élevées à 689 000 \$.

---

## LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

---

La présence du ministère dans les territoires du Nord-Ouest ne remonte qu'au début de 1977. Ses programmes jouent un rôle important dans la vie économique des habitants de cette région. Voici une brève description des activités entreprises en vertu des programmes du ministère en 1982-1983.

### LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Le programme de subventions au développement régional a donné lieu, au cours de l'exercice financier, aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	-
Total des versements en	
1982-1983	10 000 \$

### L'ENTENTE SPÉCIALE ARDA

L'entente spéciale ARDA, signée en vertu de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA), a été conclue avec les Territoires du Nord-Ouest en 1977. Elle était destinée à aider les habitants, particulièrement ceux d'ascendance indienne et Inuit, à lancer, mettre en valeur ou moderniser des entreprises commerciales employant des autochtones et à contribuer à l'accroissement des revenus des Indiens et des Inuit qui exercent des activités de production primaire telles que la chasse, le piégeage et la pêche. Le programme prévoyait également certaines mesures d'adaptation sociale afin de permettre aux autochtones de tirer parti des possibilités d'emploi et de revenu.

L'entente spéciale ARDA est venue à expiration le 31 mars 1982, mais au mois de juillet suivant, sa prolongation fut approuvée pour une période de deux ans. En 1982-1983, 28 offres d'aide financière ont été acceptées et une somme totale d'environ 1,4 million de dollars a été consacrée à une grande variété de projets. Pendant cette période, les dépenses du MEER aux termes du programme se sont élevées à 1 078 000 \$.

### L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le 21 décembre 1982, les ministres des Affaires Indiennes et du Nord, de l'Emploi et de l'Immigration et de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale concluaient avec des représentants du gouvernement des territoires du Nord-Ouest l'entente de développement économique Canada - T.N.-O., laquelle remplaçait l'entente-cadre de développement Canada - T.N.-O.

## EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

État des dépenses  
pour l'exercice financier 1982-1983

	Planification et administration	Ententes auxiliaires	Subventions à l'industrie	Autres programmes		Total
				Dépenses budgétaires	Dépenses non budgétaires	
Administration centrale	23 396 <sup>1</sup>	-	315 <sup>1</sup>	15	-	23 726
Terre-Neuve	2 083	22 723	4 385	269	500	29 960
Nouvelle-Écosse	2 266	26 311	9 596	-	-	38 173
Ile-du-Prince-Édouard	931	-	1 605	17 198	-	19 734
Nouveau-Brunswick	2 111	29 127	9 213	-	-	40 451
Bureau régional de l'Atlantique	4 591	-	-	1 344	-	5 935
Conseil de développement de la région de l'Atlantique	317	-	-	-	-	317
Québec	9 475	30 213	87 113	397	-	127 198
Ontario	3 267	19 242	6 320	163	-	28 992
Manitoba ARAP <sup>2</sup>	2 527	11 201 663	16 039	2 629 3 940	- 956	37 925
Saskatchewan ARAP <sup>2</sup>	2 309	15 141 347	3 219	2 783 34 548	-	58 347
Alberta ARAP <sup>2</sup>	984	7 015	3 606	- 4 757	-	16 362
Colombie-Britannique	1 874	8 922	1 330	2 566	-	14 692
Territoires du Nord-Ouest	198	19	10	1 078	-	1 305
Yukon	167	1 679	5	689	-	2 540
Bureau régional de l'Ouest	4 510	-	-	-	-	4 510
<b>TOTAL</b>	<b>61 006</b>	<b>172 573</b>	<b>142 756</b>	<b>72 376</b>	<b>1 456</b>	<b>450 167</b>

1. Comprend les versements statutaires des prestations des employés et ceux prévus aux termes des garanties de prêts de la Loi sur les subventions au développement régional.

2. L'Administration du rétablissement agricole des Prairies a été transférée au ministère de l'Agriculture au cours de l'exercice 1982-1983.

EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

État des revenus pour  
l'exercice financier 1982-1983  
(en milliers de dollars)

Revenus provenant d'investissements-  
Intérêts de :

Office d'expansion économique de la région de l'Atlantique	534
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	12 920
Entente sur le développement des zones spéciales et des voies publiques	23 549
Plan d'ensemble de développement de l'Île-du-Prince-Édouard	947
NS Mainland Investments Limited	210
Centres de services agricoles	1 014
Projet de la rivière Saskatchewan-Sud	566
Société de développement de Terre-Neuve et du Labrador	2 601
Autres	262
<u>Remboursements de dépenses effectuées au cours de l'exercice précédent</u>	8 293
<u>Services et frais de services</u>	3 503
<u>Privilèges, licences et permis</u>	5 380
<u>Produits des ventes</u>	608
<u>Autres revenus non fiscaux</u>	153

INDUSTRIE ET COMMERCE

État des dépenses pour  
l'exercice financier 1982-1983  
(en milliers de dollars)

Programme de l'expansion commerciale et industrielle

Dépenses d'exploitation 497 458

Subventions et contributions

- Subventions pour l'expansion de l'industrie canadienne	674	
- Programme de subventions aux investissements des petites entreprises	1 254	
- Programme d'expansion des entreprises	103 268	
- Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense	131 965	
- Aide à la construction de navires	73 008	
- Contributions à l'expansion de l'industrie	5 011	
- Contributions à la recherche et au développement dans le secteur de l'énergie	2 690	
- Paiement pour la construction de cales sèches	9 544	
- Coûts d'immobilisation des centres de commerce	11 303	
- Prêts aux petites entreprises - pertes	17 942	
- Assurances-prêts - PEE	26 976	
- Compagnie des jeunes travailleurs et des travailleurs d'été	38	
- Contributions en vue de promouvoir les ventes à l'exportation	<u>6 906</u>	390 579

Prêts et investissements (poste non budgétaire)

- Prêts à l'industrie canadienne du matériel de défense	2 407	
- Prêts à l'industrie canadienne	8 498	
- Avances aux employés délégués à l'étranger	<u>(618)</u>	<u>10 287</u>

Total partiel du programme 898 324

Programme du tourisme

Frais d'exploitation		39 579
Subventions et contributions		<u>8 372</u>
Total partiel du programme		<u>47 951</u>

Programme des céréales et des graines oléagineuses

Frais d'exploitation		3 138
Subventions et contributions		
- Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies	11 622	
- Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest	114 906	
- Autres	<u>17 121</u>	<u>143 649</u>
Total partiel du programme		<u>146 787</u>

TOTAL DES DÉPENSES DU MINISTÈRE 1 093 062

INDUSTRIE ET COMMERCE

État des revenus pour  
l'exercice financier 1982-1983  
(en milliers de dollars)

Revenus provenant d'investissementsIntérêts sur les prêts consentis :

- à la Banque fédérale de développement	65 141
- à l'industrie des produits de l'automobile	152
- aux entreprises dans le cadre du programme d'expansion des entreprises	412
- aux entreprises dans le cadre du programme de redressement des industries de la chaussure et du cuir	10
- aux entreprises dans le cadre du programme d'aide au développement de l'industrie pharmaceutique	6
- aux entreprises dans le cadre du programme pour l'avancement de la technologie	305
Autres	199

<u>Remboursement de dépenses effectuées au cours de l'exercice précédent</u>	20 124
--	--------

<u>Ajustement relatif aux exercices précédents - comptes à payer en fin d'exercice</u>	2 552
--	-------

<u>Autres revenus non fiscaux</u>	3 053
-----------------------------------	-------

INDUSTRIE ET COMMERCE

Subventions et contributions par région  
(en milliers de dollars)

	Programme commercial et industriel	Programme du tourisme	Programme des céréales et des graines oléagineuses	Total
Terre-Neuve	3 866	73	-	3 939
Nouvelle-Écosse	4 081	44	-	4 125
Ile-du-Prince Édouard	1 744	1 474	-	3 218
Nouveau-Brunswick	15 745	39	-	15 784
Québec	136 127	1 095	-	137 222
Ontario	180 820	4 777	1 999	187 596
Manitoba	5 348	271	137 589	143 208
Saskatchewan	2 424	51	2 052	4 527
Alberta	6 982	43	1 578	8 603
Colombie-Britannique	33 346	128	-	33 474
Territoires du Nord-Ouest	4	-	-	4
Yukon	40	24	-	64
A l'étranger	52	353	431	836
TOTAL	390 579	8 372	143 649	542 600



## APPENDICE

## ENTENTES AUXILIAIRES EN VIGUEUR AU COURS DE L'EXERCICE 1982-1983

Ententes	Durée	Coût esti- matif total (en \$)	Quote-part fédérale (en \$)
<b>TERRE-NEUVE</b>			
Les forêts	du 01/06/73 au 31/03/83	66 522 155	58 178 500
Le Labrador	du 03/12/76 au 31/03/83	22 097 000	19 662 300
La promotion du tourisme	du 01/01/78 au 31/03/83	13 264 600	11 938 140
Le développement rural	du 01/04/78 au 30/09/83	16 802 000	15 122 000
Le développement agricole*	du 14/07/78 au 31/03/83	16 341 300	14 707 170
Le développement industriel	du 11/06/79 au 31/03/84	26 650 000	23 985 000
Les forêts, 1981-1986*	du 09/01/81 au 31/03/85	52 093 000	46 883 700
Le développement communautaire de la région côtière du Labrador	du 29/05/81 au 31/03/87	38 996 000	33 800 000
La modernisation des usines de pâtes et papiers	du 01/06/81 au 31/03/85	33 000 000	30 000 000
<b>NOUVELLE-ÉCOSSE</b>			
Le développement de la zone métropolitaine de Halifax-Dartmouth	du 31/03/75 au 30/09/82	109 299 786	79 997 000
Le développement de la zone du détroit de Canso	du 31/03/75 au 31/03/84	30 057 500	22 503 400
Le développement industriel	du 22/06/76 au 31/03/83	23 789 000	19 031 200
La promotion du tourisme	du 01/04/77 au 31/03/83	13 750 000	11 000 000
La conservation de l'énergie*	du 04/07/78 au 31/03/83	24 875 000	19 000 000
La cale sèche Panamax à Halifax	du 22/01/80 au 31/03/85	57 600 000	43 900 000
L'aide à la société des pneus Michelin du Canada ltée	du 07/06/80 au 31/12/87	56 000 000	42 000 000

\* Transférée au ministère chargé de ce secteur au cours de l'exercice 1982-1983.

Ententes	Durée	Coût esti- matif total (en \$)	Quote-part fédérale (en \$)
La modernisation des installations de la Sydney Steel Corporation	du 01/04/81 au 31/03/84	96 250 000	77 000 000
La modernisation des installations de l'industrie des pâtes et papiers	du 23/05/81 au 31/03/84	21 250 000	17 000 000
Le développement de l'industrie océanique	du 24/07/81 au 24/07/86	35 000 000	22 950 000
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK</b>			
Les grandes artères de Saint-Jean et de Moncton*	du 17/02/75 au 31/03/83	51 200 000	35 840 000
Le nord-est du Nouveau-Brunswick	du 23/06/77 au 31/03/84	95 500 000	67 175 000
La mise en valeur des ressources agricoles*	du 01/04/78 au 31/03/83	34 622 500	27 698 000
Les régions en voie de développement	du 17/05/79 au 31/03/83	26 274 000	20 401 500
Le développement des forêts*	du 01/04/80 au 31/03/84	37 500 000	30 000 000
L'industrie des pâtes et papiers	du 27/08/80 au 31/03/84	42 250 000	33 800 000
Le réaménagement du Market Square à Saint-Jean*	du 14/10/80 au 31/03/83	10 107 300	8 085 800
La modernisation de l'usine de la Consolidated-Bathurst Inc.	du 30/03/82 to 31/03/89	199 500 000	19 600 000
<b>QUÉBEC</b>			
Le développement des transports*	du 13/09/74 au 31/03/84	454 775 000	209 105 000
Les infrastructures industrielles	du 26/03/75 au 31/03/84	137 670 000	82 602 000
Le développement forestier*	du 26/03/75 au 31/03/84	322 333 000	193 400 000
Le développement agricole*	du 29/03/76 au 31/03/84	103 266 000	61 960 000
L'assainissement des eaux de la région de Montréal*	du 30/03/78 au 31/03/83	200 000 000	120 000 000
Le développement touristique	du 06/04/78 au 31/03/84	136 000 000	69 600 000
Les équipements publics	du 16/05/78 au 30/09/82	34 876 000	23 261 000

\* Transférée au ministère chargé de ce secteur au cours de l'exercice 1982-1983.

Ententes	Durée	Coût esti- matif total (en \$)	Quote-part fédérale (en \$)
La modernisation de l'industrie des pâtes et papiers	du 15/05/79 au 31/03/84	240 000 000	135 000 000
L'implantation d'une usine de papier Journal à Amos	du 24/07/80 au 31/03/83	42 500 000	25 500 000
La Société Inter-Port de Québec	du 03/07/81 au 31/03/84	9 250 000	5 550 000
<b>ONTARIO</b>			
Le nord-est de l'Ontario	du 25/03/76 au 31/03/83	30 602 000	15 301 000
Les localités à industrie unique	du 18/10/76 au 31/03/84	19 800 000	10 215 000
La mise en valeur des ressources communautaires et rurales	du 07/12/77 au 31/03/85	9 456 650	4 728 325
La gestion forestière*	du 08/12/78 au 31/03/84	82 236 500	41 118 250
La modernisation des usines de pâtes et papiers	du 15/05/79 au 31/03/84	180 000 000	60 000 000
L'est de l'Ontario	du 20/12/79 au 31/03/84	50 350 000	25 175 000
Le développement rural dans le nord	du 02/03/81 au 31/03/84	18 500 000	10 000 000
Les infrastructures de Sault-Sainte-Marie*	du 02/05/82 au 31/07/83	69 600 000	21 000 000
<b>MANITOBA</b>			
Le développement industriel	du 01/04/78 au 31/03/83	44 000 000	26 400 000
La production des cultures à forte valeur ajoutée*	du 01/04/79 au 31/03/84	18 500 000	11 100 000
Le développement touristique	du 01/04/79 au 31/03/84	20 000 000	12 000 000
L'aménagement hydraulique* aux fins d'expansion régionale et de lutte contre la sécheresse	du 30/05/80 au 31/03/84	8 950 000	5 350 000
Le centre ville de Winnipeg	du 04/09/81 au 31/03/86	96 000 000	32 000 000
Le développement du nord	du 29/11/82 au 31/03/87	186 200 000	125 000 000

\* Transférée au ministère chargé de ce secteur au cours de l'exercice 1982-1983.

Ententes	Durée	Coût esti- matif total (en \$)	Quote-part fédérale (en \$)
<b>SASKATCHEWAN</b>			
La vallée de la Qu'Appelle	du 01/04/74 au 31/03/84	33 700 000	17 960 000
Les terres septentrionales	du 01/04/78 au 31/03/83	127 000 000	87 000 000
L'aménagement hydraulique* aux fins d'expansion régionale et de lutte contre la sécheresse	du 01/04/79 au 31/03/84	15 250 000	7 900 000
La planification, 1979-1984	du 01/04/79 au 31/03/84	1 500 000	750 000
<b>ALBERTA</b>			
L'aide au traitement des produits alimentaires	du 19/08/81 au 31/03/84	28 000 000	14 000 000
<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE</b>			
Le développement industriel	du 08/07/77 au 31/03/83	70 000 000	35 000 000
Le développement agricole et rural*	du 01/08/77 au 31/07/82	86 750 000	30 000 000
Le développement de l'industrie des voyages	du 17/10/78 au 17/10/83	50 000 000	25 000 000
La gestion forestière intensive*	du 17/05/79 au 31/03/84	50 000 000	25 000 000
La route d'accès à l'île Ridley*	du 26/11/80 au 31/03/83	9 600 000	4 800 000
<b>YUKON</b>			
L'exploitation des ressources renouvelables*	du 04/04/79 au 31/03/83	6 600 000	4 520 000
Le développement du tourisme	du 14/02/80 au 31/03/83	6 000 000	5 100 000

\* Transférée au ministère chargé de ce secteur au cours de l'exercice 1982-1983.

